



Atelier des territoires

Auvergne

Communauté de Communes du Pays de Craponne-sur-Arzon



**Les ressources inexploitées,
un atout pour une nouvelle dynamique
des territoires ruraux**



**Monographie de site
31 mars 2016**

Sommaire

- **LA DÉMARCHE ATELIER DES TERRITOIRES (P4)**
- **RAPPEL DE LA MÉTHODE ATELIER DES TERRITOIRES (P6)**
- **LE PLANNING (P7)**
- **L'ÉQUIPE-PROJET POUR LA DÉMARCHE (P8)**
- **VISITE DU TERRITOIRE (P11)**
 - 1 - L'itinéraire (p12)
 - 2- En synthèse, les faits marquants de la journée (p16)
 - 3- Message conclusif de l'équipe projet (p17)
- **ATELIER 1 (P19)**
 - 4- Éléments de lecture partagés du territoire (p21)
 - 5- Temps de la projection (p31)
 - 6- Vers une intuition de projet partagée (p35)
- **ENTRETIENS INTER-ATELIERS (P51)**
- **ATELIER 2 (P59)**
 - 7- Mise au point d'une stratégie de projet (p61)
 - 8- Travail en groupes (p69)
 - 9- Projets leviers (p83)
 - 10- Prémices de la feuille de route (p79)
- **ENTRETIENS INTER-ATELIERS (P85)**
- **ATELIER 3 (P89)**
 - 11- Rappel du projet (p90)
 - 12- Consolidation du projet (p92)
 - 13- Travail à la préfiguration de la feuille de route (p104)
- **GLOSSAIRE (P111)**

La démarche Atelier des territoires

En mars 2015 démarre la démarche atelier des territoires en région Auvergne. Conduit sur deux territoires en Allier et en Haute-Loire, cet atelier a pour objectif de construire un projet de territoire avec pour point de départ la question des ressources inexploitées comme nouvelle dynamique des territoires ruraux.

2 communautés de communes sont concernées :

- pour l'Allier, la communauté de communes Val de Besbre et Sologne Bourbonnaise
- pour la Haute-Loire, la communauté de communes du Pays de Craponne

Depuis 2006, l'Atelier national piloté par la DGALN explore de **nouvelles approches de projet** et de partenariat avec les collectivités locales. Parallèlement, l'Atelier des territoires, dont le pilotage est confié aux DREAL, a déjà concerné en 2012 – 2013, cinq régions et 15 départements.

La démarche Atelier s'adresse aux grands territoires, à enjeux complexes, nécessitant une articulation fine des politiques publiques autour du projet, afin de dépasser les obstacles pesant sur leur développement. Il peut s'agir de territoires :

- en tension, où les enjeux de développement et de protection entrent en conflit et interrogent leurs capacités d'accueil ;
- en déprise, en manque de projet et d'ingénierie et où l'intercommunalité est plus difficile ;
- en perte d'attractivité de leurs villes moyennes et de leurs bourgs centres ;
- en constitution ou en mutation, où les enjeux s'entrecroisent de façon complexe comme dans les périphéries urbaines, ou dans les sites confrontés aux risques et /ou au réchauffement climatique ;

- en confins (transfrontaliers, fonds de vallée) ou en entre-deux, subissant des influences extérieures et devant se recentrer sur leurs atouts propres et leurs ressources, et rechercher de nouveaux liens de solidarité ;...

L'Atelier constitue ainsi un **laboratoire à l'échelle nationale**.

À partir d'une intervention simultanée sur plusieurs sites pilotes et volontaires, il permet de développer une approche comparative, de faire émerger des principes d'interventions et des modes de gouvernance de projet pour alimenter les réflexions nationales (adaptations législatives ou réglementaires et évolution des méthodes), et **être reproduit dans des contextes similaires, voire servir d'exemples**.

Les autres ateliers

Atelier National

- Atelier «littoral» en 2006 (3 sites)

Ria d'Étel (Morbihan)
Le Touquet/Berk/Montreuil-sur-Mer (Pas de Calais)
Sables d'Olonn / St Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

- Atelier «littoral» en 2008 (5 sites)

Le Coutançais (Manche)
La baie de Morlaix (Finistère)
La côte Vermeille (Pyrénées orientales)
La presqu'île de Guérande et la Brière (Loire Atlantique)
Antibes (Alpes Maritimes)

- Atelier «Montagne» en 2007 (3 sites)

La station des Rousses (Jura)
La communauté de communes du Haut-Allier (Lozère)
Les vallées des Gaves (Hautes-Pyrénées)

- Atelier «Territoires économiques» en 2011 (8 sites)

Lons-le-Saunier (Jura)
Lorient (Morbihan)
Châlons-en-Champagne (Marne)
Metz (Moselle)
Cahors (Lot)
Kingershaim-Wittenheim (Haut-Rhin)
De Saint Germain-en-Laye à Orgeval (Yvelines)
Le Parisis (Val d'Oise)

- Atelier «Risques» en 2014 (5 sites)

Val de Tours / Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire)
Vallées de la Fensch et de l'Orne (Lorraine)
Vallées de l'Argens (Var)
Vallées de l'Oise de Creil à Compiègne (Oise)
Bords de Marne (Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne)

Atelier des territoires 2012-2014

- DREAL Bourgogne
- DREAL Alsace
- DREAL Limousin
- DREAL Languedoc Roussillon
- DREAL Basse Normandie

Atelier des territoires 2014-2016

- Atelier Transition énergétique en Alsace
- Atelier Métropolisation en Midi Pyrénées
- **Atelier Territoires ruraux en Auvergne**
- Atelier Territoires industriels en Bretagne
- Atelier Réunion
- Atelier Mayotte

Rappel de la méthode atelier des territoires

La première phase de la démarche Atelier correspond à la prise de connaissance du site et des acteurs locaux par l'équipe-projet et à la formalisation des premières intuitions sur la compréhension du territoire. Ces intuitions proposées par l'équipe d'experts externes sont discutées au cours d'une première séance d'atelier avec les élus et l'État local. Cet atelier est précédé d'une visite conjointe du site entre État, élus et équipe-projet pour appréhender de façon sensible le territoire.

La deuxième phase consiste à élaborer la stratégie de territoire sur la base de propositions de l'équipe projet. Ces dernières s'appuient sur la mise en avant des valeurs du territoire et sont discutées entre État, élus et équipe-projet au cours d'une deuxième séance d'Atelier, puis enrichies et modifiées par l'équipe pour être validées au cours d'une troisième série d'atelier. Elles constituent finalement une vision partagée du territoire et de ses transformations futures à long terme en matière d'aménagement, de développement, de vocation, d'usage, de gouvernance, ... accompagnée de quelques zooms qui illustrent les principes de la stratégie de territoire.

Une feuille de route est établie pour formaliser le contenu du projet et l'accord des acteurs de l'Atelier des territoires. Elles déclinent les orientations stratégiques autour de propositions opérationnelles phasées dans le temps et mentionnent des porteurs de projet et un panel d'outils/procédures pouvant être mobilisés pour leur mise en oeuvre.

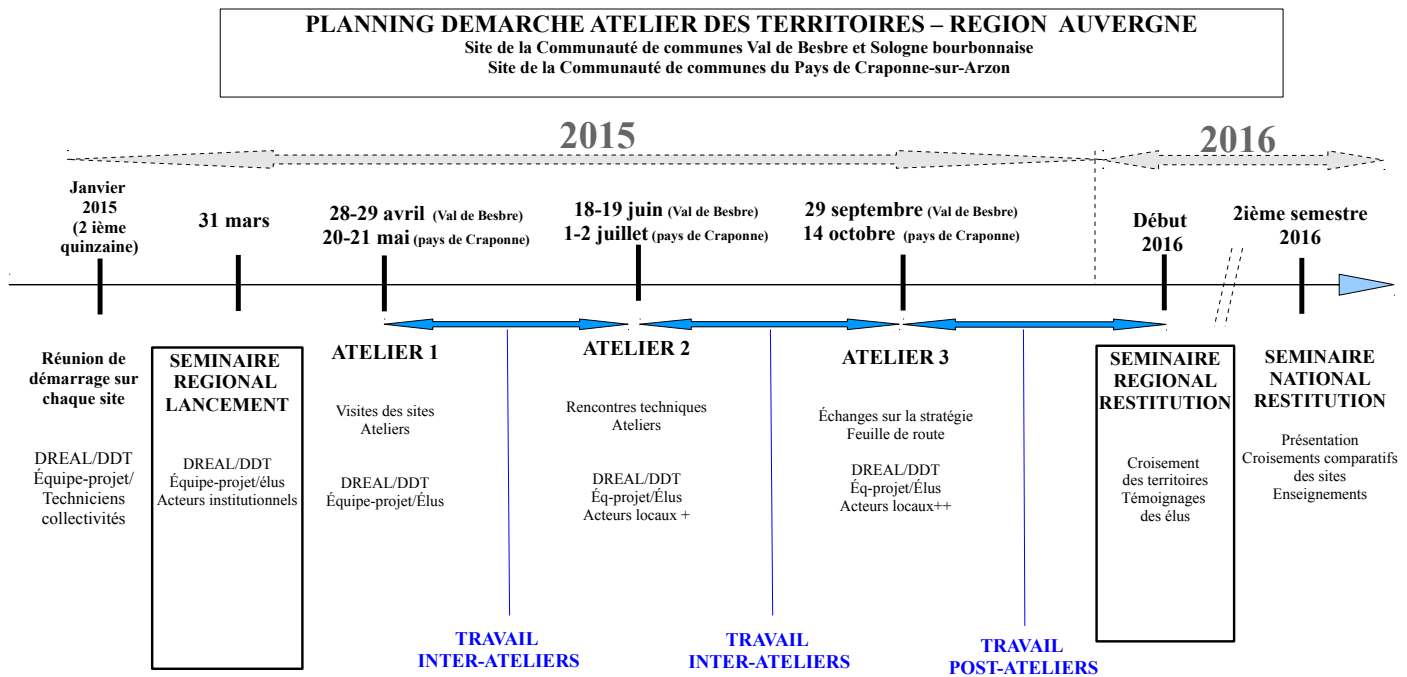
La troisième phase permet de partager les projets de territoires élaborés auprès d'un cercle plus large d'acteurs :

- sur chaque site, à l'occasion de la présentation de la feuille de route, afin de permettre la mise en oeuvre du projet : élus locaux dans un périmètre élargi (conseils municipaux, conseils communautaires, ...), associations locales; ...

- entre sites, au cours d'un séminaire final régional, afin de comparer les approches, d'en sortir des logiques communes ou les points de divergence et d'en tirer des leçons plus générales diffusables largement.

Ce déroulement est encadré par une journée de lancement par la DREAL en amont des ateliers et par un séminaire final, commun à tous les sites. La réunion de lancement réunit l'Etat, l'équipe-projet, les élus et leurs services, autour de la thématique et de la démarche qui les rassemblent. Le séminaire final est élargi à l'ensemble des acteurs qui peuvent être concernés par la stratégie proposée.

Le planning



L'équipe projet pour la démarche

Passagers des Villes EAGD mandataire

Directeur d'agence :
Humbert DAVID
architecte-urbaniste

Chef de projet :
Aurélie BOUGRAIN
géographe - urbaniste stratégique

Architecture
Urbanisme
Paysage

STRATYS, co-traitant

Chef de projet :
Christian LONG
Prospectiviste

Norbert PAQUEL
Expert e-santé

Dominique COUTROT
Expert filière bois

Economie
Prospective

Acer Campestre, co-traitant

Chef de projet :
Anne-Lise BONIN
Ingénieur Agronome

Agriculture
D. Durable





Dégustation de saucisson des salaisons Torrilhon de St-Victor-sur-Arlanc dans un café de St Georges-Lagricol



Visite du territoire

20 mai 2015

1 - L'itinéraire

2- En synthèse, les faits marquants de la journée

3- Message conclusif de l'équipe projet

Cette première journée d'atelier, dédiée à la visite du territoire, avait pour but de découvrir de façon sensible et concrète la communauté de communes de Craponne-sur-Arzon et les territoires voisins (La Chaise Dieu, St-Pal-de-Chalençon, Pontempeyrat, Dore l'Eglise) au travers de son patrimoine, de son urbanisme, de son agriculture, de ses paysages, de ses activités et de ses projets.

Aux côtés des élus du territoire, les services techniques de la communautés de communes, les partenaires locaux (Chambre des métiers et de l'artisanat, Pays du Velay, Office du Tourisme du Pays de Craponne, ...) et les services de l'État ont participé à cette visite.

Le circuit de visite a été élaboré conjointement par les services techniques de la communautés de communes, les services de l'État et l'équipe- projet. Elle a permis aux élus de livrer leur perception du territoire et de s'exprimer sur leurs préoccupations.

I - L'itinéraire

1 - Saint-Victor-sur-Arlanc

100 habitants

Ce qu'on a vu

2/3 de la commune boisée de conifères
Traces du château de Beaumont, église du IXème siècle
Musée de la radio
Entreprise de salaison Torrillon
Café fermé depuis 15 ans
Jardin des Nielles à Cheyrac, production d'huiles essentielles
Vallée de la Dorette et sa source d'eau gazeuse (La Souchère)

Ce qu'on en retient

Une commune de hameaux dont certains sont tournés vers Craponne et d'autres Jullianges
Panoramas sur les environs (Forez, Mézenc, Livradois)
La transformation de la production agricole locale est une activité en développement (salaisons)
Un petit village, avec de nombreuses résidences secondaires et peu de logements vacants

2 - Jullianges

452 habitants

Ce qu'on a vu

Scierie désaffectée en entrée de ville relocalisée à Craponne
Fabrication de poteaux électriques
Camping municipal et plan d'eau
Activités commerçantes diversifiées en centre bourg malgré la fermeture récente d'un restaurant
Voie ferrée et route d'argent (D498)
Hippodrome
Des coupes à blancs dans le paysage

Ce qu'on en retient

Une logique intercommunale dans la répartition des activités économiques (scieries).
Une forte activité commerciale au regard de sa population (boulangerie, café, esthéticienne, boucher, épicerie).
La préoccupation de la commune à revitaliser son bourg (rachat de ruine pour démolition, ancien hôtel pour location, projet d'aménagement d'entrée de village).
Perspectives de développement et logique de partenariat entre le propriétaire de l'hippodrome et collectivités à l'échelle de la communauté de communes pour monter des projets et exploiter le potentiel de la structure

3 - Beaune-sur-Arzon

Ce qu'on a vu

Commune boisée à 50 % et essentiellement agricole (13 exploitants)
2 chambres d'hôte
Nombreux logements vacants (15% des logements)
Plan d'eau piscicole non baignable et sa salle municipale
Anciennes mines d'argent, de plomb et d'uranium

Ce qu'on en retient

Efforts réalisés sur le centre bourg en terme d'aménagement (mise en valeur du petit patrimoine historique, aménagement de place)
Des agriculteurs qui diversifient leurs activités (lait de jument séché et transformé en savon).



Point de vue sur la vallée de la Dorette à St-Victor-sur-Arlanc

Entre Bea



Jullianges

St-Julien



une-sur-Arzon et Chomelix



Randonneurs à Chomelix

4 - Chomelix

492 habitants

Ce qu'on a vu

Chemin de Saint-Jacques - chemin de César - voie Bolène
Local commercial et logements propriété de la commune qui les loue

Centre multi-activités

Nombre important de résidences secondaires (32 % des logements)

22 entreprises présentes sur le territoire (emballage alimentaire),

École - Bibliothèque - Tissu associatif

Bar - Pizzeria - Restaurant - Point poste - Point banque - Point tourisme

Centre bourg rénové

Ce qu'on en retient

Mise en valeur du centre bourg, en lien avec la préservation des commerces

Une problématique d'accueil et de signalétique autour du chemin de Saint-Jacques et des pratiques de randonnées :

Investissement dans un centre d'accueil aujourd'hui difficile à occuper et posant des problèmes de gestion. Accueil et la traversée de la commune par les randonneurs, notamment ceux du chemin de Saint-Jacques à valoriser en terme de signalétique et d'offre d'hébergement.

Opportunité de mutualiser les réflexions avec les communes voisines traversées par le chemin de César.

5 - Saint-Georges-Lagricol

500 habitants

Ce qu'on a vu

Aménagement du bourg (espaces publics)

Porche d'église remarquable (du XII^{ème} siècle avec un bas relief Gallo-romain)

Diversité agricole de la commune avec de nombreuses exploitations attirant de la main d'oeuvre souvent étrangère et saisonnière (fruits rouges)

Serres et culture hors-sol

Services divers, école, poste, bar tabac, boulangerie, épicerie

Ce qu'on en retient

Commune qui gagne des habitants, réserve foncière à destination de lotissements.

La question des évolutions des pratiques agricoles(développement des serres) et de leurs impacts sur le paysage.

L'association St Georges Joie qui a réuni dernièrement 10 à 15 000 personnes sur 2 jours à l'occasion de la fête des St George de France.

Zones d'activités avec une question d'insertion paysagère.



d'Ance



Coulée de Bourriane

6 - Saint-Julien-d'Ance

240 habitants

Ce qu'on a vu

Le centre bourg

La «coulée de lave» de Bourriane

Bar-restaurant appartenant à la commune

Ce qu'on en retient

La «coulée» de lave représente un intérêt certain pour promeneur et touristes sur le territoire.

Difficulté d'entretien du chemin communal longeant la coulée de lave

Richesse piscicole des ruisseaux traversant la vallée

7 - Saint-Pal-de-Chalencon & Pontempeyrat

1027 habitants

Ce qu'on a vu

Bourg centre structurant

Le centre historique de St-Pal et son marché très vivant

Projet de maison de services au coeur du village

Maison de retraite et village-vacance (7 châlets)

Station service gérée par la commune

Entreprise Velforplast et le témoignage de son directeur maire de St-Pal-de-Chalencon

L'école de cirque de Pontempeyrat

Ce qu'on en retient

Une entreprise de rang international à proximité immédiate du pays de Craponne qui, malgré des périodes difficiles, continue de perdurer et de générer des emplois

Le système d'usine relais dans les années 80.

Des liens entre Verlforplast et les industries du territoire (carré blanc à Craponne fabricant de desserts surgelés - Velforplast assure le conditionnement).



Centre-ville de Craponne



St-Pal-de-Chalencon

8 - Craponne sur Arzon

2171 habitants

Ce qu'on a vu

Centre bourg, importance de la vacance de logement et de la dégradation du bâti laissé à l'abandon. Commerces vacants.

Tentatives de palier cette déprise en mettant en place une offre de logements innovante (inversion des étages pour luminosité; façades conservées au dernier étage mais installation de terrasses, jardins privés)

ZA spécifique à l'entrée de Craponne autour de la sylviculture - production de palettes

Création d'un sens de circulation pour gérer les flux liés à la sylviculture en centre bourg
Restauration et aménagement de la grande rue commerçante.

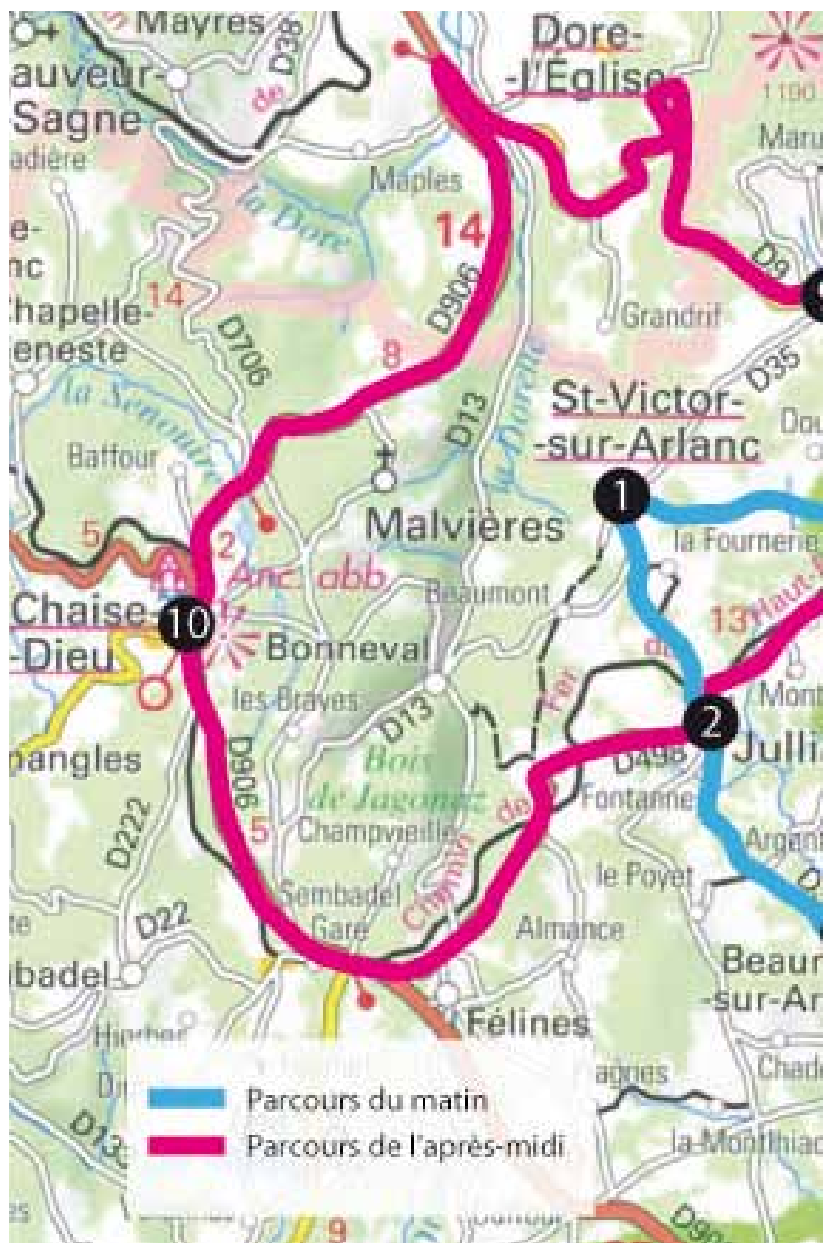
Fabrication de Verveine (Udivel)

Ce qu'on en retient

De nombreuses actions réalisées pour lutter contre le phénomène de désertion et de vacance du centre-ville.

Dynamisme de la filière bois (50 emplois directs et 100 indirects) mais risque en cas d'une baisse forte de demande.

La capacité de capter un public national et international : 30 000 en 2008 pour le festival country



Scierie entrée de Craponne



9 - Saint-Jean d'Aubrigoux

190 habitants

Ce qu'on a vu

Mairie et église rénovée.

Centre bourg : café fermé

Aire de jeux comme aire de rassemblement

Une population importante d'agriculteurs sur la commune, 33 exploitants.

Ce qu'on en retient

Une maison neuve se construit tous les 4-5 ans.

Le marché des résidences secondaires du fait de la proximité de Lyon et St Etienne (36 % des logements) fait augmenter les prix de l'immobilier pour les acheteurs locaux.



Vallée de la Dorette - St-Jean-d'Aubrigoux

10 - Dore-l'Eglise & La Chaise-Dieu

626 et 695 habitants

Ce qu'on a vu

Les entreprises de Dore-l'Eglise : scieries (achat récent groupe Gallien) et équipements chaudières Compte-R

L'abbaye de la Chaise Dieu

Salle de concert et festival de musique baroque

Centre bourg de petite taille avec quelques commerces en déclin avec l'audience du site (la Chaise-Dieu)

Investissement dans la restauration du patrimoine

Le plan d'eau et le village vacances de la Chaise Dieu (350 lits).

Ce qu'on en retient

La capacité de capter un public national et international : 25 à 30 000 personnes sur 10 jours pour la Chaise Dieu

La dynamique touristique de l'abbaye et du festival mais le manque d'hébergements lié à l'aspect saisonnier du tourisme

Les logiques économiques dépassent les frontières administratives : scieries de Dore l'Eglise et Arlanc rachetées par GBI localisé à Craponne / les festivaliers de la Chaise-Dieu se logent à Craponne lors du festival.

Site choisi pour des activités en lien avec le bien être (méditation/Yoga..)

Salle de concert et cinéma mobilisés pour de la location pour stage ou événements culturels.



Périphérie de Craponne

2- En synthèse, les faits marquants de la journée

- Les élus présentent systématiquement leur commune par le nombre d'exploitants agricoles et le rapport entre surface boisée et surface communale soulignant le **lien fort entre ressources naturelles du territoire et économie**. Pour autant le lien entre exploitation des sols et paysages n'est pas mis en avant par les élus. Évidence pour les natifs et habitants du territoire ?
- **L'agriculture a été beaucoup discutée** en particulier la valorisation des circuits-courts mais très peu des circuits plus « longs » comme la pomme de terre. Cette production n'a quasiment pas été évoquée alors qu'elle participe fortement à l'image du territoire.
- Un point d'étonnement : **pas d'évocation des rivières**. Elles n'ont pas été montrées lors de la visite et les deux rivières du territoire (Ance et Arzon) pourtant intéressantes d'un point de vue environnemental, touristique et de l'image n'ont presque pas été citées. Les élus ont davantage parlé des rivières qui ne sont pas sur leur territoire (la Dore par exemple). Plus généralement peu d'évocation de l'environnement, du cadre de vie ...
- Du point de vue des concepteurs, des paysages variés alternant forêts de résineux et pâturages, chemins de randonnée et offrant des vues sur le lointain paysage : le Mézenc, le Forez, le Livradois. **Des villages compacts regroupés autour d'une centralité, d'un espace public**. Une relative absence de mitage sûrement dû historiquement à la rudesse du climat l'hiver (logique de regroupement), un patrimoine bâti (maisons en pierre) et paysager de qualité qui fondent l'attractivité du territoire.
- **L'effort partagé de chacune des communes pour maintenir le commerce de proximité dans les villages** à travers l'acquisition de locaux commerciaux par les mairies et leur mise en location. La difficulté néanmoins à pérenniser des activités commerciales à l'année et dans le temps.
- Le dynamisme et **la polarisation de Craonne au sein de la CC pour les services, commerces, équipements** (école, activités sportives...), structurant le territoire.
- Des centres-bourgs aux maisons entretenues mais aux volets fermés (résidences secondaires). A contrario, la déshérence du centre-ville de Craonne du point de vue de l'habitat (maisons en ruine) malgré les efforts de la commune engagées aux côtés de l'OPAC pour redonner envie de vivre en centre-ville. Cette situation **interroge les modes d'habiter, l'équilibre entre Craonne et le reste du territoire**.
- L'aspect associatif, les liens, l'entraide est très peu évoqué par les élus sauf à St Georges Lagricol (association des St Georges de France) à St Jean d'Aubrigoux (aire de jeux servant de lieu de rassemblement) et à Chomelix (marché du soir, rencontres itinérantes l'été) **posant la question des espaces publics et lieux de rassemblement supports de liens sociaux**.
- Un constat : **les élus ont peu présenté la manière dont vivent et consomment leurs administrés au quotidien au sein du territoire et leurs relations aux territoires voisins**. Il a été en revanche évoqué la présence de résidences secondaires, qui sont fortement consommateurs des productions locales.
- Des fiertés dont le territoire peut se vanter **au delà des frontières communautaires** : fournir la sciure pour le fumage des saumons Petrossian et la fabrication de bakélite, approvisionner le chef étoilé Marcon en saumons, exporter des fruits rouges au Japon, du lait déshydraté en Chine, accueillir le festival mondial de country et le festival mondial de musique baroque à la Chaise Dieu, distribuer les chaudières Comte à travers le monde et pour les Jeux Olympiques de Londres, Velforplast entreprise native du territoire en cours d'implantation à Shangaï ...
- La filière bois sur le territoire est un secteur privé familial mais avec lequel la collectivité doit pouvoir inter-agir **offrant des perspectives de partenariat à inventer**.

3- Message conclusif de l'équipe-projet

Au cours de la journée de visite, beaucoup d'aspects du territoire ont été évoqués : paysage, tourisme, agriculture, habitat, services, déplacements, emploi ... Les nombreuses actions et initiatives de la collectivité entreprises sur ces différents thèmes témoignent d'une volonté hors-pair d'agir.

Ce constat à l'issu de la visite de terrain laisse l'équipe-projet dans l'embarras : «qu'allons-nous proposer comme pistes de réflexion qui vous ait échappé ?» telle est la question. Pour l'équipe-projet les enjeux prioritaires pour le territoire reposent donc sur :

1- un positionnement volontariste : osez le grain de folie !

La gestion de l'urgent et les affaires quotidiennes sont les questions qui mobilisent fortement les communes. Un des enjeux pour l'équipe-projet est de lui permettre de prendre du recul pour s'interroger sur un projet de territoire réellement singulier.

2- la nécessité d'acter des choix, des priorités collectivement, d'arbitrer.

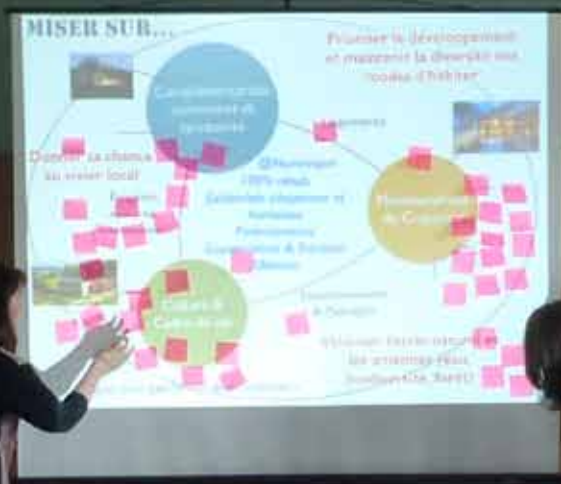
Prioriser les efforts de la communauté de communes sur Craponne-sur-Arzon qui est la commune dont dépend toutes les autres en termes de services, commerces, emplois... pourrait être une priorité et faire l'objet d'un arbitrage collectif. Une prise de position sur l'organisation du fonctionnement du territoire apparait centrale.

3- l'opérationnalité des choix actés

Dernier enjeu, celui de l'opérationnel. Concrètement, comment passer à l'acte et mettre en oeuvre ? quels outils et modes de faire inventer ?

4- quels partenariats à une échelle élargie ?

En conclusion l'équipe-projet cite la filière bois, le tourisme et l'hébergement, le 3e et 4e âge, le secteur culturel comme autant de pistes à explorer. Le potentiel existe mais le challenge résulte de l'assemblage et du maillage des pistes thématiques entre elles et entre les communes qui composent le territoire.





Atelier 1

21 mai 2015

**4- Éléments de lecture partagés
du territoire**

5- Temps de la projection

**6- Vers une intuition de
projet partagée**



RUE
NEUVE



4- Éléments de lecture partagée du territoire

**4.1 Un territoire inséré dans
plusieurs bassins de vie**

**4.2 une offre de services à adapter à
la nouvelle structure démographique**

**4.3 Une vitalité fragile
dans les centres**

**4.4 le bois comme
identité paysagère**

L'équipe projet revient sur les éléments abordés lors de la journée de visite et dresse un premier profil du territoire à approfondir lors de l'atelier. Cette présentation reprise dans le carnet de suivi est appelée éléments de lecture du territoire. Elle a été enrichie de l'apport des élus en séance, lequel figure sur les cartes dans un encadré «ce qui a été débattu».

Bassin de vie et rayonnement

4.1 Un territoire inséré dans plusieurs bassins de vie

La communauté de communes de Craponne-sur-Arzon se situe à la croisée de plusieurs territoires, qui s'imbriquent mutuellement tout en conservant leurs dynamiques propres. En partant de l'échelle locale, la diversité du tissu commercial et de l'offre de services de Craponne lui assure un rayonnement sur un territoire vécu beaucoup plus large que la seule Communauté de communes et même au-delà du plateau de Craponne.

Sur le plan économique, le territoire relève à la **zone d'emplois de Saint-Etienne**, tout en étant également **polarisé par le pôle d'emploi du Puy-en-Velay**. Sous influence de la métropole stéphanoise, le territoire est un lieu de villégiature de celle-ci, avec un phénomène de résidences secondaires des citadins dans les villages.

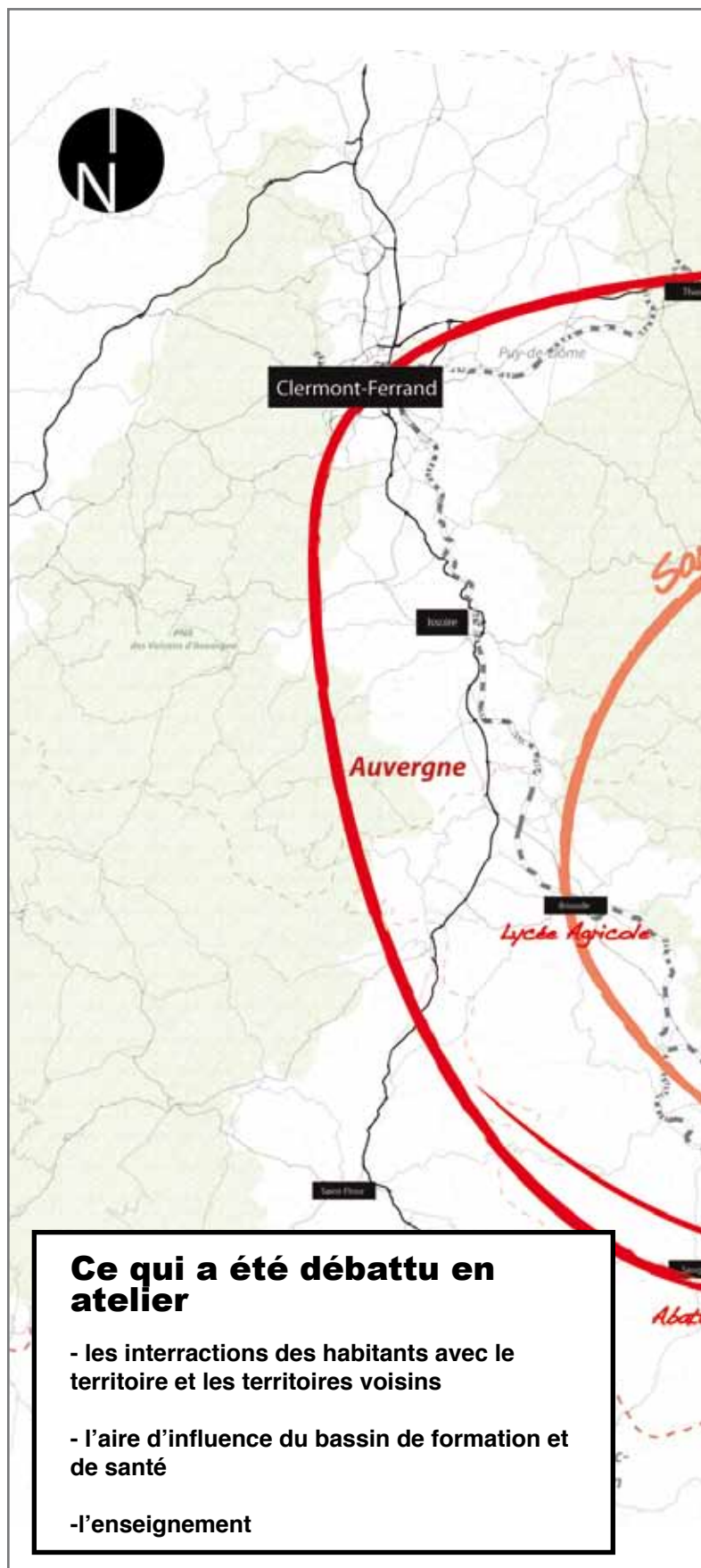
Sur les enjeux environnementaux, du cadre de vie et des paysages, le territoire s'insère plus ou moins dans la dynamique de sauvegarde du PNR du Livradois-Forez. L'analyse à une échelle plus large met en exergue l'accessibilité du territoire depuis les grands pôles que constituent Lyon et Clermont-Ferrand (à moins de 2h), la présence d'aéroports dans un périmètre proche (1h/1h15), auquel s'ajoute l'attractivité liée à des festivals d'audience internationale.



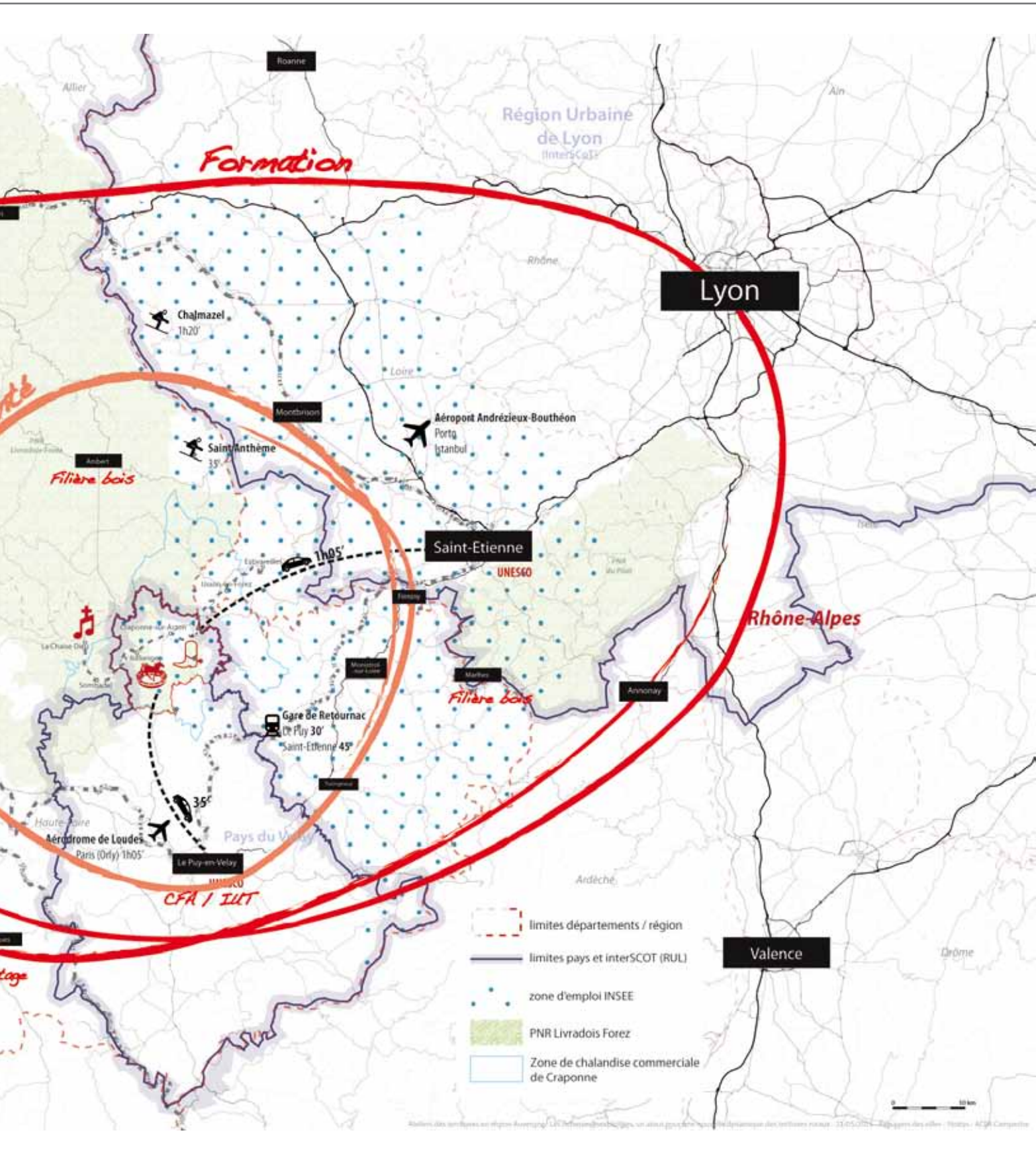
Viaduc de Pontempeyrat

En question

- Quelle synergie avec les fonctions métropolitaines de l'agglomération stéphanoise (formation, culture, résidences secondaires, développement économique) ?
- Quels projets en lien avec la dynamique du PNR du Livradois-Forez et celle du Pays du Velay ?



Les différents bassins de vie autour de Craponne



Démographie, services et animation

4.2 une offre de services à adapter à la nouvelle structure démographique

Le territoire de la communauté de communes connaît une situation contrastée en terme d'attractivité de la population. Globalement, les communes situées au nord du territoire perdent de la population (à l'exception de Saint-Jean d'Aubrigoux) alors que celles du sud en gagnent entre 1999 et 2011, sans doute du fait de la proximité du Puy-en-Velay. Craponne, la centralité de la communauté de communes est paradoxalement la commune qui perd le plus d'habitants alors qu'elle concentre les services et activités. Dans son ensemble **le territoire de l'intercommunalité vieillit.** La seule classe d'âge en augmentation entre 1999 et 2011 selon l'INSEE est celle des 60-74 ans.

Cette tendance est également observée au niveau régional : en 2040, sur le territoire Auvergnat, l'INSEE prévoit une **évolution de l'âge moyen**, celui-ci passant de 42,2 à 46,3 ans en moyenne.

Le vieillissement de la population induit la nécessité d'**adapter les services** sur le territoire, par un renforcement tourné vers le 3ème et 4ème âge. Or aujourd'hui on constate que les réponses en termes de services apportés à la population sont davantage orientées vers la petite enfance, la jeunesse et le grand âge (pôle petite enfance, maison de santé), peu sur les seniors (60-74 ans).

L'enjeu pour attirer de nouveaux résidents est de penser cette offre de services en termes de complémentarités. Aussi la création de services et d'animations adaptés à ces nouveaux résidents est une nécessité pour **l'attractivité et le rayonnement du territoire.**



Centre multi-activités communautaire à Chomelix

En question

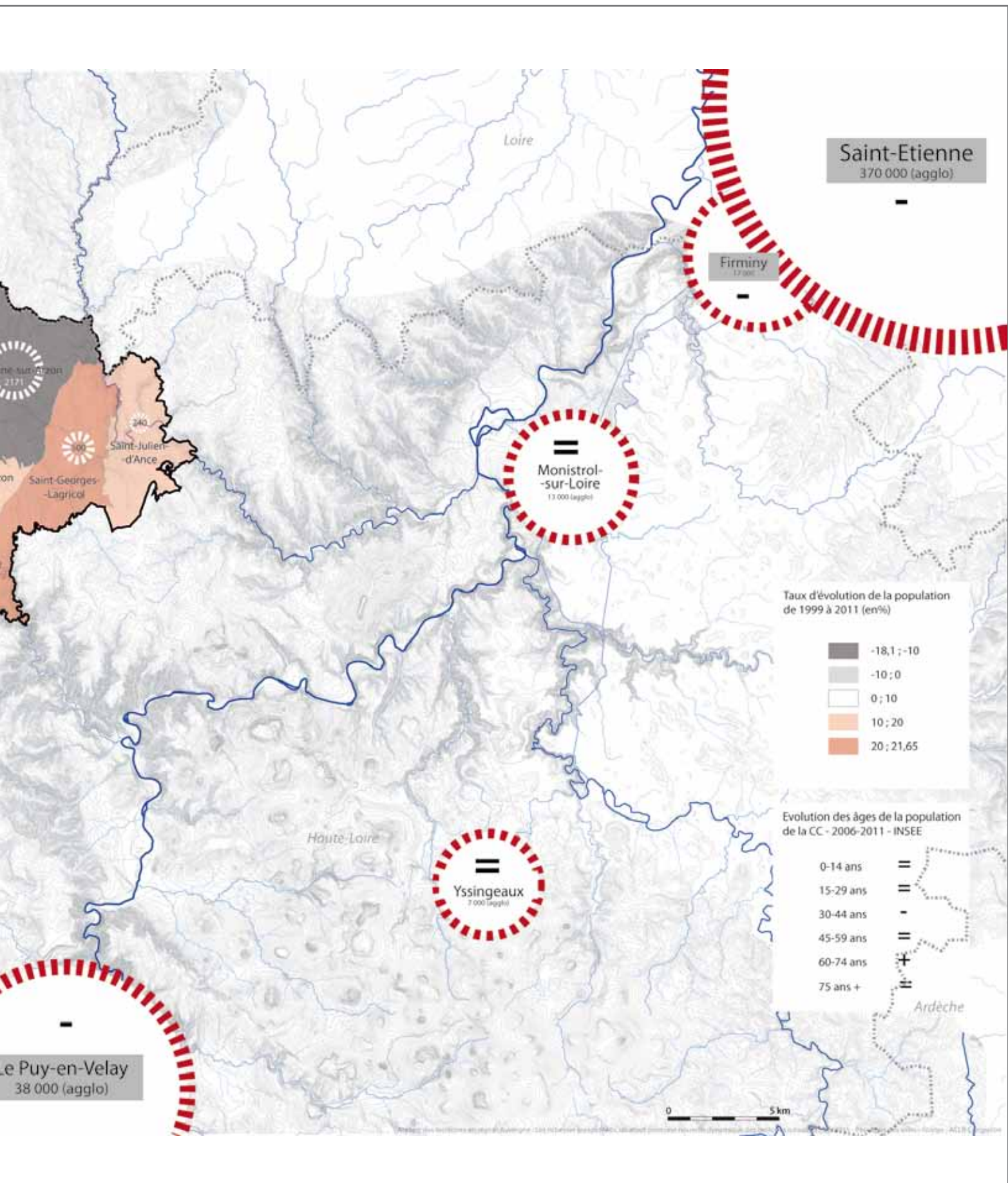
- l'offre de services adaptés aux seniors
- la capacité du territoire à attirer des créateurs d'entreprises en développant une offre de services adaptée aux nouveaux résidents



Ce qui a été débattu en atelier

- Les offres de services existants aujourd'hui sur la communauté de communes : centre social, associations pour personnes âgées ...
- L'opportunité de création de nouvelles activités en lien avec le vieillissement de la population : silver économie, numérique, remise au normes de bâtiments...
- Les entreprises innovantes créées sur le territoire. (figurées en rouge sur la carte)
- Le constat de jeunes qui adaptent leur projet de formation aux offres d'emploi présentes sur le territoire

Structuration démographique du territoire



Logements et vitalité des centres

4.3 Une vitalité fragile dans les centres

Comme évoqué précédemment, le territoire attire toujours. Cependant la plupart des centres bourgs des communes sont «**victimes de désertion**», cas bien visible à Craponne, où les habitants ne sont pas attirés par le centre pour y vivre. Ceci pose la question de l'adaptation de l'offre de logement aux modes d'habiter : problématique des espaces extérieurs /jardins/ stationnements en centre-bourg.

La vacance touche aussi les locaux commerciaux et ce quelle que soit la commune. Plusieurs communes se sont impliquées dans **le maintien du petit commerce** dans leur centres-bourgs par des actions d'acquisition/location. A Craponne dans l'hypercentre, les commerces sont nombreux à être fermés bien que la surface commerciale (superU) soit localisée dans le centre.

Le territoire présente également des lotissements, plusieurs élus constatent des difficultés dans la vente des lots, ce qui interroge la complémentarité des typologies dans l'offre d'habitat sur le territoire et **la solidarité entre les communes** sur ce sujet.

A noter l'énergie considérable de Craponne mise dans divers programmes de réhabilitation de logements dans le centre mais dont les moyens financiers demandés restent un frein devant l'ampleur du phénomène qui le touche.



Commerces dans le centre de Craponne

En question

- Les modes d'habiter
- La solidarité territoriale dans la lutte contre la vacance des logements et le déclin commercial en centre bourg
- La qualification des besoins en logement

Ce qui a été débattu en atelier

- Les formes d'habitat : maisons de bourg, maisons individuelles, appartements en centre ville et l'accessibilité financière des logements.
- Le devenir des lotissements
- Les attentes des nouveaux habitants en termes «d'espace»
- Les documents d'urbanisme des communes.
- Des pistes pour une solidarité intercommunale du droit des sols : PLUi, nouvelle commune.

De nombreuses communes encore sous RNU

69 000 €
Maison 12 pièces(s) - 170 m²
ST JEAN D'AUBRIGOUX 43800
Maison bourg St Jean d'Aubrigoux Maison de bourg en pierres avec ses dépendances : petit jardin
Surface habitable environ 170 m² - 3 niveaux
Cuisine : salle à manger - petit salon - grande pièce 40 m²
7 chambres - salle de bains - dressing
Chauffage central fuel
A restaurer - nombreuses possibilités.
Ref: 1362

Ce bien vous est proposé par:
AGENCE MONATTE
MOULIEUX

RNU
PLU
Carte Communale

Saint-Jean-d'Aubrigoux
Saint-Victor-sur-Arlanc
Craponne-sur-Arzon
Jullianges
Beaune-sur-Arzon
Saint-Georges-Lagricol
Saint-Julien-d'Ance
Chomelix

GALERIE MIKALEFF
COURTES

Agriculture et activité

4.4 le bois comme identité paysagère

Le plateau de Craponne, mi-agricole mi-forestier, a une **trame parcellaire très visible dans le paysage, composée de petites parcelles de prairies et de bois de pins sylvestres**. Des plantations résineuses plus récentes d'épicéas et de douglas, en forme de timbres postes, se détachent dans le paysage. L'occupation des sols est fortement influencée par le relief : boisements dans les grandes fractures formées par les vallées, boisements sur les sommets, agriculture dans les bassins, habitat dispersé (51% de la surface du territoire est agricole et environ 38% de la surface est en forêts).

Aux rebords du plateau, **des vues lointaines, dominantes, plongeantes, donnent une sensation d'espace** (vue sur la vallée de la Dore par exemple). Sur le territoire, l'Arzon et l'Ance sont 2 des 4 rivières auvergnates dont la qualité des eaux permet la présence de la moule perlière. Ce sont, avec la coulée de Bourriane, les seuls milieux naturels sur le territoire, identifiés par un zonage environnemental.

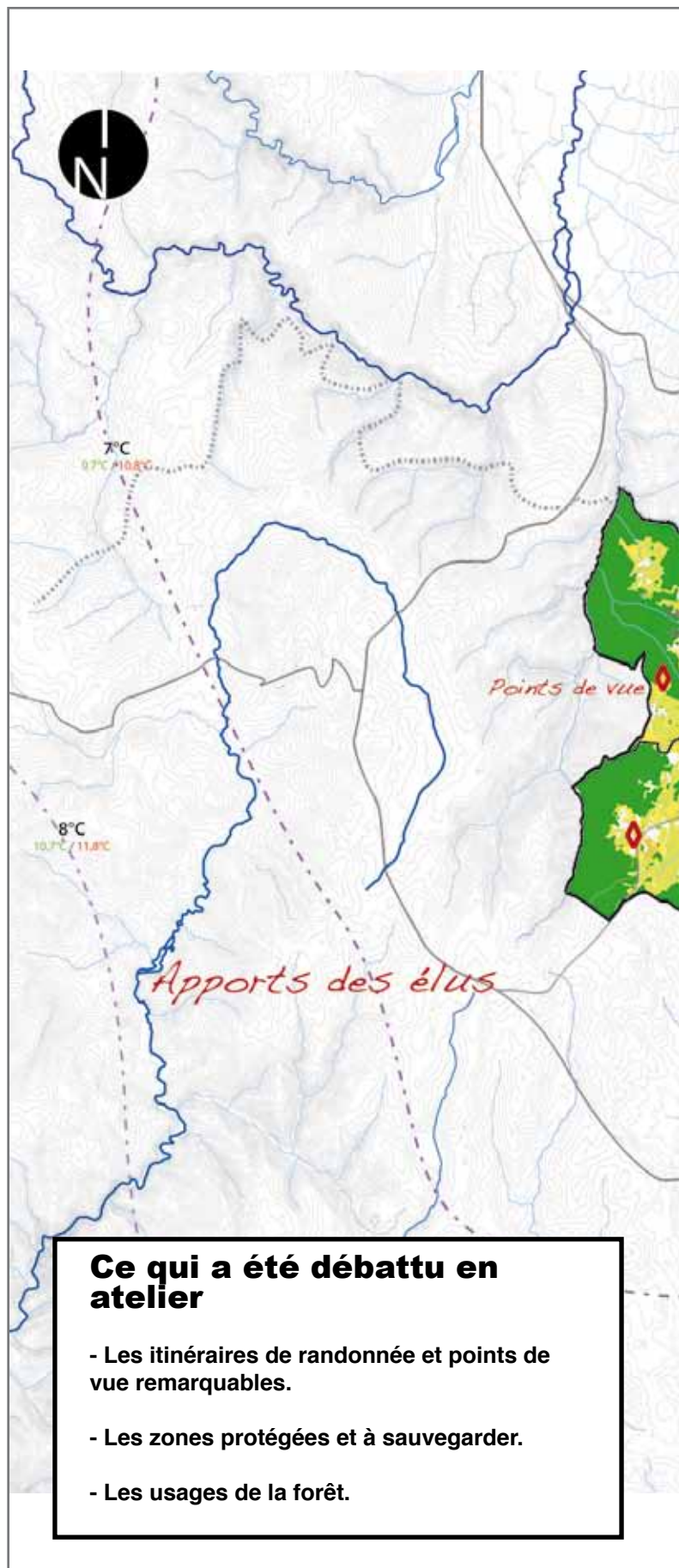
Le secteur agricole est un secteur d'activité important pour le territoire, qui emploie 15% de la population active, soit deux fois plus qu'au niveau départemental et trois fois plus qu'au niveau régional. Les exploitations sont majoritairement tournées vers la production laitière.

La SAU est globalement stable depuis 1988 contrairement à la tendance nationale, mais cela cache des différences selon les surfaces concernées : alors que les terres labourables augmentent, les surfaces en prairies diminuent. **Les productions de qualité** (un label rouge existe et plusieurs marques ont été développées, comme la pomme de terre de Craponne et les fruits rouges des monts du Velay), la valorisation (plusieurs ateliers de transformation) et la vente en circuit-court sont très présentes sur le territoire.

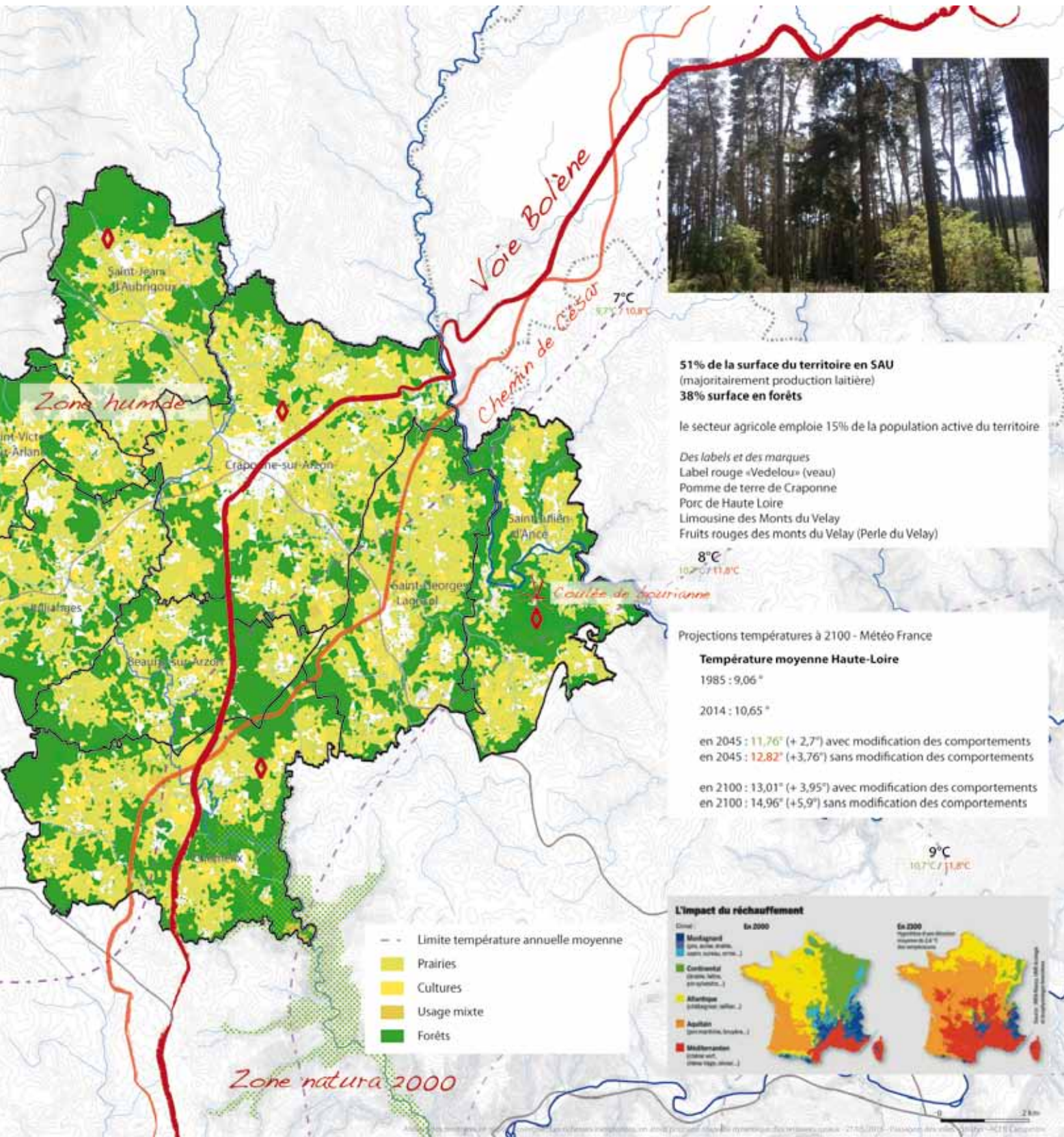
Enfin **la filière bois et notamment bois-énergie, est très développée sur le Pays de Craponne-sur-Arzon** avec de nombreuses scieries, comme Galien, et l'entreprise Cogra implantée à Craponne.

En question

- Comment limiter l'enrésinement et maintenir des peuplements de feuillus et de mélangés de moyenne montagne ?
- Comment concilier la compétitivité des activités économiques forestières et agricoles, et la préservation de la qualité biologique des milieux ?
- Comment diminuer la vulnérabilité de la ressource en bois face au changement climatique ?



La filière-bois structure l'économie du territoire



51% de la surface du territoire en SAU
(majoritairement production laitière)
38% surface en forêts

le secteur agricole emploie 15% de la population active du territoire

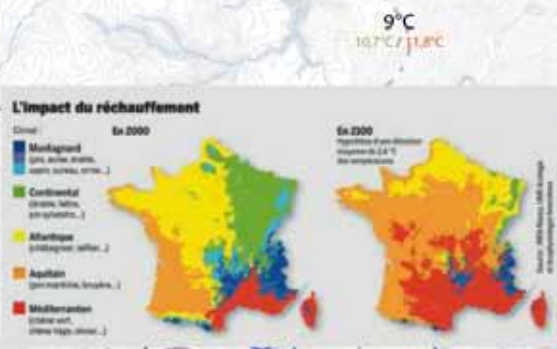
Des labels et des marques
Label rouge «Vedelou» (veau)
Pomme de terre de Craonne
Porc de Haute Loire
Limousine des Monts du Velay
Fruits rouges des monts du Velay (Perle du Velay)

8°C
10,2°C / 11,8°C

Projections températures à 2100 - Météo France

Température moyenne Haute-Loire
1985 : 9,06°
2014 : 10,65°
en 2045 : 11,76° (+ 2,7°) avec modification des comportements
en 2045 : 12,82° (+3,76°) sans modification des comportements
en 2100 : 13,01° (+ 3,95°) avec modification des comportements
en 2100 : 14,96° (+5,9°) sans modification des comportements

- - Limite température annuelle moyenne
- Prairies
- Cultures
- Usage mixte
- Forêts







5-Temps de la projection

quizz aux élus et acteurs

Quiz aux élus et acteurs

Objectif : comprendre comment les élus perçoivent leur territoire et se projettent.

A l'occasion du premier atelier du 21 mai, collégalement, les élus de chaque commune ont été invités à remplir un questionnaire :

- ce qui existait en 1985 et qui a disparu
- ce qui a peu changé depuis 1985 dans votre commune
- ce qui a changé depuis 1985 dans votre commune
- 3 voeux pour 2045

Il en ressort trois points de convergence

- la nécessaire complémentarité entre les communes
- le renouvellement prioritaire du centre-ville de Craponne
- la culture et le cadre de vie comme deux éléments sur lesquels capitaliser

Questions	Ce qui existait en 1985 et disparu
Réponses récurrentes	Les petits commerces (b épiceries...) Ecoles L'industrie textile et mécan Les petites exploitations agr Gare de marchandises Esprit de solidarité
Réponses «ponctuelles»	Marché agricole à Crapon Le téléphone dans le villa Clinique St Dominique

Complémentarités

Parmi ce qui a disparu depuis 1985 dans les communes de la CC, il apparaît que la fermeture des petits commerces de proximité a fortement été ressentie, mais aussi celle de services publics. Le changement des modes de consommation (commandes par internet, drive, supermarchés...) ont eu un impact sur la vie commerciale des villages.

La création de la communauté de communes est un élément qui revient comme un événement nouveau entre 1985 et aujourd'hui, montrant le changement d'échelle des prises de décision et de la réflexion territoriale.

Dans leurs souhaits à 2045, les élus formulent l'idée de fusion de communes.



En synthèse

Qui a	Ce qui a peu changé depuis 1985	Ce qui a changé depuis 1985	3 vœux pour 2045
ars, nique agricoles	L'attractivité centrale de Craponne Les axes routiers La qualité de vie Les paysages Economie agricole dominante	Vieillessement de la population Zones d'activité Désertion des bourgs Constructions en périphérie des bourgs Communauté de communes Aménagement des bourgs Perte du lien social De plus grandes exploitations agricoles La mobilité pour le travail	Désenclavement De nouveaux habitants Gagner de l'emploi Retrouver une dynamique en centre bourg Gagner de la population active Fusion de communes Prise de conscience du capital culturel, architectural et paysager du territoire
anne age	Répartition entre bois et prairie Espaces sportifs	L'accès au soin à la campagne Le climat Eclairage public Installation de familles extérieures	Reconnaissance de la ruralité Intégration de l'hippodrome dans un projet de territoire Egalité des territoires ruraux et urbains en terme d'infrastructures de communication

Les résultats

Renouveau des centres bourgs

La question des centres bourgs revient de nombreuses fois à travers les différentes réponses au questionnaire, aussi bien pour souligner la disparition des petits commerces que le souhait de les voir revivre et concentrer de nouvelles activités et habitants.

«Fuite des activités en périphérie», «construction de nouveaux lotissements», «désertion des bourgs» : les élus témoignent d'évolutions impactant l'identité rurale de tout le territoire et plus largement les liens sociaux.

Cadre de vie

A l'analyse des questionnaires, le cadre de vie et l'environnement préservé de la communauté de communes reviennent comme des intangibles qui n'ont pas ou peu évolué depuis 1985. Il constituent pour les élus un atout, et portent la qualité de vie du territoire. Le caractère boisé de l'intercommunalité fait parti des éléments qui n'ont pas changé en 30 ans et l'accent est mis sur la volonté de requalification des centres, sur les aménagements pour randonneurs et la préservation du cadre rural et boisé du territoire traduisent cette attention forte à la mise en valeur du cadre de vie





6- Vers une intuition partagée

**6.1 L'intuition des concepteurs
« Faire des choix, miser sur ... »**

**6.2 Trois axes
pour un projet commun**

6.1 L'intuition des concepteurs « Faire des choix Miser sur ... »

A l'issue de la visite du territoire et des débats de la matinée, l'équipe projet interpelle les élus et acteurs par une série de questions :

- Sur quoi le territoire peut-il compter ?
- Sur quels atouts peut-il capitaliser ?
- Quels projets peut-il développer ?
- Quels partenariats / coopérations engager ?

Le questionnement aborde également :

- les enjeux liés au changement climatiques
(- Et si demain il n'y a plus de résineux ?,
- les évolutions démographiques
(- Et si demain les habitants sont majoritairement des retraités ?),
- l'évolution des pratiques culturelles
(- Et si demain les festivals ne rencontrent plus le succès ?)

De l'avis des concepteurs, **l'enjeu pour le territoire relève prioritairement « du choix »**. Dans le cadre de l'élaboration de son projet de territoire, la communauté de communes du Pays de Craponne a identifié 60 pistes de projets (ci-contre) sur les thèmes suivants :

- commerces et services de proximité
- communication, identification du territoire, interconnaissance
- coopération entre collectivités
- tourisme
- cadre de vie
- environnement
- mobilité
- monde associatif
- culture
- sport

Ces projets nécessitent d'être **hiérarchisés** : lesquels sont les plus importants parmi les projets retenus ? Et **prioriser** dans le temps : savoir par lequel on commence.

Il s'agit enfin de repérer les **projets-pivots** c'est à dire à même d'entraîner dans leur sillage d'autres actions et projets connexes susceptibles de les renforcer.

Pour parvenir à cette hiérarchisation et priorisation, l'équipe de concepteurs propose de mettre au débat 3 axes pour un projet commun : « **miser sur ...** »

60 pistes de projets pour le pays de Craponne

COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITE

Adapter les services

- 1- Maison de la santé
- 2- Aide à la mise en place de résidences – logements adaptés pour personnes âgées et personnes à mobilité réduite
- 3- Répondre aux besoins de la population vieillissante

Accompagner le développement économique

- 4- Avoir des espaces dédiés pour accueillir « à la demande » des porteurs de projets (pépinière ou hôtel d'entreprise, boutique d'essai)
- 5- Revalorisation du marché
- 6- Formation des TPE aux appels d'offres
- 7- Plateforme de regroupement pour des services aux entreprises

Travailler des ressources et potentiels sous exploités sur le territoire dans l'objectif de les développer

- 8- Pôle Bois : valoriser la 2ème transformation
- 9- Valorisation de nouveaux atouts apportés par le très haut débit

Valoriser les productions locales

- 10- Label « Bien manger » sur le plateau
- 11- Point de vente virtuel pour les produits locaux
- 12- Unité de transformation agricole des produits locaux agricoles
- 13- Favoriser les circuits courts chez le particulier et dans la restauration collective

COMMUNICATION – IDENTIFICATION DU TERRITOIRE – INTERCONNAISSANCE

Accompagner et fédérer

- 14- Favoriser l'interconnaissance des structures et acteurs locaux

Faire connaître le territoire et ce qui s'y passe à l'extérieur

- 15- Un appui fort des animations d'envergure tel que le Festival Country
- 16- Un renforcement des éléments de communication vers l'extérieur

COOPERATION ENTRE COLLECTIVITES

- 17- Travailler collectivement avec les collectivités voisines et des partenaires techniques sur des thématiques ciblées (bois, économie, filière équine, santé)

TOURISME

- 18- Restructuration des campings municipaux
- 19- Regroupement des hébergements virtuels (hôtels éclatés)
- 20- Réflexion sur le chemin de St Jacques
- 21- Maison de pays
- 22- S'inscrire dans une stratégie touristique à l'échelle du Pays
- 23- Professionnaliser l'accueil touristique
- 24- Optimiser les infrastructures - événements touristiques déjà existant(e)s

CADRE DE VIE

Revitaliser le centre bourg de Craponne

- 25- Rénovation du bourg centre
- 26- Poursuivre le réaménagement des espaces publics
- 27- Réhabilitation de locaux pour mettre à disposition d'entrepreneurs, d'associations
- 28- Un renouvellement de l'offre de logements
- 29- Un aménagement des espaces publics confortables accessibles
- 30- Revitaliser les placettes structurantes
- 31- Jouer la carte touristique et patrimoniale

Renforcer le cadre de vie agréable du Pays

- 32- Amélioration des entrées de bourg et des points noirs
- 33- Amélioration du cadre de vie par des actions « simples »
- 34- Aide à l'investissement des communes (balayeuse)
- 35- Création de jardins partagés / familiaux

Entretenir le petit patrimoine

- 36- Engagement des tranches concernant la reprise de l'Eglise
- 37- Prévoir un programme de réparation des tableaux et ouvrages de l'église
- 38- Remise en état de l'Eglise de Pontempeyrat
- 39- Entretien et valorisation des maisons d'assemblée, des béates ou des puits, lavoirs, fontaines, croix

Se doter d'équipements pour répondre aux attentes de toute la population

- 40- Espace skating et mini terrain de jeux
- 41- Halle Multifonctionnelle
- 42- Rénovation des wc publics

Entretenir les bâtiments publics

- 43- Mises aux normes d'accessibilité et de sécurité de la Grenette
- 44- Mises aux normes d'accessibilité et thermique du groupe scolaire
- 45- Mises aux normes d'accessibilité et thermique de l'hôtel de ville
- 46- Réhabilitation de l'Hôtel de ville

ENVIRONNEMENT

- 47- Encourager une gestion durable des espaces forestiers en s'appuyant sur l'expertise du PNR Livradois-Forez
- 48- Sensibiliser au tri sélectif
- 49- Valorisation des déchets
- 50- Réduire la part des énergies non renouvelables dans les dépenses des Communes de la ComCom.

MOBILITE

- 51- Proposer une offre de transport adaptée tant en interne que vers l'extérieur

MONDE ASSOCIATIF

Conforter le centre social de Craponne

- 52- Confortation du centre social,
- 53- Favoriser le lien social entre les générations

Apporter du soutien aux activités associatives et conforter l'offre »

- 54- Etoffer l'offre culturelle intercommunale en s'appuyant sur un tissu associatif diversifié et fort
- 55- Possibilité d'acheter du matériel pour mutualiser (ex podiums, scène)

CULTURE – SPORT

Apporter de l'appui (ingénierie et investissement) aux structures et manifestations existantes

- 56- Aide pour monter un projet événementiel (technique et financier)
- 57- Achat d'un appareil numérique pour le cinéma
- 58- Aide à l'investissement de pelouse synthétique (stade de foot)
- 59- Itinérance - projet d'implantation chapiteau sur le territoire
- 60- Création d'une salle d'activité pour les activités culturelles et artistiques et animations

Liste établie à partir du travail fourni dans le cadre du projet de territoire - 31/03/14

3 axes proposés au débat pour un projet commun

Axe I : Une complémentarité communes et territoires

Miser sur une politique du logement à l'échelle de la communauté de communes

Objectifs :

- attirer de nouveaux habitants
- définir une ambition commune en matière de production/ réhabilitation de logements et partager des exigences de qualité communes

Miser sur le désenclavement numérique

Objectifs :

- gagner de l'emploi,
- attirer des porteurs de projets.

Miser sur une structuration, montée en charge, diversification de la filière bois

Objectifs :

- nouer des partenariats avec la filière design de St Etienne.





3 axes proposés au débat pour un projet commun

Axe 2 : Solidarités et métamorphose

Miser sur une offre de services nécessaire à la vie quotidienne de la population locale :

Objectifs :

- offrir des services à la personne,
- une vitalité commerciale,
- des offres de soins,
- des infrastructures sportives,
- des équipements culturels,
- des transports alternatifs à la voiture,
- des activités enfance-jeunesse,
- des activités 3° et 4° âge
- retrouver une dynamique en centre bourg

Miser sur une mise en valeur du patrimoine bâti :

Objectifs :

- développer des logements adaptés,
- développer des nouvelles formes de logements (coopératifs...)
- prioriser sur le coeur de service du territoire : centre bourg de Craponne,
- rénover - revaloriser l'existant.





Les bureaux de poste bientôt transformés en maisons de services publics ?



Pourra-t-on bientôt aller chercher son courrier, sa facture d'électricité et rencontrer un conseiller du Pôle emploi dans un seul et même lieu ? La Poste a annoncé mercredi 25 février étudier la possibilité de transformer certains bureaux de poste en « maisons de services au public » et de les ouvrir à des opérateurs et à des collectivités, à la suite d'un rapport remis en janvier.

Résidence Senior et Silver Mobilité

La Caisse des Dépôts, ses filiales Transdev et Icade, ainsi que la société Automobilité, start-up rochelaise nouvellement créée, expérimentent pour la première fois en France, deux offres combinées et adaptées de mobilité (véhicules électriques et transport à la demande) pour des résidents en Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Autonomes (EHPA). Cette initiative est conduite par l'incubateur de projets innovants du groupe Caisse des Dépôts : le Lab CDC.

Automobilité et Transdev proposent respectivement de mettre à disposition au sein des EHPA des véhicules électriques en libre accès et en auto-partage, des mini-bus aménagés avec chauffeur à la demande ainsi que des autocars. Deux résidences de services rochelaises - Villa Royale et Villa Océane - sont partenaires pour expérimenter ces nouveaux services complémentaires qui préviennent des situations d'isolement, de rupture du lien social, ou de dépendance.



3 axes proposés au débat pour un projet commun

Axe 3 : La culture et le cadre de vie

Miser sur une programmation culturelle et événementielle d'envergure internationale

Objectifs :

- capitaliser sur les festivals de la Chaise Dieu et de country
- devenir le rendez-vous annuel incontournable du festival de LandArt sur la thématique du bois,
- envisager des coopérations à des échelles élargies (festival polyculture, festival Horizons...),

Miser sur des bâtiments signatures du territoire et des réhabilitations exemplaires

Objectif :

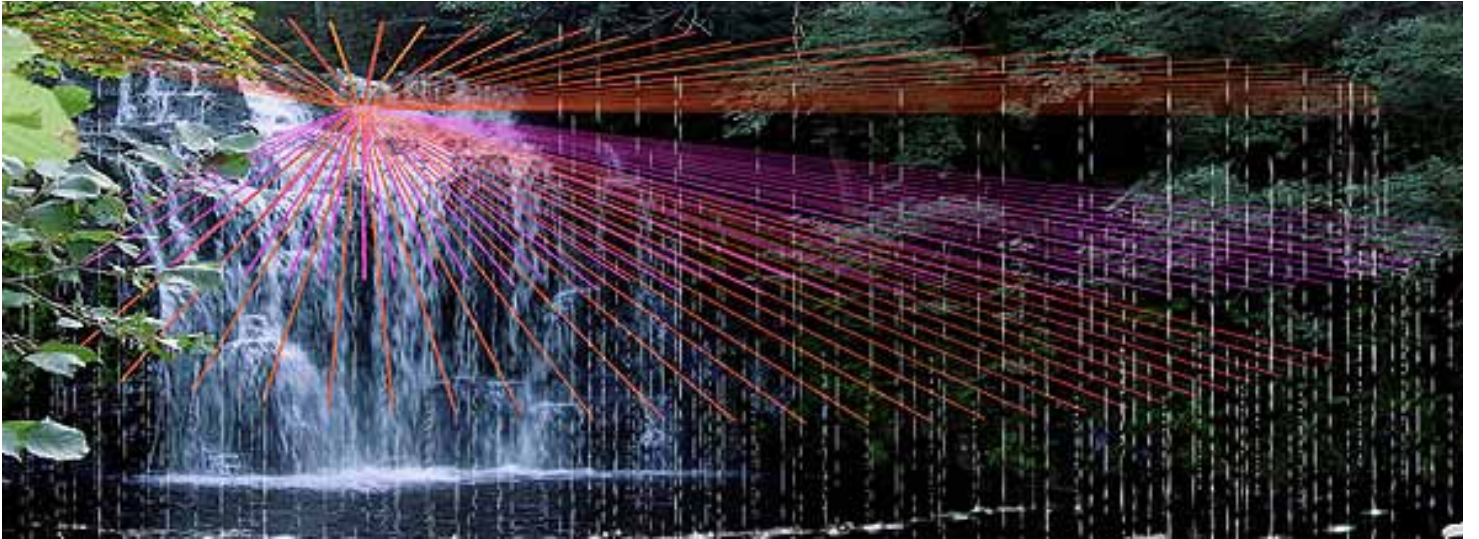
- devenir le territoire de référence de l'éco-rénovation pierre / bois

Miser sur la valorisation du capital paysager

Objectifs :

- préserver la ruralité du territoire
- valoriser le capital culturel, architectural et paysager





6.2 Trois axes pour un projet commun

Les élus ont exprimé un impératif de solidarité entre les communes sur les différents enjeux de développement de l'intercommunalité. Cette volonté se traduit par le premier axe « **miser sur les complémentarités entre les communes et les territoires** ». Tout projet global devra s'appuyer sur les singularités et spécificités de chaque espace, notamment dans les **modes d'habiter**, de sorte que l'attractivité de la communauté de communes soit bien la résultante du dynamisme de chacune de ses entités. **Il en est de même sur le plan agricole ou du maillage de services.**

Ce premier axe qui organise les complémentarités entre les communes inter-agit avec le deuxième axe « **miser sur les solidarités et la métamorphose** ». Il s'agit de porter un projet de réhabilitation du bourg-centre de Craponne, qui **renforce son rôle de pôle de services, d'activités et de commerce**, pour l'ensemble de la ComCom, du plateau de Craponne, du Pays de Craponne et au-delà. En redonnant un nouvel élan au bourg de Craponne, c'est tout le territoire environnant qui est gagnant, **à la condition d'un développement résidentiel de Craponne complémentaire de l'offre d'habitat proposée dans les autres communes**. Ainsi le principe « prioriser le développement et maintenir la diversité des modes d'habiter » répond bien aux exigences d'une complémentarité entre les communes et d'une ambition renouvelée pour Craponne.

Ces deux premiers axes entrent en résonance avec le 3e axe « **miser sur la culture et le cadre de vie** », qui forment un socle d'aménités commun aux habitants du territoire. La vitalité culturelle du Pays de Craponne constitue un facteur d'attractivité pour de nouveaux ménages, pour des porteurs de projets économiques, sociaux, artistiques; la culture crée du lien entre les habitants, les visiteurs, les entrepreneurs, les communes. La culture fait rayonner Craponne auprès des passionnés du monde entier (Festival Country, Chaise-Dieu, ...).

Le cadre de vie est également une richesse partagée entre Craponne et toutes les communes, chacun contribuant à créer un art de vivre propre au territoire. Les élus ont beaucoup insisté sur l'atmosphère villageoise du territoire, la qualité du lien social, la réalité des solidarités entre les habitants et les acteurs. Le cadre de vie, c'est bien plus que l'écrin naturel et les aménités, c'est aussi et surtout un « vivre-ensemble » qui unit les gens plus que les sépare, qui rassemble les initiatives plus que les isole, qui inclut les acteurs plus qu'il ne les exclut.

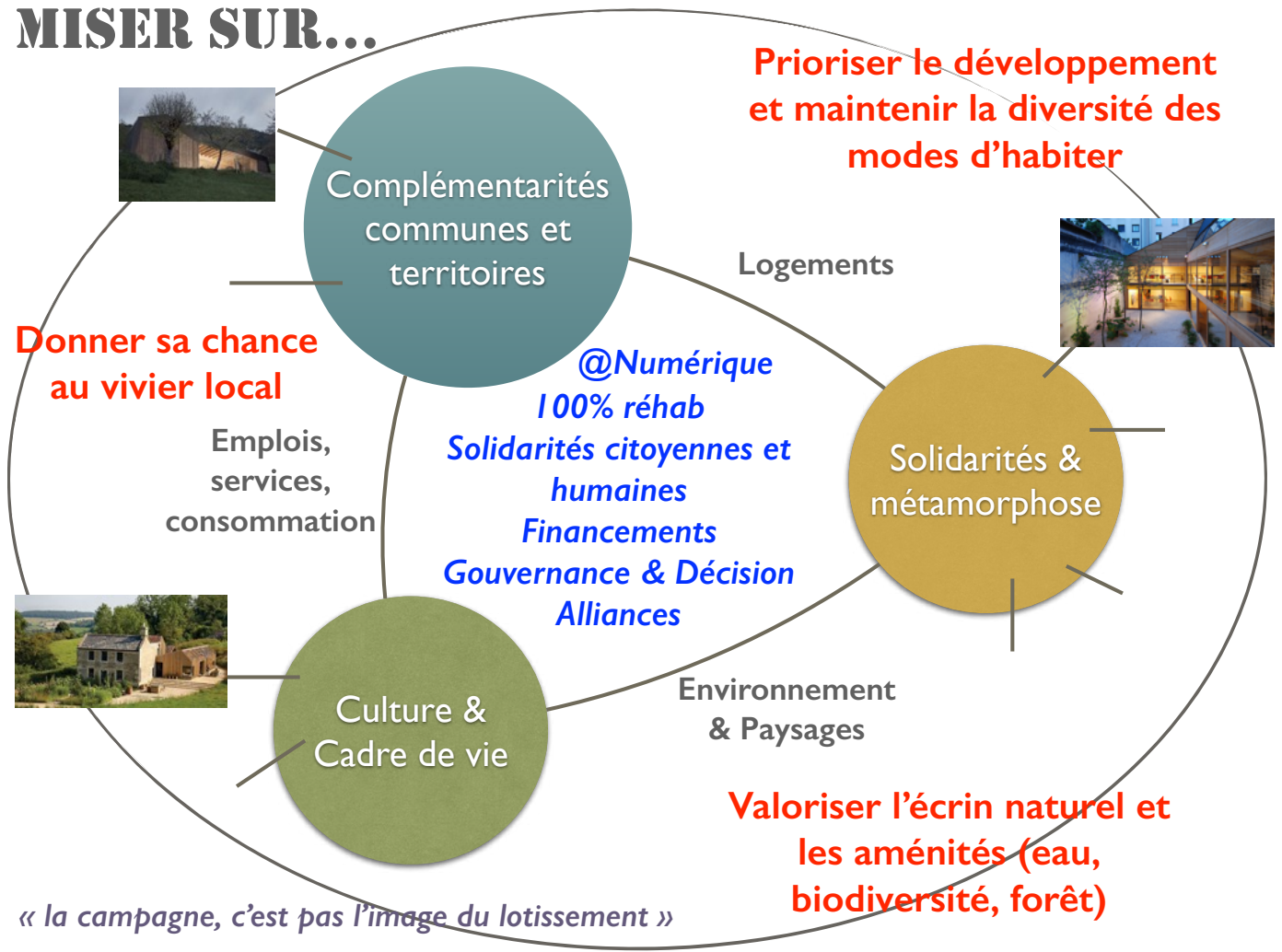
Aussi, cet axe « miser sur la culture et le cadre de vie » est vu comme un vecteur d'attractivité et de développement économique, avec le pari de « donner sa chance au vivier local » et dans l'idée que **les services et activités qui concourent au cadre de vie, sont également générateurs d'emplois.**

Ces trois axes forment un tout. Pour que chacun donne sa pleine mesure pour l'avenir de la ComCom de Craponne-sur-Arzon, il se nourrit des autres, autant qu'il apporte et en démultiplie l'efficacité.

En synthèse, ce qui a été débattu :

- L'appropriation par la population du projet de territoire et les moyens pour communiquer le projet auprès des habitants.
- Les projets offerts aux jeunes qui veulent s'installer : miser sur l'envie d'entreprendre.
- Les formations pour les jeunes qui veulent rester dans le territoire afin de ne pas limiter leur ambitions aux offres proposées par le territoire : MOOC (cours en ligne)...
- Le devenir des lotissements.

MISER SUR...



Sur les ondes de radio Craponne

Pour conforter l'intuition de projet en fin d'atelier, les participants se sont prêtés à un jeu : chacun devait se projeter en animateur de Radio Craponne et proposer, à ce titre, les annonces de l'édition du jour en 2045.

En synthèse

L'exercice a permis d'enrichir le contenu et la compréhension des trois axes de l'intuition partagée, en lui donnant une coloration particulière :

- sur l'axe « complémentarités », une coloration marquée par une gouvernance volontariste donnant une place majeure à une logique de solidarité entre les communes, dans le cadre intercommunal

- sur l'axe « solidarités et métamorphose », une coloration ciblée sur les actions autour du logement, des espaces publics, des lieux du vivre-ensemble, des nouveaux modes d'habiter

- sur l'axe « culture & cadre de vie », une coloration rythmée par la vitalité de la vie culturelle, des associations, des événements ouverts sur l'extérieur, du lien avec les habitants

La trentaine d'idées issues de cet exercice « à la une de Radio Craponne » sont le signe d'une appropriation par les participants des trois axes proposés.

A Craponne, l'innovation sort du bois !

Extrait de l'exercice Radio Craponne 2045

L'image suivante reprend des extraits de ce travail fait en séance. Plusieurs grandes lignes directrices se dégagent :

- le pari de **l'intelligence collective et des dynamiques collaboratives**, pour rénover et réhabiliter les bâtiments du centre-bourg, à la fois pour la réalisation des travaux, leur financement, la conception des projets

- **la place centrale accordée à la forêt et au bois**, comme matériaux de construction, comme source d'énergie renouvelable, comme élément identitaire du paysage, comme enjeu d'adaptation au changement climatique, comme espace de projet avec le PNR

- **la création artistique, culturelle et architecturale, comme vecteur de rayonnement du territoire** et aussi comme liant entre les différentes communes du territoire, ainsi qu'entre le territoire et ses habitants

- l'hybridation entre modernité et tradition, par la **transformation de l'existant** plus que son remplacement ou l'importation d'éléments extérieurs.

- le **partenariat avec la métropole stéphanoise**, vue comme un espace de ressources pour les porteurs de projets locaux, une vitrine et un tremplin vers le monde extérieur

- enfin, une **très forte solidarité entre les communes** de la ComCom, et plus largement du plateau de Craponne, avec un message d'unité, de cohésion et de pragmatisme

**Une vision du territoire en 2045 :
Que va-t-il se dire sur Radio
Craponne dans 30 ans ?**

cahier de suivi - 05 juin 2015



Après l'Autriche, Saint Etienne capitale européenne du Design Bois, en relation avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Ebénisterie de Jullianges



L'association «l'art de vivre craponnais» créée en 2015 rassemble aujourd'hui 30% de sa population



L'eau de Saint Victor arrive au robinet ! Le prix de l'eau est divisé par 2 !



Le tramway électrique de déplacement à la demande sera inauguré



Craponne relance le Bikini en dentelle pour le 3ème âge : « le Bikini Craponne »

Complémentarités
communes et
territoire



Déjà 20 ans ! Les habitants des logements coopératifs témoignent



Création d'une AOP huile d'olive de Craponne

Sur les ondes de
**Radio
Craponne**



Craponne : site modèle de collaboration entre artisans d'art travaillant le bois et designers du monde entier



Au pays de Craponne, l'innovation sort du bois



Inauguration du marché couvert de Craponne!

Culture et Cadre
de vie



C'est confirmé ! Le président des USA inaugure le 60ème festival country de Craponne!



Le tramway électrique de déplacement à la demande sera inauguré



Dimanche, la fête du cerf-volant à Saint-Victor-sur-Arlanc accueillera 20 000 personnes



Le territoire de Craponne fête ses 60 ans d'adhésion au Parc Livradois Forez et reçoit un label pour son engagement en faveur de la préservation de son cadre de vie



Inauguration du centre d'artisanat et d'art du territoire de Craponne

Métamorphose de
Craponne

Conclusion de la journée d'atelier

L'atelier a permis de consolider en séance les 3 axes de la stratégie du territoire et d'identifier un certain nombre de projets en lien avec ces trois axes grâce au jeu «Radio Craponne». Ces projets ainsi que ceux recensés par le projet de territoire feront l'objet d'une spatialisation en interatelier par l'équipe-projet.

Le 01 juillet 2015, il s'agira ensemble sur la base de fonds de plan d' :

- enrichir, supprimer, déplacer les projets indiqués sur les plans
(ex : habitat participatif à Craponne)
- identifier des démarches, actions non spatialisables
(ex: fusion de communes)
- organiser, hiérarchiser, prioriser : quelle importance entre les projets ? par quoi commence-t-on ?
- identifier les projets-pivots, ceux qui fédèrent autour d'eux un ensemble de projets
- arbitrer collectivement.







Entretiens inter-ateliers

CAUE 43
(conseil en architecture, urbanisme
et environnement)

DDT 43 - service Habitat

PNR Livradois Forez
(urbanisme)

PNR Livradois Forez
(filière bois)

CRPF
Centre Régional de la Propriété Forestière

POINT MÉTHODE

Un certain nombre d'entretiens avec les acteurs du territoire ont permis de tester la stratégie définie tout au long de la démarche auprès de ces derniers.

Une grille d'entretien commune a été définie pour conduire ces entretiens.

Les compte-rendus de ces entretiens figurent dans les pages qui suivent

CAUE 43

(conseil en architecture, urbanisme et environnement)

Daniel Crison

Directeur

30 juin 2015

Votre vision du territoire ? Partagez vous notre lecture du territoire et de ses enjeux ?

Craponne est un territoire volontaire

Sur les enjeux qui vous concernent, quelles actions conduisez vous ?

Le CAUE accompagne le bourg centre de Craponne avec comme entrée l'habitat : lancement d'une étude qui devrait aboutir à un plan de sauvegarde pour faire en sorte que l'habitat soit ré-habitable + commerce. La même réflexion est conduite à Saugues mais les démarches intellectuelles ne sont pas au RDV. Les BE ne prennent pas la mesure d'un bourg au milieu d'un territoire rural en déshérence. Les schémas mentaux des années 70 perdurent.

Sur Craponne, il faut que les communes soient solidaires. Cela fait plus de 10 ans que le CAUE suit Craponne, avec le PLU, opération OPAC, aménagements des espaces publics par Verney Carron. Le CAUE est intervenu sur l'hôpital. A ce titre, le site de l'ancien hôpital reste un site de projet potentiel : quel devenir ?

Connaissez-vous des montage d'opération innovants ?

Non, tout est à inventer, les opérateurs de logements sociaux sont très frileux... car la demande n'est pas suffisante.

Vorey est une autre opération type centre bourg.

Quelles relations avec le PNR ?

Cette après midi a lieu un rassemblement sur la question des centres-bourgs avec le PNR, les communes de Saugues, Craponne pour partager les problématiques, c'est une sorte d'assise des bourgs-centres.

Saugue connaît une situation similaire à celle de Craponne, il anime tout un bassin de vie, de la même manière l'habitat est en déshérence... Le projet de la municipalité portait sur la réhabilitation du centre-bourg. Le CAUE avait accompagné à l'époque et débouché sur un étude d'aménagement habitat. Actuellement phase appel d'offres.

La commune de Laussone (Mezenc) est une référence également : le bourg-centre possède encore des commerces. La région Bourgogne est un exemple également. Les Mont d'Ardèche aussi dans la réflexion sur les bourgs centres

Qu'en est-il de la solidarité entre les communes ?

Jusqu'à un certain point ... que si il y a un contrat à la clef qui force à réfléchir ensemble.

Le CAUE et le PNR ont été présenter le PLUi aux communes autour de la Chaise Dieu. La Communauté de communes du pays de Caryre-Pradelles est inscrit dans une démarche PLUi.

Le CAUE est peu sollicité par les privés pour réhabiliter leur patrimoine.

Quels effets attendus? Déjà observés ?

Pas assez de recul

Ce qui manque selon vous dans le territoire (actions, démarches, moyens, partenariats) ? Quelles propositions feriez-vous ? Quelles urgences ?

Il manque de le matière intellectuelle.

Il manque d'ingénierie

Il faut partager des compétences : par exemple, l'entretien des ponts, des routes et des compétences en développement des territoires, capable de monter les dossiers et de les faire vivre, d'animer.

DDT 43 service habitat (direction départementale des territoires)

Serge Chapon

Bureau financements, logement, études, habitat et rénovation urbaine

30 juin 2015

Sur les enjeux qui vous concernent, quelles actions conduisez vous ?

Le service habitat fait de l'observation mais met en place les politiques, donne les financements.

Les statistiques mobilisables sont Filocom, Anah - propriétaires occupants.

A savoir : l'Anah centrale a un mandat pour une AMO flash : voir dans quelle mesure il serait possible de la solliciter.

Quelles conditions pour solliciter AMO flash ?

Difficultés repérées sur le terrain, difficultés repérées dans le centre bourg ...Il faudrait pouvoir pointer une poche spécifique. Faire du terrain pour voir.

Dans le cadre du Programme habiter mieux, un opérateur Anah peut accompagner les propriétaires pour monter des dossiers de réhabilitation chaque année. Par exemple un propriétaire à la sortie de Craponne a réhabilité 5 logements. Il ne sont pas encore tous pourvus parce qu'ils n'ont pas de balcon... dans les territoires ruraux, il y a besoin d'espaces extérieurs encore plus qu'en milieu urbain.

Pourrait-on solliciter une RHI à Craponne ?

RHI à Yssingeaux, c'est la SEM Haute Loire (intervient sur Yssingeaux pour monter les dossiers RHI) qui est ingénierie.

Ce qui manque selon vous dans le territoire (actions, démarches, moyens, partenariats) ? Quelles propositions feriez-vous ? Quelles urgences ?

Une économie dans ces territoires, sans économie, pas de population.

Une solidarité entre les communes.

PNR du Livradois Forez

Jean-Luc Monteix

Claire Buty (en charge du programme «habiter les centres-bourgs»)

30 juin 2015

Sur les enjeux qui vous concernent, quelles actions conduisez vous ?

Le parc a été créé en 1984 à l'époque où aucun Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) n'existait sur le territoire d'étude, depuis les EPCI ont créé des espaces de projets, du coup le PNR est plus absent sur ces territoires.

La Commune de Craponne n'a pas approuvé la charte mais la Communauté de Communes (CC) oui, la CC a adhéré à l'atelier d'urbanisme du PNR qui est un outil d'aide pour la planification, l'opérationnel, ils bénéficient d'une aide à ce titre. L'atelier est collectif (CAUE, DDT, PNR...).

Les missions du PARC

- PLU (4 PLUi : CC d'Olliergues, 2 arrêtés (vallée de l'Ance, pays de Cunlhat, Ambert)
- Rénovation de bâtiment (utilisation du bois local dans la construction)
- Eco quartier, extension de bourgs, lotissements
- Aménagement de bourg et de site
- Aide à l'écriture de cahiers des charges, appels d'offres, suivi de marché
- Formation action des élus en lien avec l'ARDTA (Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne)

Démarche «habiter les centres bourgs»

2011 et 2013 : appel à intérêt lancé par le PNR pour 6 communes test volontaires pour une stratégie à moyen-long terme sur leur bourg afin de mobiliser le privé et le public dans leur redynamisation.

12 candidats, 6 déçus / 6 sélectionnés

Le PNR accompagne dans leurs réflexions les communes avec une équipe pluridisciplinaire qui co construit avec les habitants.

Ambert a sollicité le parc , Olliergues et Chabreloche (avorté) pour une seconde génération (2013).

On constate que «sortir du projet n'est pas difficile, de l'opérationnel c'est plus compliqué»

Objectif : monter des projets publics/privés (aménageurs, investisseurs privés)

Programme leader : centre bourg, 1er axe majeur, mais ne concerne pas la Haute Loire

Craponne ne peut pas solliciter le PNR, à la limite la CC peut solliciter l'atelier.

Existe-t-il des opérations de référence dans le département ?

- A côté de Thiers, La Monnerie-le-Montel.

- Olliergues : montrer que c'est possible de faire des opérations mixtes.

Olliergues 2030, a sélectionné plusieurs sites prioritaire. Sur un des ces sites, un investisseur privé (pharmacien) veut être partie prenante de l'opération d'aménagement, la communauté de communes veut faire du logement social, la commune veut faire de l'espace public... Comment faire sans opérateur extérieur ? Le parc accompagne sur les aspects juridiques et financiers. Il n'y a plus de bailleur dans les autres territoires. Le financement de l'habitat en secteurs ruraux est compliqué.

- Autres démarches participatives à Chateldon, Courpières : étude en résidence 5 mois.

- Existe-t-il des opérations de «recyclage» de lotissements dans le département ? Opérations d'extensions de bourg plus que recyclage.

PNR du Livradois Forez

Jean-Luc Monteix

Claudy Combe

30 juin 2015

Votre vision du territoire ? Partagez vous notre lecture du territoire et de ses enjeux ?

Le pays de Craponne est un territoire un peu excentré par rapport au PNR, même s'il est depuis le début dans le PNR. A cette époque là il n'y avait pas de communauté de communes, le PNR était donc le seul espace de projet offert aux communes. Aujourd'hui ce n'est plus le cas, et les liens se sont un peu distendus.

Sur les enjeux qui vous concernent, quelles actions conduisez vous ?

La communauté de communes vient d'adhérer à l'atelier d'urbanisme rural animé par le Parc (CAUE, Etat et communauté de communes en font parti). Cela consiste en de l'assistance technique auprès des collectivités. 18 communautés de communes sont aujourd'hui adhérentes. 70 projets sont suivis à travers cet atelier : 4 PLUi, des PLU, de la rénovation de bâtiments, des projets d'utilisation de bois local pour la construction, des projets d'écoquartiers, d'extension ou d'aménagement de bourgs, d'aménagement de sites comme des plans d'eau par exemple,... Le PNR intervient en tant qu'AMO.

Il y a eu aussi un appel à intérêt lancé par le Parc en 2012 pour définir une stratégie de devenir du bourg sur 6 communes test. Cette méthodologie a fait effet boule de neige et est bien en place aujourd'hui pour accompagner les communes.

Maintenant le problème est d'arriver à sortir des projets, à passer dans l'opérationnel.

Sur Ambert le Parc accompagne la charte forestière qui en est à la mise en place d'actions. 3 actions sont en cours de réalisation :

- amélioration de la voirie : mettre en place des règles de bon fonctionnement, remise en état de chemins forestiers,...
- bois-énergie : mise en réseau d'entreprises fabricant de chaudières et de plaquettes par exemple pour avoir une offre coordonnée voire clef en main. A voir avec ERE43 (bureau d'études au statut de SCIC) qui fait déjà des choses là dessus.
- emploi : les scieries ont du mal à pourvoir leurs postes, problèmes dans le recrutement (elles marchent beaucoup au bouche à oreille), cela nécessiterai d'être professionnalisé.

Les formations existent mais les gens viennent de loin et repartent ensuite. Un chantier à explorer mais l'action n'a pas encore débuté.

Ce qui manque selon vous dans le territoire (actions, démarches, moyens, partenariats) ? Quelles propositions feriez-vous ? Quelles urgences ?

Les animations de PLAF ont beaucoup de retentissements sur une com com, sur les élus et sur les professionnels de la filière donc c'est très intéressant pour un territoire.

La charte forestière consiste à partager un diagnostic, des enjeux et des actions à conduire ensemble. Ca serait intéressant que Craponne et la Chaise Dieu se groupent pour ce genre de projet.

Sur les chartes forestières, le parc est limité dans ses moyens humains et financiers pour en suivre beaucoup...

Emma Ploton est une interlocutrice intéressante à voir au PNR sur les potentiels d'activité (repérage de secteurs où l'on peut développer de l'emploi et de l'activité).

100 m3 de bois mobilisé génère 1 emploi

Le bois local a mauvaise réputation pour la construction mais c'est aussi peut-être qu'on ne sait pas faire. A Arlanc une entreprise fait du lamellé collé. L'entreprise Gallien est aussi intéressante et Filaire à Sembadel également qui mise sur des produits finis (2ème transformation).

Il faut travailler aussi sur la commande publique pour que le bois local apparaisse.

On pourrait travailler sur un label, cf. Bois des Alpes.

Le PNR a mis en place un réseau de placettes expérimentales l'an dernier pour proposer des solutions aux propriétaires forestiers pour introduire d'autres essences, notamment pour les sapinières en versant sud en basse altitude. Le pin sylvestre est une vraie solution en vue du changement climatique (avec le pin laricio et éventuellement le Cèdre).

CRPF

(centre régional de la propriété forestière)

Jean-Luc Parrel

30 juin 2015

Votre vision du territoire ? Partagez vous notre lecture du territoire et de ses enjeux ?

Les enjeux du territoire :

- morcellement de la propriété forestière
- sous exploitation de la forêt : mais doit-elle être exploitée partout pareil ?
- des problèmes de voiries qui persistent malgré le schéma de desserte, mais ça avance
- changement climatique : le territoire est le paradis du pin sylvestre qui est une bonne essence en vue du changement climatique. Le douglas risque d'être limité dans certaines stations s'il y a un manque d'eau au printemps (sécheresse, mortalité)

Sur les enjeux qui vous concernent, quelles actions conduisez vous ?

Des substitutions d'essence (lien avec changement climatique) commencent à se faire mais elles peuvent être parfois hasardeuses.

La communauté de communes du Pays de Craponne a contacté le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) pour faire un plan de développement de massif (aujourd'hui appelé plan local d'action forestière, PLAF). Le CRPF n'a pas pu intervenir tout de suite. Un dossier de demande de crédits a été déposé fin 2014 pour Craponne, en attente de la validation du comité de programmation : s'il est accepté cette année le PLAF pourra commencer en 2016, sinon ce sera en 2017.

PLAF : c'est de l'animation forestière. Sur Craponne, il y aura un diagnostic (y compris socio-économique) sur la moitié du territoire suivi d'une animation pour motiver les propriétaires puis la deuxième année l'autre moitié du territoire sera concernée. Le but est de faire connaître aux propriétaires les biens qu'ils ont, de faire se rencontrer les acteurs de la filière bois. L'objectif est d'améliorer la gestion et la mobilisation des forêts.

Ce qui manque selon vous dans le territoire (actions, démarches, moyens, partenariats) ? Quelles propositions feriez-vous ? Quelles urgences ?

L'idéal à la suite du PLAF (après 1 à 2 ans d'animation) est de créer un groupement de propriétaires sylvicoles pour pérenniser l'action (ça existe dans le Puy-de-Dôme et dans la Loire).

Il faut arriver à trouver des complémentarités entre agriculture et forêt pour que ces activités ne soient pas en concurrence (ça a commencé avec les révisions des réglementations des boisements).

Ce qui manque selon vous dans le territoire (actions, démarches, moyens, partenariats) ? Quelles propositions feriez-vous ? Quelles urgences ?

La 2ème transformation n'est pas la compétence du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) mais c'est effectivement très important de la valoriser et de la développer. Sur le territoire le PLAF peut aider à cela, à travers le diagnostic et l'animation (les acteurs discutent entre eux).

Par exemple sur le pin sylvestre il serait intéressant de le valoriser : label «Pin sylvestre du massif central». Voir comment on peut jouer sur la qualité du bois et le valoriser jusqu'à la 2ème transformation (quels produit peut-on créer en regard de ses qualités ?)

Valoriser les différents usages de la forêt, par exemple sur le tourisme : on pourrait valoriser la forêt en lien avec la voie ferrée. Faire des itinéraires touristiques sur les chemins du bois jusqu'à St Etienne. Lier le train touristique à la filière bois pourrait être un atout supplémentaire (le pin sylvestre avec les mines de St Etienne et le chemin de fer avait fait la fortune du plateau).



7

7

CENTRE
MUSEE LOCAL



Atelier 2

journée du 01 juillet 2015

7- Mise au point d'une stratégie de projet

8- Travail en groupes

9- Projets leviers

Le 01 juillet 2015, les acteurs de la démarche se sont à nouveau réunis durant une journée et demie pour partager et mettre au point la stratégie de projet du territoire.

La journée du 1er juillet s'est organisée en 3 temps :

Temps 1 /

Présentation de la stratégie de projet et débat avec les élus.

Temps 2 /

Travail en groupe thématiques à l'identification de projets concrets permettant la mise en oeuvre de la stratégie définie :

- économie, agriculture et formation
- logement, paysage, services à la population

Temps 3 /

Travail à l'identification des projets leviers.

COUNTRY



23 FESTIVAL
COUNTRY RENDEZ-VOUS
CHAMPAGNE-ARDENNES
17-18 OCTOBRE 2013

ENTREE BUREAU
AU N°...
1^{ER} ETAGE



7- Mise au point d'une stratégie de projet

**7.1- Ré-inventer une stratégie de
partenariat**

**7.2- Développer une stratégie de
projets coordonnés**

**7.3- Emporter l'adhésion des
habitants du territoire**

7.1- Ré-inventer une stratégie de partenariat

Le premier enjeu de la stratégie nous semble de regarder à une échelle plus large que le territoire de la ComCom, dézoomer, étudier les coopérations inter territoriales pour ré-inventer une ou des stratégies de partenariat. En effet, le territoire est positionné à un carrefour géographique et institutionnel. Il partage des réalités territoriales communes avec les territoires voisins qui ne font pas forcément partis de la même entité administrative.

Concrètement, cette stratégie de partenariat pourrait s'incarner à travers la problématique de la formation sur les métiers du bois par exemple (en lien avec Saugues). Également sur la thématique de la mobilité où les habitants ne connaissent pas de frontières institutionnelles et administratives quand il s'agit de se déplacer.

La carte des périmètres institutionnels ci-contre donne à comprendre dans quelle système administratif se trouve le territoire à la croisée de périmètres variés et complexes : périmètres à la fois administratifs (département, pays, EPCI) mais aussi de planification (SCOT, charte de Pays ...). La fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes à compter de janvier 2016 va encore modifier le paysage institutionnel en plaçant la CC de Craponne au centre de la future super région.



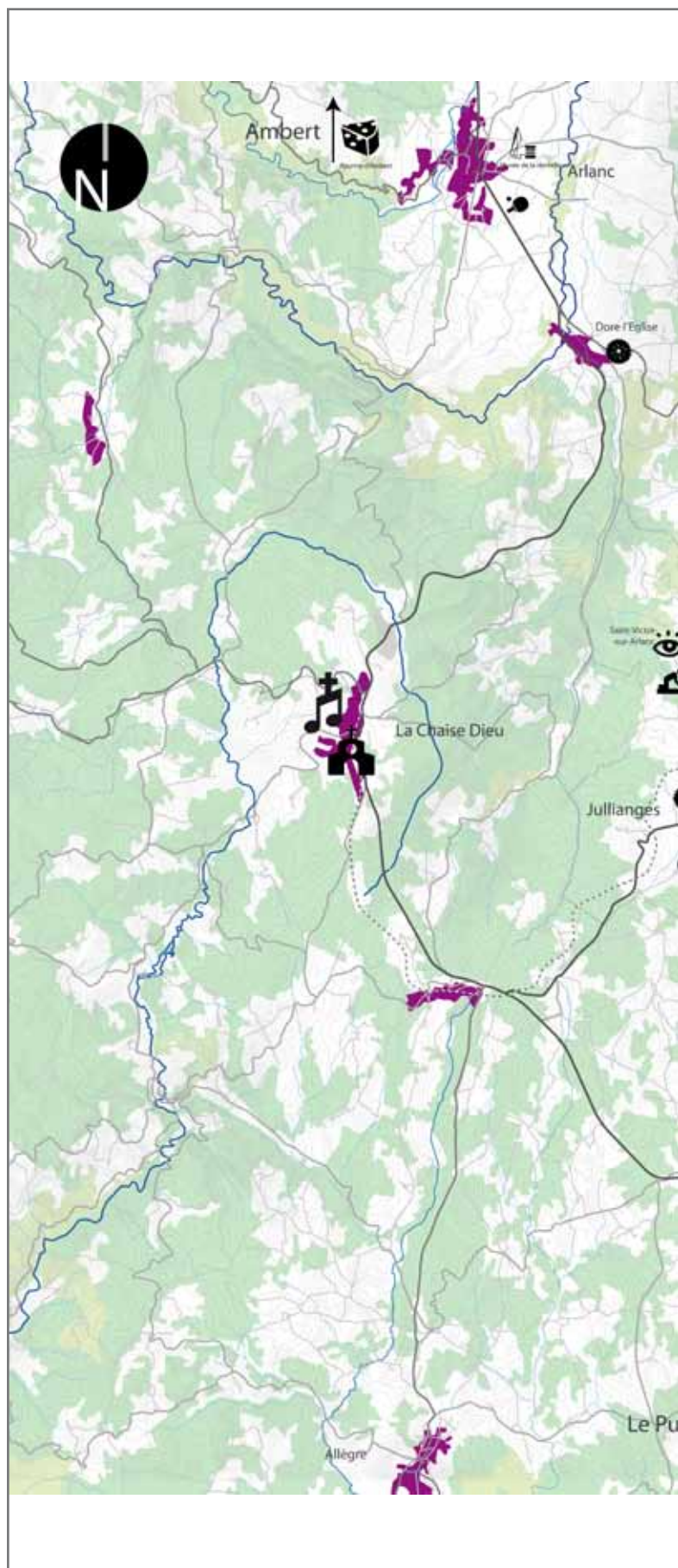
La CC de Craponne dans le paysage institutionnel élargi



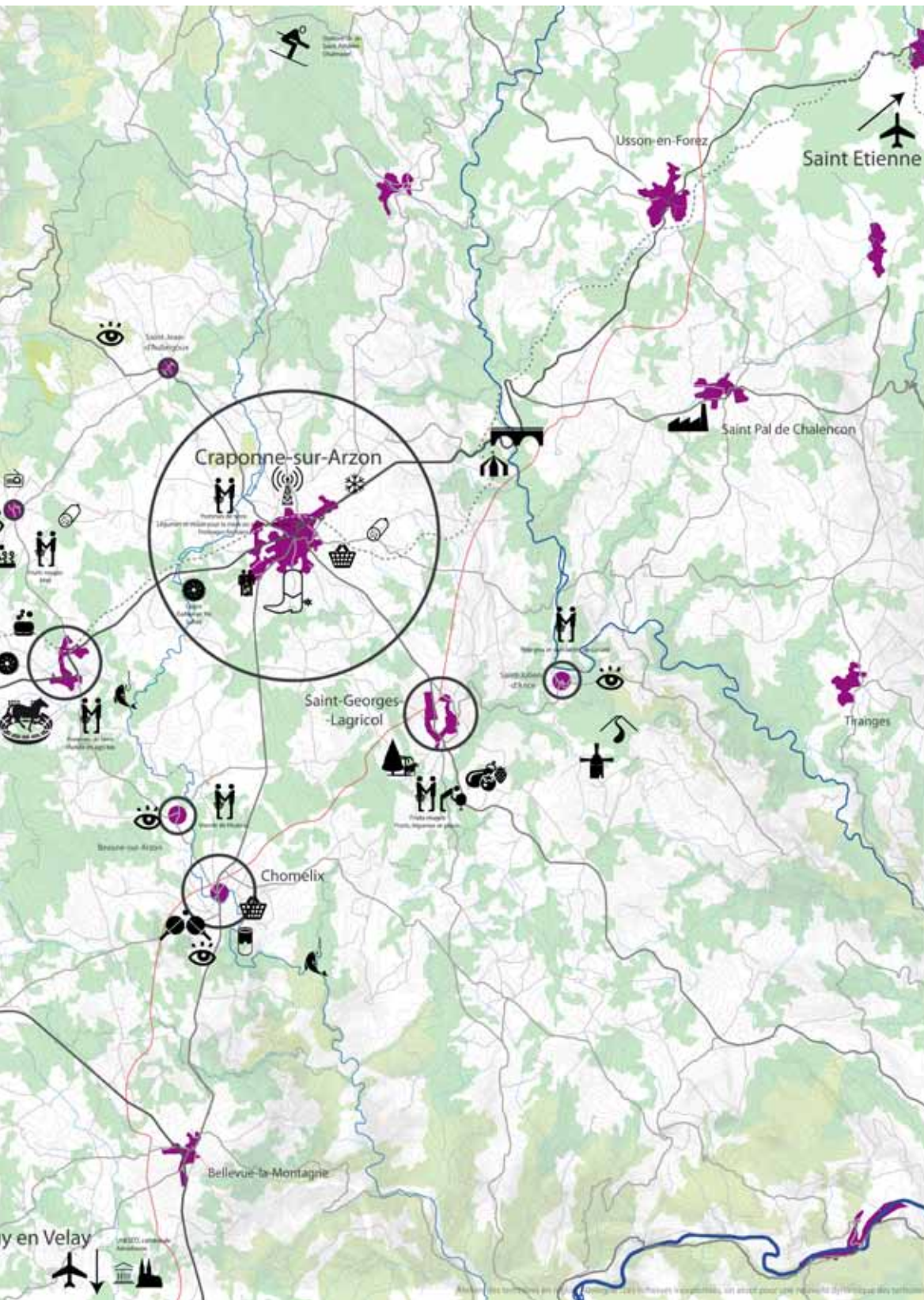
7.2- Développer une stratégie de projets coordonnés

Le second enjeu de la stratégie nous semble de coordonner les projets du territoire entre eux. En effet, les 60 pistes de projets établies dans le cadre du projet de territoire en mars 2014 montrent que les idées ne manquent pas mais qu'il faut choisir et surtout coordonner.

Concrètement, il s'agirait de coordonner la production de logements neufs, de réhabilitations, de remise aux normes, de maîtrise des prix de sortie au sein d'une instance ou grâce à un outil commun aux communes de la CC. En effet le marché de l'immobilier distendu (absence de pression immobilière) ne permet pas de s'affranchir d'une coordination entre les communes de la ComCom pour ne pas déséquilibrer le marché. Il en est de même pour les services sur le territoire ou encore l'offre d'hébergement touristique en cohérence avec les offres touristiques et de services existante (carte ci-contre).



Spécificités de la CC du Pays de Craponne et ses environs



-  Radio Craonne
-  Exploitant bois
-  Vente direct
-  Velforplast
-  Carrés blancs
-  Usine de transformation alimentaire
-  Coopérative de pommes de terre du Haut Velay
-  Salaison
-  Transformation de lait de jument en cosmétiques
-  Cueillette
-  Marché
-  Diversité de production agricole
-  Jardins de Nielles
-  Arboretum
-  Musée de la radio
-  Points de vue
-  Coulée de Bourianne
-  Centre multi-activité
-  Pêche
-  Compagnie de cirque
-  Moulin d'Ancette

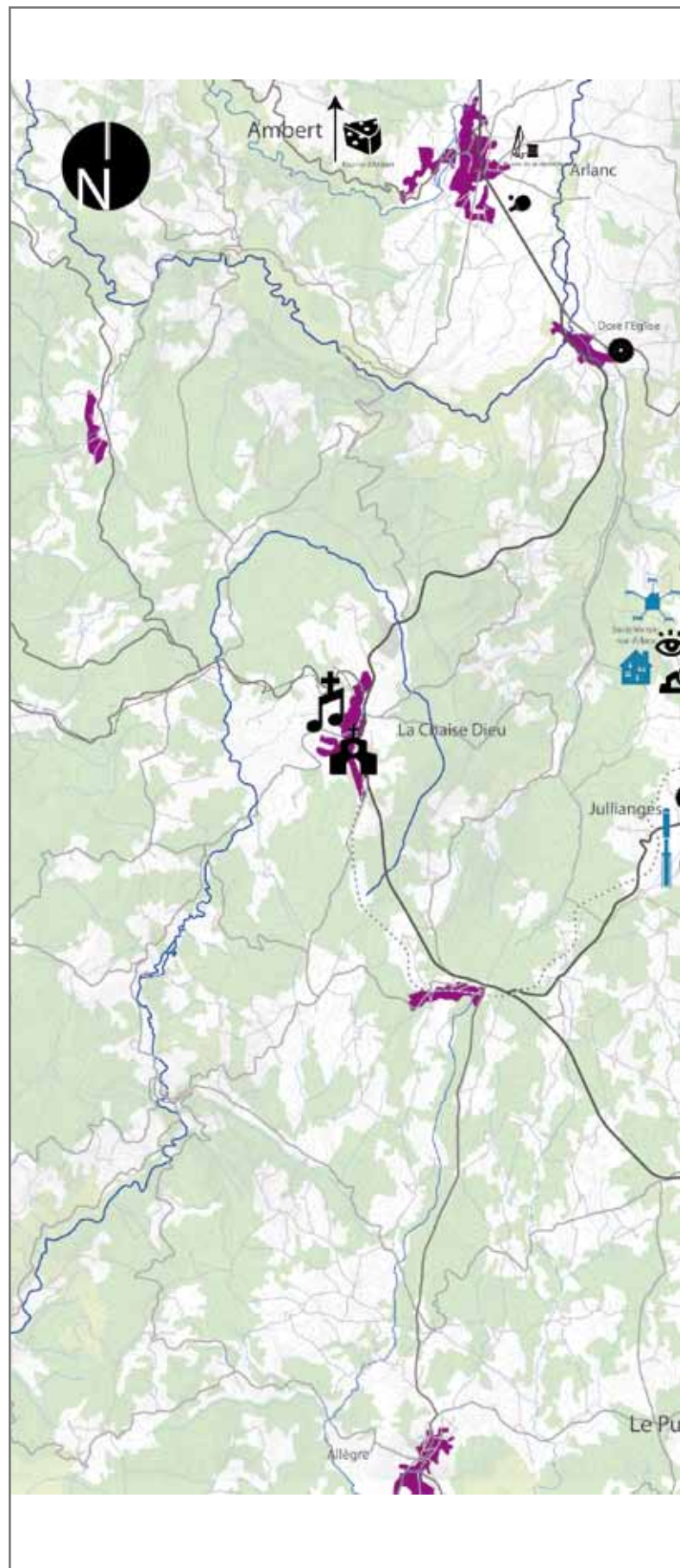
0 2 km

7.3- Emporter l'adhésion des habitants

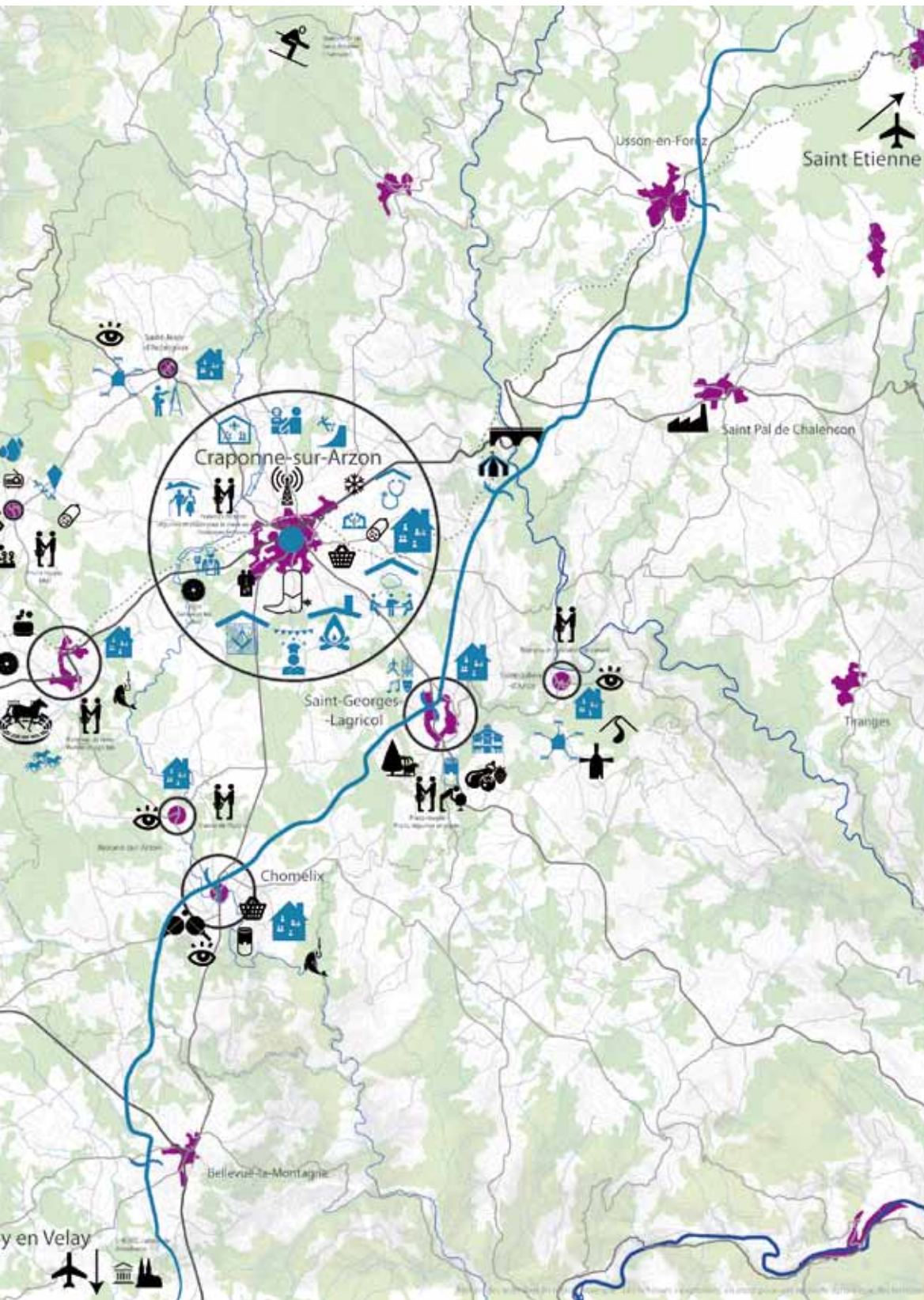
Dernier enjeu, emporter l'adhésion des acteurs du territoire au premier rang desquels les habitants qui aujourd'hui ne mesurent pas combien leur territoire est «innovant» et attractif (festival de country, festival de la Chaise Dieu, cadre de vie...).

Concrètement, il s'agit de démultiplier les projets collaboratifs avec les habitants, les appels à projet innovants, trouver des ambassadeurs du territoire prêts à le représenter à l'extérieur.

La carte ci-contre spatialise les projets issus de l'exercice «Radio Craponne» à l'atelier 1. De nombreux projets sont localisés à Craponne-sur-Arzon, qui agit comme la polarité du secteur, mais les autres communes ne sont pas en reste. Chaque commune doit porter un projet qui lui est propre dans une logique de complémentarité où chacune peut exprimer sa singularité.



Projets potentiels issus du premier atelier.



- Pépinière d'entreprise / hôtel d'entreprise / boutique d'essai / groupement d'employeurs / Unité de transformation agricole
- Maison de Pays
- Résidence seniors et services
- Maison médicale
- Halle multifonctionnelle
- Centre d'artisanat d'art
- Nouvelle halle agricole
- Développement de la filière équine avec territoires voisins et PNR
- Fête du cerf volant
- Chemin de Saint Jacques
- Hôtel éclaté
- Festival des grands chefs étoilés
- Centre multi-arts (association le singe Pèlerin)
- Chapiteau
- Résidence d'artistes
- Maison du Design bois
- Ecole d'ébénisterie
- Eau de Saint Victor
- Habitat collaboratif
- Jardin partagé
- Chauffeie à bois
- Réaménagement du bourg
- Skate-park / Terrain de jeu

0 2 km





8- Travail en groupes

8.1- économie, agriculture et formation

8.2- logement, paysage, services à la population

POINT MÉTHODE

En s'appuyant sur la carte des projets (cf. 2.3), les groupes ont du débattre; enrichir et faire le tri.

Pour les aider, des éléments de diagnostic sont déposés sur les tables :

- carte des offres de mobilités, de formation...
- carte des résidences principales, secondaires, services, équipements, hébergements touristiques ...

L'objectif est triple :

- rajouter / supprimer / déplacer / écrire de nouveaux projets
- organiser / hiérarchiser / prioriser les projets entre eux
- définir la bonne échelle d'intervention.

8.1- économie, agriculture et formation

Sur le champ de l'économie et de la formation, les projets suivants ont été débattus :

- la création du pôle de santé et d'une maison de services publics autour de la salle de la Grenette.

La proposition d'une pépinière d'entreprises (services et conseils) en lien avec une maison des services publics a été évoquée. Le caractère multi-usage de ce type de structure, notamment pour la formation et/ou le télétravail a été affirmé.

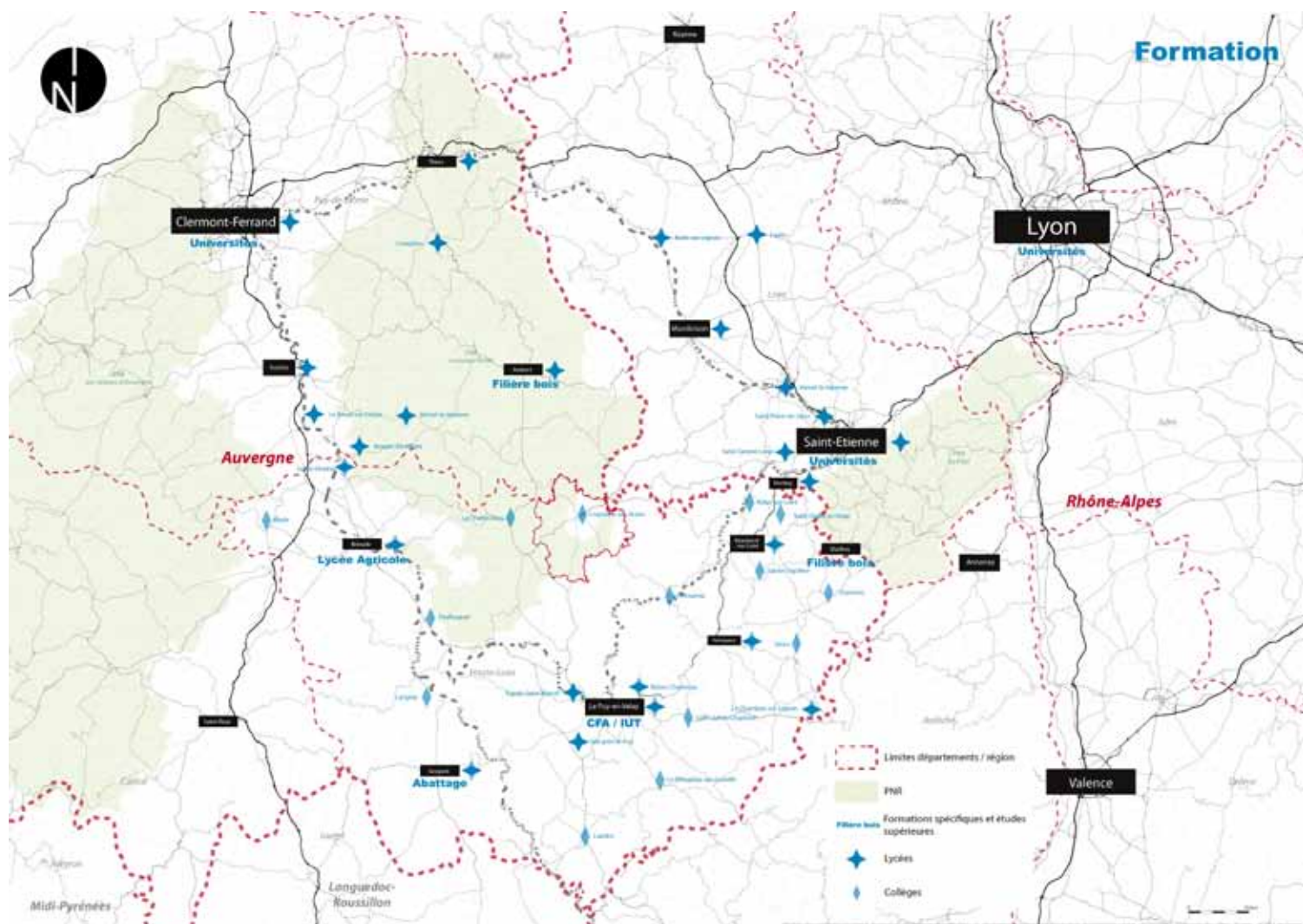
- dans le registre de l'exploitation forestière, **le PLAF a été affirmé comme une nécessité** pour mieux structurer la filière. Au cours des débats, Craponne est apparu comme un lieu potentiel pour l'apprentissage des métiers de la forêt (en relation avec Saugues). Le PLAF serait l'occasion de réfléchir à une seconde transformation du bois et au développement d'un label bois. Des produits innovants et des événements (type festi-forêts, panorabois) permettraient de faire rayonner les savoirs-faire du territoire sur le bois à l'extérieur du territoire. La

systématisation de l'utilisation du bois ans le cadre des marchés publics a été proposée. Le territoire pourrait devenir lieu d'expérimentation sur le bois et mettre en place des échanges avec le Canada sur la thématique.

- la nécessité de diversifier l'usage de l'hippodrome de Julliangues a été affirmée. L'entraînement de chiens de traîneaux, le **développement de circuits équestres (en lien avec Compostelle)**, de courses d'endurance de chevaux ont été évoquées comme pistes de diversification.

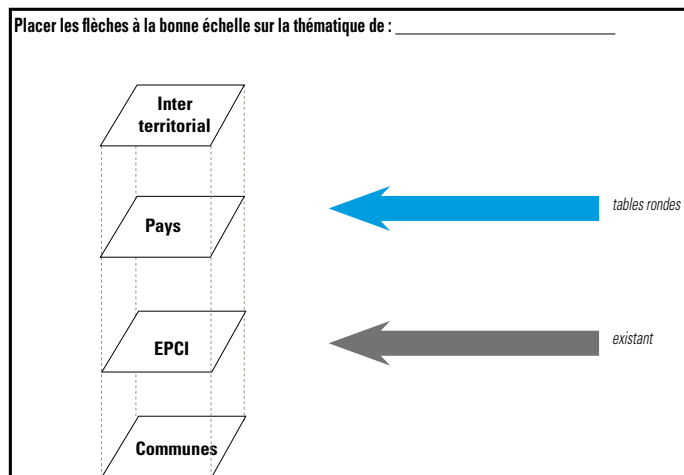
Sur le champ de l'agriculture :

- la nécessité de développer un point de vente de produits locaux a été affirmée. **Une halle fermière à Craponne a été citée comme pouvant remplir cette fonction, un drive également. Un laboratoire de transformation des produits fermiers a été suggéré.** Au préalable, les participants ont reconnu la nécessité d'un diagnostic agricole pour évaluer quels sont les réels besoins.



Offres de formations supérieures existantes sur le territoire d'étude et dans les territoires voisins.

Globalement, les participants confirment une structuration économique du territoire autour de 4 filières : bois, agriculture commerce et artisanat à penser à l'échelle du Pays voire au delà pour ce qui est de la filière bois (dans la perspective de création d'un label). Ils confirment la nécessité de faire des liens entre les filières (la halle pourraient être construite en bois par exemple) et de dialogue entre les interlocuteurs.



Support pour l'exercice «définir la bonne échelle d'intervention»



Lieux d'enseignement primaire et secondaire dans le territoire d'étude.

8.2 - logement, paysage, services à la population

Sur la question du logement :

Différents types d'habitat ont été évoqués par les participants pour diversifier l'offre du territoire :

- habitat coopératif. **La commune de Chomelix a été pressentie pour accueillir ce type d'offre, particulièrement une maison de bourg à vendre de 10 pièces sur 300m².**
- habitat intergénérationnel
- réhabilitations
- habitat de bourg avec espaces extérieurs.

Le rôle de la collectivité a été questionné pour aider à reconquérir les centres-bourgs :

- **un fichier des biens immobiliers à vendre commun à toutes les communes a été discuté comme un outil potentiel**
- et ce en complément des aides aux porteurs de projets (conseil, aide financière...)

Les outils de planification ont été abordés dans la perspective de coordonner la production et la remise sur le marché de logements vacants. Les échelles de ces outils ont été débattues. Il a été convenu que l'échelle pertinente d'un PLH correspondait à celle de l'entité géographique du plateau. A Ambert, le chargé de PLH est à l'échelle de 7 EPCI mais la déclinaison se fait à l'échelle des EPCI.

Le PLU-I à l'échelle de la Comcom semblait l'échelle pertinente pour décider de l'occupation des sols de manière coordonnée.

Le rôle de la planification sur la physionomie des centres-bourgs a été discuté à travers quelques préconisations :

- interdire les lotissements «classiques» dans le PLU-i
- prioriser la réhabilitation de logements anciens avant de construire de nouveaux
- obliger à réfléchir des espaces extérieurs.

Il a été convenu que les outils pour traiter cette question n'existent pas pleinement et qu'il ne faut pas hésiter à les inventer par exemple à travers un **EPF dédié ?** il a été évoqué la possibilité de construire un «deal» avec les propriétaires, en contre partie d'une réhabilitation, que la collectivité garantisse un espace extérieur (jardin familial, jardin partagé...).

A travers l'exemple de l'étude foncière de Cunhlat réalisée par la CC et le PNR, l'ingénierie technique a été pointée comme nécessité incontournable pour donner les moyens aux communes d'avancer. En effet c'est cette étude foncière qui a permis à la commune d'entrer en négociation avec les porteurs de projet.

L'animation de réseau est un autre volet de l'ingénierie technique. **Le partage de l'animateur du pays de St Bonnet** est une piste envisagée par le groupe de travail. De manière plus globale, cette proposition se rattache à un besoin de capitaliser sur les expériences des voisins, de partager et mettre en réseau les initiatives.

Fonds cartographiques mis à disposition des participants pour localiser les projets discutés

Beaune sur Arzon



Jullianges



St Victor sur Arlanc



St Jean d'Aubrigoux



Chomelix



St George Lagricol



St Julien d'Ance



HABITER AUTREMENT LES CENTRES-BOURGS

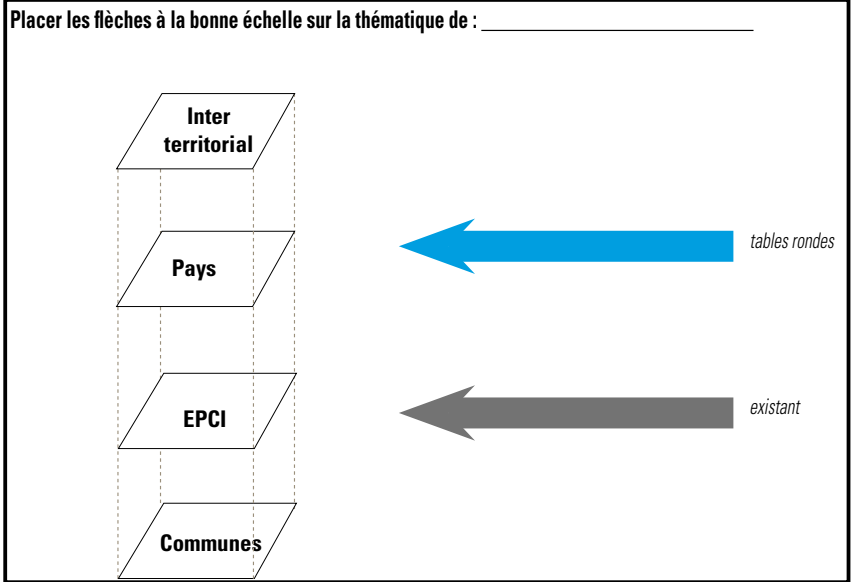
Résidence d'architectes en milieu rural pour une mission de projet urbain et architectural sur la commune de Cunlhat - 2013



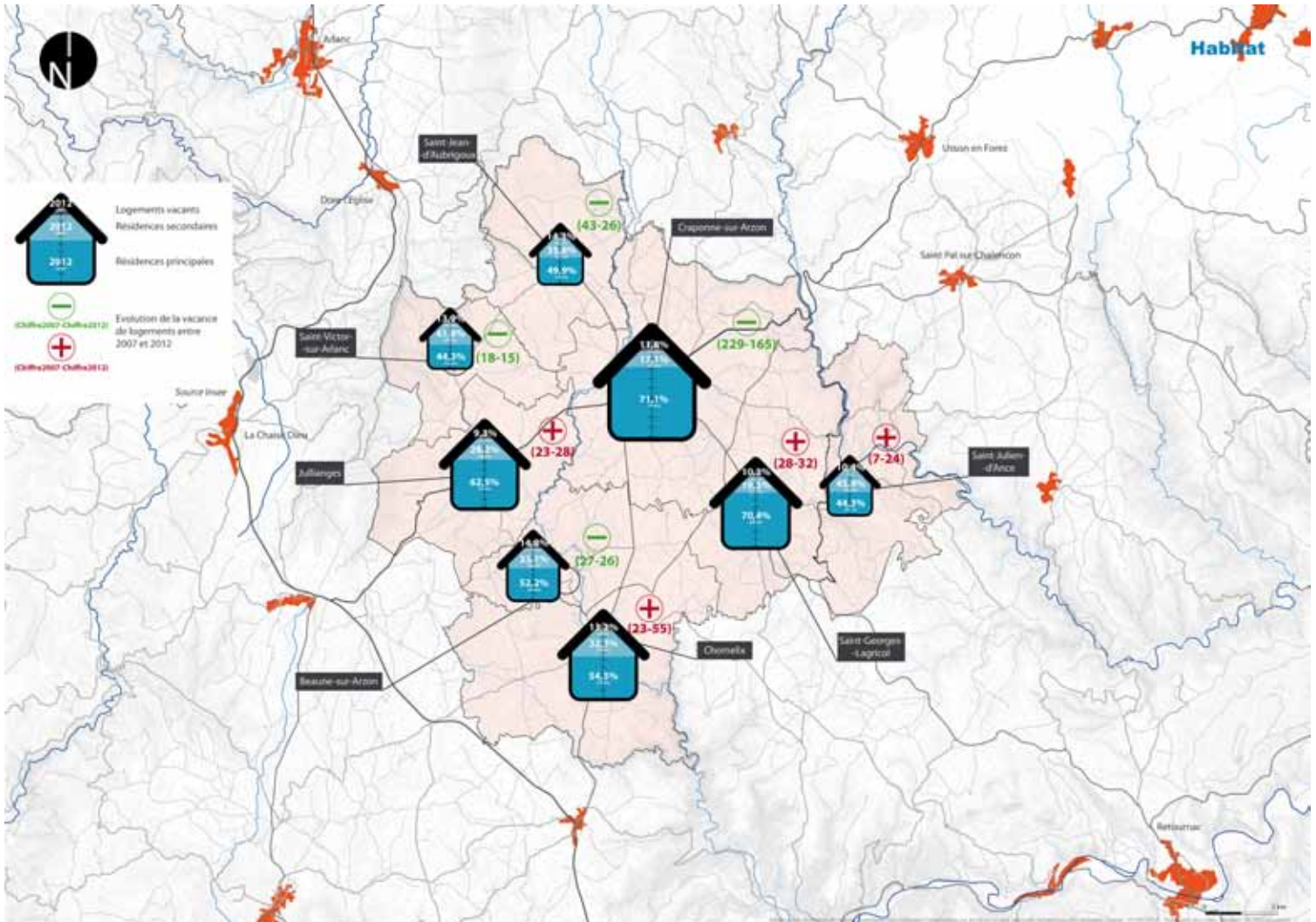
collectif etc, 



Démarches conduite par le PNR Livradois - Forez



Support pour l'exercice «définir la bonne échelle d'intervention»



Part des résidences principales, secondaires et de logements vacants dans les communes du territoire d'étude. Evolution de la vacance par communes entre 2007 et 2012.

8.2 - logement, paysage, services à la population

Sur la problématique des services à la population :

Il a été discuté au sein du groupe de la manière dont pouvaient évoluer les services à la population:

- livraisons - tournées plus souple qu'un commerce fixe
- lieux mixtes
- collectivité pourvoyeuse de services.

Les services à la population sont l'occasion de redonner de la vie aux centres-bourgs des communes. L'opportunité de réinvestir les rez-de-chaussée des centres bourgs pour y implanter des entreprises a été évoquée. Une pépinière d'entreprises éclatée, c'est à dire dans plusieurs petits locaux contigus a été envisagé au sein du groupe comme levier de redynamisation des centres-bourgs. La nécessité d'assouplir les normes pour les ZRR a été soulignée.

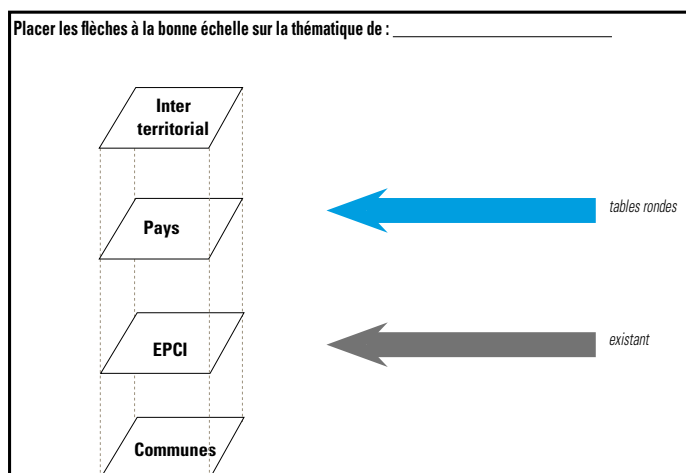
Les locaux vacants en RDC pourraient également être réhabilités en logements destinés aux personnes âgées autonomes soucieuses d'être proches des commerces et des services, avec une accessibilité de plain pied.

La possibilité d'un hôtel éclaté a été également évoqué. Enfin, la tenue du marché hebdomadaire dans les cellules commerciales vides du centre de Craponne a été discuté comme un moyen d'animer chaque semaine le centre-ville. Les exposants seraient ainsi à l'abri des intempéries.

Toutes ces propositions concourent à la nécessité de regarder finement les potentiels de mutation des RDC de Craponne (curetage, remembrement).

Il a été convenu que le périmètre pertinent pour accéder aux services du quotidien est l'EPCI. Pour les services plus ponctuels (santé...) un éventuel schéma de services doit se réfléchir à l'échelle du Pays, du bassin de vie.

L'accompagnement aux porteurs de projet a été pointé comme l'ingénierie technique comme des nécessités impérieuses.



Support pour l'exercice «définir la bonne échelle d'intervention»

LIGNE 120 CRAPONNE SUR ARZON → SAINT-ETIENNE

Transporteur : ANIBERT TRANSPORT, 21 des Communes - 47100-ANIBERTZOUZ-BOUTHEON (05 49 77 02 21) Site : www.publiweb.com/transport

42

Direction	Arrêt	07:00	07:15	07:30	07:45	08:00	08:15	08:30	08:45	09:00	09:15	09:30	09:45	10:00	10:15	10:30	10:45	11:00	11:15	11:30	11:45	12:00	12:15	12:30	12:45	13:00	13:15	13:30	13:45	14:00	14:15	14:30	14:45	15:00	15:15	15:30	15:45	16:00	16:15	16:30	16:45	17:00	17:15	17:30	17:45	18:00	18:15	18:30	18:45	19:00	19:15	19:30	19:45	20:00			
CRAPONNE SUR ARZON	CRAPONNE																																																								
	SAINT-ETIENNE																																																								

LIGNE 120 CRAPONNE SUR ARZON → SAINT-ETIENNE

Transporteur : ANIBERT TRANSPORT, 21 des Communes - 47100-ANIBERTZOUZ-BOUTHEON (05 49 77 02 21) Site : www.publiweb.com/transport

42

Direction	Arrêt	07:00	07:15	07:30	07:45	08:00	08:15	08:30	08:45	09:00	09:15	09:30	09:45	10:00	10:15	10:30	10:45	11:00	11:15	11:30	11:45	12:00	12:15	12:30	12:45	13:00	13:15	13:30	13:45	14:00	14:15	14:30	14:45	15:00	15:15	15:30	15:45	16:00	16:15	16:30	16:45	17:00	17:15	17:30	17:45	18:00	18:15	18:30	18:45	19:00	19:15	19:30	19:45	20:00			
CRAPONNE SUR ARZON	CRAPONNE																																																								
	SAINT-ETIENNE																																																								

Pour penser des nouveaux services de mobilité aux habitants, les horaires des lignes desservant Craponne sont mis à disposition des participants permettant de constater la fréquence et les temps de parcours.

Depliant 2 volets OK: Mise en page 1 15/07/13 8:36 Page 6

17 Craponne - la Chaise Dieu Brioude

Transporteur : VOYAGES BERGER 04 71 00 49 11

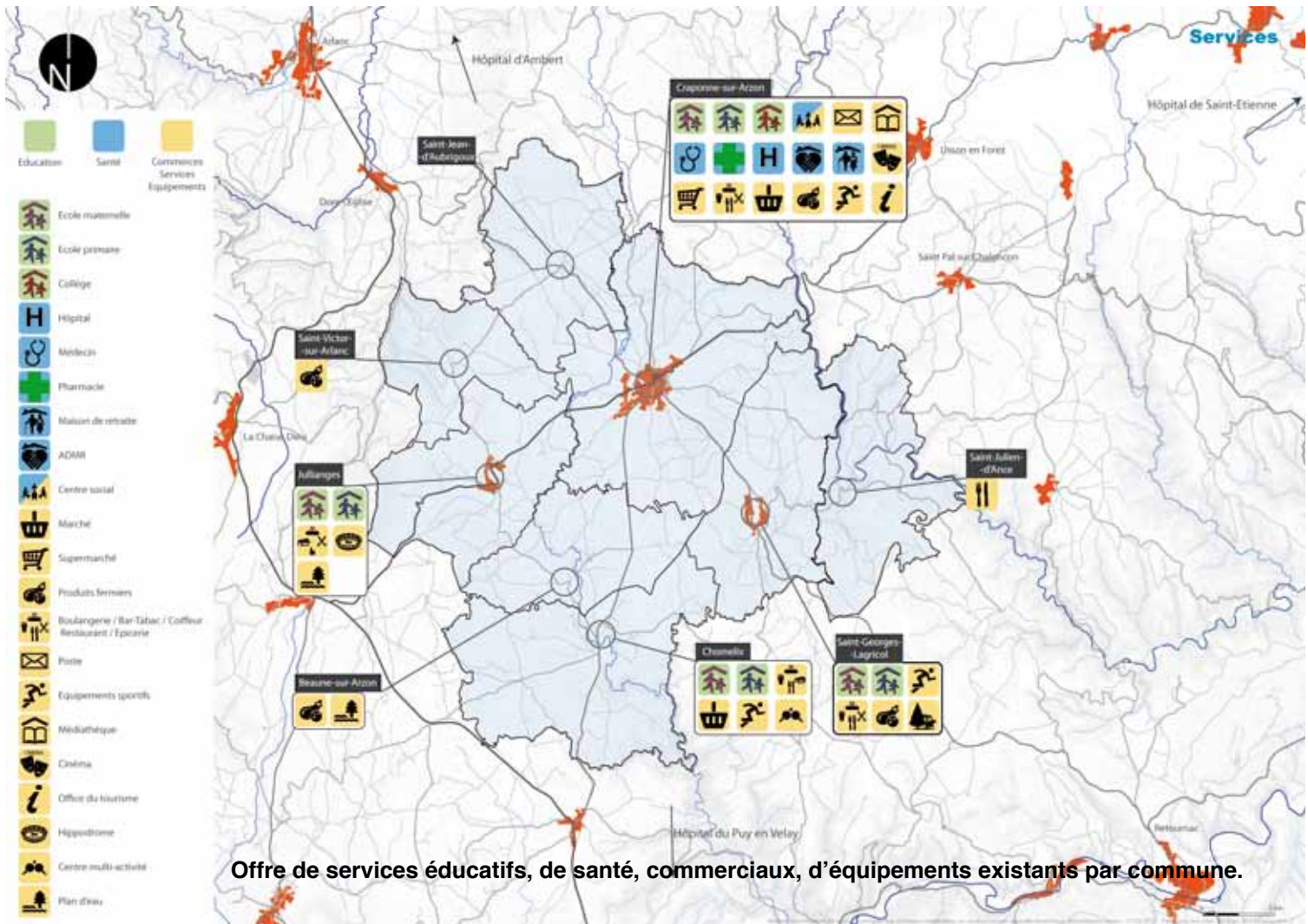
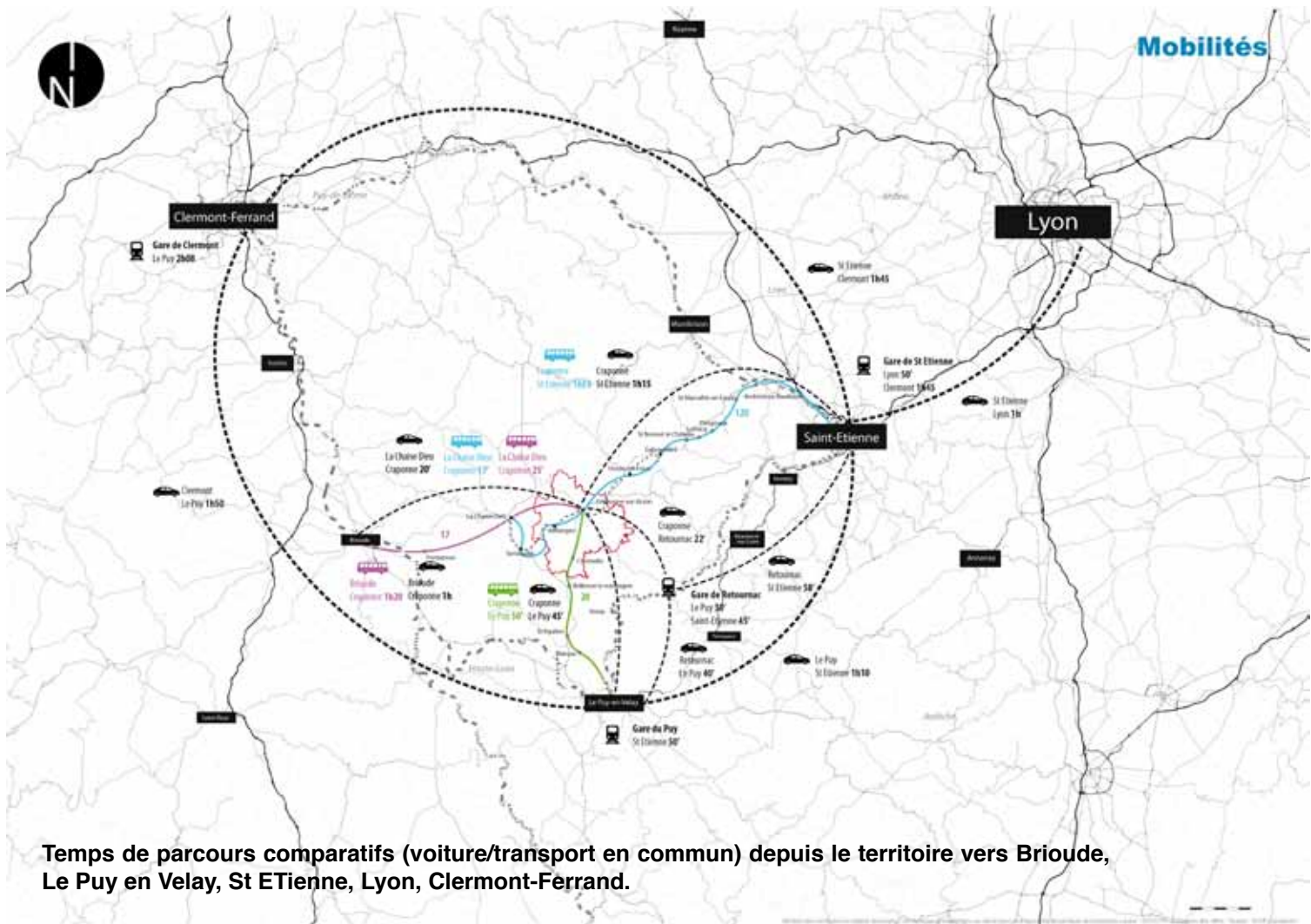
Jours de Fonctionnement	L	Jours de Fonctionnement	V
Circulation en période scolaire	X	Circulation en période scolaire	X
Circulation en période de vacances		Circulation en période de vacances	
CRAPONNE	07.30	BRIOUDE - EREA	16.35
JULLIANGES	07.58	BFONTANNES - LEGTA de BONNEFONT	16.45
FONTANNES	07.31	JAVAUUGUES	16.53
SCHIBADEU GAIRC	07.58	LA VERNEUZE	17.03
LA CHAISE DIEU SNCF - arrivée	07.45	OSTRERES	17.14
LA CHAISE DIEU SNCF - départ	07.55	LA CHAISE DIEU SNCF - arrivée	07.25
OSTRERES	08.05	LA CHAISE DIEU SNCF - départ	07.30
LA VERNEUZE	08.16	SCHIBADEU GAIRC	17.27
JAVAUUGUES	08.25	FONTANNES	17.44
FONTANNES - LEGTA de BONNEFONT	08.32	JULLIANGES	17.47
BRIOUDE - EREA	08.40	CRAPONNE	17.55

Depliant 3 volets: Mise en page 1 4/07/13 15:05 Page 9

20 Craponne - Saint Paulien - Le Puy en Velay

Transporteur : TRANSPORTS MIGRATOIR - 04 71 02 43 23

Jours de Fonctionnement	M	T	L	M	J
Circulation en période scolaire	X	X	X	X	X
Circulation en période de vacances					
CRAPONNE - Place Croix de Mission	06.40	07.40			13.30
CHEMIEUX	06.47	07.47			13.38
ROCHERET	06.49	07.49			13.41
RELLEVUE la MONTAGNE	06.53	07.53			13.45
ROCHERET	06.55	07.55			13.47
LAVERNE (00 960)	06.58	07.58			13.50
SANT GENES	07.00	08.00			13.54
SANT PAULIEN - Place Bonnefont	07.05	08.05			13.58
SANT PAULIEN - La Gare	07.07	08.07	08.05	08.05	14.00
CHENANC	-	07.50	-	08.30	14.01
BEAUCAC	-	07.54	-	08.35	14.06
ROCHEMAGNE	-	07.17	-	08.17	14.10
ROCHERET	07.10	08.10	08.10	08.10	14.14
BLAU	07.15	08.15	-	-	14.15
LE COLLET	07.50	08.50	-	-	14.20
LE PUY EN VELAY - Saint-Laurent	07.56	08.56	08.56	08.56	14.19
LE PUY EN VELAY - Lafayette	07.58	08.58	08.58	08.58	14.21
LE PUY EN VELAY - Machelet	07.30	08.30	08.30	08.30	14.25





9- Projets leviers

9.1 - circuit de découverte

9.2 - halle agricole

9.3 - maison de santé, plateforme de services

9.4 - hippodrome / filière équine

9.5 - habitat singulier

9.6- PLAF
(maison du design et du bois, culture / événementiel, formation)

POINT MÉTHODE

Le travail en deux groupes le matin a permis de faire émerger un certain nombre de projets soumis au débat l'après midi.

L'objectif ?

- faire le tri entre les projets
- prioriser
- se questionner sur les objectifs que permettent d'atteindre ces projets et les liens qu'ils permettent de tisser entre les problématiques (formation, redynamisation des centres bourgs, agriculture, services, paysage...).

Parmi les projets identifiés :

Circuit de découverte

Le balisage d'une boucle de randonnée dans le territoire de la CC permettrait :

- de traverser toutes les communes du territoire
 - de mettre en valeur leur singularité, leurs projets
 - de mettre en réseau les sites du territoire (coulée de Bourianne...)
 - d'organiser un événement autour du bois (sculptures ?) le long du sentier
 - d'utiliser la ressource bois pour un balisage singulier.
- Il a été convenu que ce projet pouvait facilement et rapidement être rendu opérationnel.

Halle agricole

La halle agricole est un projet qui permet s'il est situé à Craponne de :

- redynamiser son centre, ses espaces publics
- mettre en réseau les agriculteurs
- avoir recours à la ressource bois pour sa construction
- affirmer Craponne comme polarité à l'échelle du Pays
- servir au country l'hiver

Il a été convenu que le projet n'était pas prioritaire.

Maison de santé, plateforme de services

La maison des services située sur la place du Marchédial en face de la salle de la Grenette à Craponne permettrait :

- de faire le lien avec le centre bourg de Craponne et d'engager une dynamique de requalification des espaces publics
- d'utiliser la ressource bois
- de réaménager la place du Marchédial, la connecter avec le square, d'organiser l'intermodalité.

Ce projet a été jugé prioritaire.

Hippodrome et filière équine

Les réflexions sur la diversification de la filière équine permettraient :

- de créer de l'événementiel
- de faire le lien, à travers la mise en place d'itinéraires équins à grande échelle ; avec la boucle de randonnée du territoire et de découvrir ses singularités.

Ce chantier a été jugé à poursuivre.

Habitat singulier

Donner les moyens de développer de l'habitat coopératif au centre de Chomelix permettrait :

- de donner à voir concrètement d'autres modes d'habiter dans le territoire
- de dynamiser les espaces publics alentours
- de préserver le patrimoine bâti

Les réflexions sur ce projet ont été jugées importantes à poursuivre.

PLAF

Il n'y a pas de débat concernant le PLAF. Le dispositif fait consensus. Il faut de l'avis des participants s'engager dans la démarche qui permettra :

- d'établir des liens forts entre culture / événementiel et bois
- de tisser des partenariats avec les territoires voisins sur le champ de la formation : Saugues, l'école de design de St Etienne, l'école d'architecture de St Etienne...
- la construction d'une maison du design et du bois pour incarner ces partenariats.



HOTEL DE VILLE



JUSTITIA



Atelier 2

matinée du 02 juillet 2015

10- prémices de la feuille de route

Le 02 juillet 2015, seuls les élus se sont réunis en petit comité autour du concepteur pour esquisser les contours de la feuille de route.

Cette matinée a permis de consolider la stratégie mise au point la veille et de donner à voir les premières actions concrètes à engager.

La matinée s'est conclue par la projection d'un film «la glace à la fourme» court métrage commandé par le PNR Livradois Forez dans le cadre du programme «habiter autrement».

Objectif 2045 !

En 2045, le Pays de Craponne perpétue une culture de création et d'innovation.

Il se développe sur la base de ses énergies propres en se re-crétant sur lui-même. Ni tout à fait le même ni vraiment différent, il a su trouver dans ses années difficiles (désindustrialisation, perte de population, perte de confiance en soi) des ressources pour renouer de nouveaux partenariats, pour développer de nouveaux projets, pour se rendre attractif grâce à des démarches insolites mais portées par toute la population.

Aujourd'hui la commune de Craponne a retrouvé son niveau de population de la fin du 19^e siècle (+4000 habitants) pratiquement sans empiéter sur ses terres agricoles qui fondent en partie sa renommée. Son centre ville est reconnu et dynamique par ses logements singuliers, son ambiance conviviale et la qualité de ses services. L'ensemble des bourgs qui composent la commune nouvelle ont retrouvé dynamisme et attractivité en se fondant sur leurs singularités complémentaires. Le territoire est solidaire.

Comment faire pour rendre possible ?

- **FAIRE des projets singuliers** (logements, services, aménagements,...), **en faire beaucoup, les démultiplier.**

- **FAIRE dans le bon ordre :**

1- Commencer par des projets « faciles » visibles qui donnent confiance et qui rassurent.

Par exemple, les réhabilitations privées ne fonctionnent pas et elles rendent les autres investisseurs frileux.

2- «Attaquer» par les franges physiques pour que cela se remarque et grignoter progressivement en suivant une stratégie claire et partagée par tous.

3- Travailler en meute = mélanger, coordonner ; en démultipliant des actions concertées : services, logements, aménagements, ...

Par exemple, se regrouper à plusieurs collectivités, financeurs, privés pour mener à bien des projets.

4 - Mener conjointement une priorisation sur le centre bourg de Craponne et un déploiement d'actions créatives et singulières sur les bourgs selon leur particularités pour poursuivre un équilibre du territoire et le renforcer.

- **FAIRE savoir** auprès de ceux que l'on cible (jeune créateur, ex-urbain en télé-travail, jeune retraité actif, ...). Les manières de communiquer sont différentes selon la cible ce qui implique qu'il faut adapter les messages.

A Craponne, les projets leviers à lancer sans attendre

- **Autour de la place du Marchédial**, implanter la maisons de santé et de services publics (en bois local) en requalifiant les espaces publics. Requalifier le bâti qui la borde en logements singuliers (tailles, extérieurs, services communs, ...) et à bas coûts.

Ce projet permettra à la fois de renforcer Craponne et le reste du territoire.

- **Lancer l'étude globale sur le centre bourg**

- **Installer une conciergerie de quartier** pour l'ensemble des occupants du centre bourg.

Ce projet permet de faire le lien entre les habitants par le biais des services. Le concierge est une sorte de médiateur qui rend des services (aller chercher un colis, arroser les plantes pendant les vacances, bricolage...)

- **Tester la démarche de projet collaboratif** sur un sujet, un secteur, une démarche très précise (jardins partagés, appartement d'amis, voiture partagée, ???).

- **Tester la mise en place du « marché des échoppes »** en utilisant les rez de chaussée disponibles et attendant la halle couverte (jugée non prioritaire par le groupe de travail la veille).

Cette démultiplication de petits projets permettra dans 5 ans de changer la physionomie de Craponne, enthousiasmer les investisseurs privés, déclencher des envies d'investir.

Sur la CC de Craponne, les projets leviers à lancer sans attendre

- **Travailler sur la filière bois (PLAF) et lancer le partenariat avec St Etienne** (écoles de Design et d'architecture). Recruter un animateur de démarche qui fasse le «buzz» autour de ce partenariat avec St Etienne.

Il pourrait par exemple être opportun de passer un «deal» avec les étudiants de l'école de design de St Etienne sur la question du marché des échoppes.

- **Lancer un PLUI valant PLH** pour rendre possible l'innovation (par exemple un PLU qui préconise les constructions bois) et donner corps à une stratégie logements coordonnée et cohérente ou **fusionner en commune nouvelle**.

- Mettre en place la stratégie de concertation, de communication, **de projets collaboratifs à l'échelle de la CC de Craponne**.

- **Developper les partenariats stratégiques** : PNR (Parc Naturel Régional), Bassin de vie, Pays, Région,... en fonction des sujets

Les projets leviers à lancer sans attendre sur les communes

- **Saint Victor sur Arlanc** : projet collaboratif sur les espaces publics du centre bourg

- **Jullianges** : cinéma en plein air à l'hippodrome

- **Beaune sur Arzon** :

- **Chomelix** : projet levier lié à l'habitat collaboratif en lien avec le centre bourg

- **Saint Georges Lagricol** : projet levier sur la question agricole

- **Saint Julien d'Ance** :

- **Saint Jean d'Aubrigoux** : espaces public réaménagés par la population

Et toutes les communes restent concernées par les démarches intercommunales le logement, l'animation, la communication, la culture ...

10- prémices de la feuille de route

Pour aider à la mise en oeuvre de la stratégie, plusieurs outils existent :

- le **club des partenaires** regroupant les leaders du territoire qui servent de ressources, de boîtes à idées, de lieux de débat, de réseaux pour les projets du territoire. Ce club peut être réuni à géométrie variable selon la thématique traitée à raison d'un repas tous les 3 mois.

qui ?

les industriels, chefs d'entreprises, ARDT, centre de formation, collectivités voisines, investisseurs, porteurs de projet, institutions ...

pourquoi ?

partager un espace de dialogue, mettre en commun des besoins (formation...), mutualiser des moyens, des réflexions...

par exemple ?

un club - bois pour réfléchir sur l'avenir de la filière, le maillage avec les actions de développement des collectivités, de formation, de culture, les par

en savoir plus ?

ecobiz, le club euro alpin à Grenoble qui fédère les professionnels de la montagne (600) à travers des rencontres, visites de sites, plateforme collaborative, recherche et développement

- les **ambassadeurs du territoire** sont les habitants du territoire, ceux qui y ont habité ou vont y habiter et qui peuvent véhiculer l'image du territoire à l'extérieur.

quoi ?

profiter de sa situation professionnelle, des événements, des voyages pro ou perso pour parler du territoire et fournir des arguments aux personnes et entreprises que l'ambassadeur rencontre afin d'inciter à mieux le connaître et venir investir.

comment ?

des apéros pour partager, campagne de publicité (addicted to Lyon - témoignage de ceux qui font la richesse humaine de Lyon, pourquoi ils ont choisi d'y vivre)

en savoir plus ?

réseau des ambassadeurs only Lyon

- les **«community managers» (gestionnaires de communauté)** sont des personnes chargées de générer de la visibilité sur le net (réseaux sociaux, forum...), de créer le «buzz» autour des projets et initiatives du territoire.

- les **projets collaboratifs**. Ce ne sont pas des outils à proprement parler mais des démarches visant à associer les habitants, le privé, la collectivité à des projets d'aménagements, de création de chemins de randonnée, de nouvelles activités,...

par exemple ?

« Construis-le ! »

Démarche lancée par le centre d'architecture danois, la radio-télévision publique

Appel à projet urbain pour améliorer la vie locale

1 mois = 813 idées

4 projets retenus : un skate park, une jetée, une maison communale, la redynamisation d'une super rue 200 000 euros chacun versé par la fondation Realdania et la fondation pour la culture et le sport. En complément les porteurs ont démarché des partenaires locaux (type gédimat)

En contrepartie, l'assistance technique d'un architecte a été mis à disposition

- les **café-tournant, exposition itinérante, court métrage, émission hebdomadaire sur radio Craponne...**

50 acteurs ont participé à l'atelier des territoires pendant 1 an, à raison de 5' d'émission chaque semaine = 1 an d'émission !

- travailler à l'animation des démarches lancées sur le territoire par le renforcement ou par la création d'**animateurs par filières, par thèmes, par lieux.**

- Mettre en place une **conciergerie** du centre bourg de Craponne







Entretiens inter-ateliers

**PNR Livradois Forez
(filière bois)**

Entreprise Gallien

**Chambre d'agriculture
de Haute Loire**

POINT MÉTHODE

Une seconde vague d'entretiens avec les acteurs du territoire a permis d'affiner et de confronter la stratégie travaillée au second atelier auprès de ces derniers.

Les compte-rendus de ces entretiens figurent dans les pages qui suivent

PNR du Livradois Forez

Claudy Combe

21 octobre 2015

**Comment réagissez-vous au projet de label bois ?
Quels potentiels selon vous sur la seconde transformation ?
Quel rôle de la collectivité dans l'utilisation du bois local ?**

La création d'un label Bois/Pin sylvestre du Massif Central est un projet d'échelle large et d'une grande ambition, qui dépasse le cadre de la com com de Craponne.

Mais le fait qu'il y ait une volonté locale qui remonte d'un territoire est une bonne chose, ça donne du poids à la démarche.

C'est l'interprofession et l'association des communes forestières (COFOR) qui doivent porter la démarche. D'ailleurs COFOR Auvergne-Limousin a déjà commencé à réfléchir à un label bois au niveau du massif central (ne sait pas où en est la démarche, ils devaient embaucher un chargé de mission). D'autres COFOR sur le massif central sont à associer.

Le développement de la 2ème transformation du bois est un des axes d'action de la Région, avec des aides dédiées. C'est effectivement un secteur d'avenir, qui va devenir incontournable.

Il est possible d'aider des entreprises existantes qui veulent se diversifier, se développer, créer un nouvel atelier,...

Sur Craponne les axes d'intervention pour la com com pourraient être :

- accompagner les entreprises du territoire en attirant de l'ingénierie et/ou des financements
- être un lieu d'implantation d'une nouvelle entreprise de 2ème transformation

Ca s'est fait sur d'autres territoires, il y a eu notamment des entreprises qui se sont regroupées pour travailler ensemble et développer la 2ème transformation.

La com com a aussi un rôle à jouer pour inciter et sensibiliser à l'utilisation du bois local : des possibilités existent dans le code des marchés publics pour utiliser la ressource locale.

Une fois qu'un projet de réhabilitation ou de construction en bois local est décidé par la com com, un accompagnement technique est possible par Auvergne Promobois.

Il faut qu'il y ait un réflexe «construction bois»

Entreprise Gallien

Thierry Gallien

28 octobre 2015

**Pouvez vous présenter votre activité ?
Comment nos propositions de projet (le développement d'un label bois) trouvent-elles échos à votre activité ?**

GBI travaille avec Auvergne Promobois, qui est l'acteur pertinent pour le label bois. Les élus ne peuvent pas forcément y faire grand-chose.

Est-ce que ce serait un plus pour nous ? Pas nécessairement, les clients demandent surtout du bois PEFC et iso 9002, mais que le bois vienne d'Auvergne ça leur importe peu.

Il y a également le problème du prix qu'il y aura en face de ce bois labellisé massif central...!

On fait déjà de la 2ème transformation sur d'autres sites (pas celui de Craponne), avec notre marque «Rondino», notamment en Lozère. On travaille sur toute la France avec ce site. On fabrique du mobilier urbain, des abris, des clôtures, etc., essentiellement pour les collectivités. Mais elles n'ont plus de budget donc les commandes diminuent. Ce n'est pas un secteur en essor.

Pas de volonté de développer ça sur le site de Craponne. Pas de volonté de développer la construction bois pour les habitations.

Marc Martin

26 octobre 2015

Comment nos propositions de projet (le développement d'un projet agricole) trouvent-elles échos à votre activité ?

La question de la commercialisation des produits agricoles est centrale et primordiale.

La chambre travaille actuellement sur Costaros avec les élus pour voir comment on peut faire évoluer les marchés de producteurs, comment les dynamiser.

La question est surtout de savoir comment regrouper l'offre et ensuite comment la vendre. C'est relativement compliqué en Haute-Loire avec une densité de population faible et donc peu de clients potentiels locaux.

La plateforme «Terroirs de Haute-Loire» est une SCIC, qui fait de la vente par internet et de l'expédition de produits (surtout à l'extérieur de la Haute-Loire). Ils réfléchissent aussi à comment s'organiser pour la RHF (restauration hors foyer) locale. Il y a eu quelques soucis sur la plateforme mais ça repart.

Ca n'est pour l'instant pas un drive. L'important est de pouvoir regrouper l'offre : qui fait quoi, quels produits sont à vendre,...

La distribution de produits lors d'événements (type paniers) ok (la chambre l'a fait lors du festival country sous forme de box) mais ça reste ponctuel et limité en nombre de personnes et dans le temps.

Le Pays de Saugues a lancé la marque «made in gevaudan» dont l'objet est la commercialisation de produits fabriqués ou transformés localement par la mise en place d'un site Internet marchand sur le Pays de Saugues sous la marque déposée Made in Gévaudan. Cela regroupe aussi de la réservation de gîte par exemple. C'est une approche globale.

Il y aura aussi des choses à faire avec le programme Leader du Pays du Velay.

La chambre va lancer un certain nombre de réflexions et d'études :

- sur la restauration collective : capitalier avec les élus, sur les expériences faites sur l'utilisation de produits locaux de manière très opérationnelle. Se demander qu'est-ce qu'il faut côté production et comment les agriculteurs doivent s'organiser

- sur les points de vente collectifs : il n'y a pas forcément nécessité d'en créer d'autres, par contre comment se rapprocher de ceux de Rhône-Alpes pour y proposer des produits de Haute-Loire ? il est possible aussi de créer des points de vente collectifs éphémères, autour d'un événement par exemple.

- sur les marchés de producteurs : comment les redynamiser ? travail actuel avec la commune de Costaros



7

7

CENTRE
MUSEE LOCAL



Atelier 3

journée du 29 octobre 2015

I 1- Rappel du projet

I 2- Consolidation du projet

**I 3- travail à la préfiguration de la
feuille de route**

Le 29 octobre 2015, les acteurs de la démarche se sont réunis une dernière fois durant une journée pour consolider le projet du territoire et préfigurer la feuille de route pré-opérationnelle.

La journée du 29 octobre s'est organisée en 2 temps :

Temps 1 /

Consolidation du projet du territoire et débat avec les élus et partenaires associés.

Temps 2 /

Travail entre élus à un phasage dans le temps des actions et projets à conduire, identification des porteurs de projet.

I I - rappel du projet

L'atelier 3 a débuté par un rappel du projet mis au point lors des deux précédents ateliers au regard des **éléments de lecture du territoire** et des échanges nourris avec les élus et les partenaires.

Le tableau ci-contre synthétise ce projet commun et montre comment il s'est construit progressivement autour de **3 axes** lors de l'atelier 1 :

- solidarité et métamorphose de Craponne
- complémentarité communes et territoire
- culture et cadre de vie.

En lien avec ces 3 axes fédérateurs, des **projets leviers** ont été identifiés lors de l'atelier 2 comme capables de rendre concret et visible le projet commun du territoire auprès des habitants, touristes, investisseurs, entrepreneurs.

Le rappel des épisodes précédents par l'équipe de conception a suscité quelques remarques et compléments de la part des élus et participants :

- la confirmation que le territoire est bien inscrit dans une **dynamique d'action** avec par exemple le lancement d'études (réaménagement de la place du Marchédial, révision du PLU de Craponne, réaménagement du bourg de Craponne, maison de santé) et le recrutement en volontariat service civique d'une personne à la CC sur le champ de la communication prémisses à un community manager.

- l'affirmation que malgré les prochaines fusions d'EPCI, le territoire reste plus que jamais mobilisé sur ses projets

- l'absence de certains **projets et coups partis** dans le discours de l'équipe et dont il faut pourtant tenir compte. Par exemple, le lotissement de St Georges Lagricol qui peut entrer en concurrence avec les offres de logements sur Craponne et Chomelix.

- le **lien entre festival et terroir agricole** qui pourrait être davantage appuyé dans le projet du territoire étant donné cette année la forte participation au festival de la Trifolia (alors que le festival de country a tendance à perdre des participants).

- le **pragmatisme** dont il faut faire preuve entre la part de rêve et le « possible », les élus citant le cas d'un investisseur sur la commune de Craponne bloqué par l'absence de réseau électrique suffisamment dimensionné pour son activité. Le territoire doit être en capacité de répondre.

- la **souplesse dans les dispositifs** (type FISAC auquel la CC a fait acte de candidature) pour permettre à l'innovation de prendre sa place. De la même manière sur le champ du logement, la CC souhaite trouver des outils de coopération et travailler avec St Bonnet le Château en avance sur ce sujet ainsi que d'autres communes.



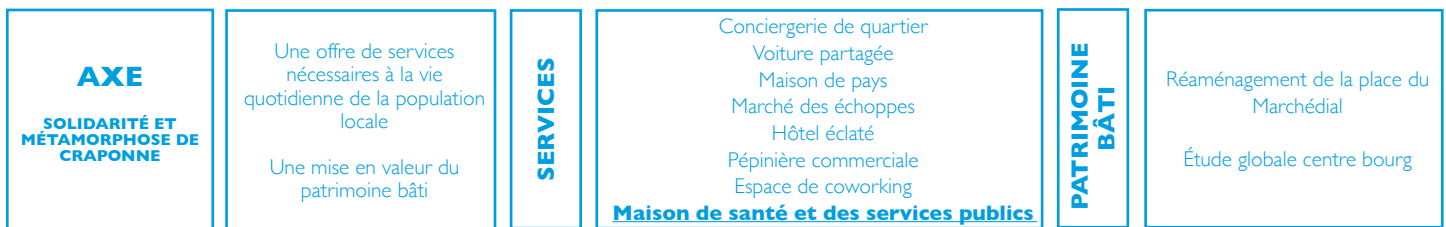
OBJET COMMUN	PROJETS LEVIERS & PROJETS					
<p>offre de services essaires à la vie ne de la population locale</p> <p>mise en valeur du patrimoine bâti</p>	SERVICES	<p>Conciergerie de quartier Voiture partagée Maison de pays Marché des échoppes Hôtel éclaté Pépinière commerciale Espace de coworking</p> <p>Maison de santé et des services publics</p>	PATRIMOINE BÂTI	<p>Réaménagement de la place du Marchédial</p> <p>Étude globale centre bourg</p>		
<p>rique du logement à nelle de la CC</p> <p>senclavement du territoire</p> <p>iversification des filières</p>	LOGEMENT	<p>PLU-i valant PLH PLU-i-bois Fichier de biens immobiliers disponibles</p> <p>Habitat coopératif à Chomelix</p> <p>Appel à idées projets collaboratifs</p>	DÉSENCLAVEMENT	<p>Emission Radio Craponne</p> <p>Community manager</p> <p>Club des entreprises</p>	FILIERES	<p>PLAF</p> <p>2e transformation Label bois Ecole d'ébénisterie Unité de transformation agricole Pépinière agricole</p> <p>Halle agricole</p>
<p>rogrammation e et événementielle gure internationale</p> <p>titiments signature s réhabilitations exemplaires</p> <p>risation du capital paysager</p>	CULTURE	<p>Partenariat école du design de St Etienne / école d'architecture</p> <p>Festival de landart autour du bois</p> <p>Cinéma en plein air à l'hippodrome de Jullianges</p>	CONSTRUCTION BOIS	<p>Maison du design et du bois</p> <p>Etude patrimoine bâti de la CC</p> <p>Réhabilitation de logements</p>	PAYSAGE	<p>Sentier de découverte</p> <p>Filière équine</p> <p>Réaménagement des espaces publics de St Victor et St Jean d'Aubrigoux</p>
ATELIER 2						

Rappel des éléments discutés aux ateliers 1 et 2

Un second temps d'échange a été consacré dans la matinée à la consolidation du projet commun. Concrètement, axe par axe, il s'est agit d'approfondir les projets donnant corps au projet global.

En préambule, la question du logement a été évoquée transversalement aux trois axes structurants du projet. En effet, il n'est pas un levier de redynamisation du territoire identifié à part entière mais une résultante de projets mis en oeuvre et aboutis simultanément.

En attendant, il faut gérer l'attente, question très particulière qui ne peut être abordée à l'échelle locale en termes juridiques, financiers, opérationnels. Il faut inventer de nouveaux outils. Aussi une séance de travail spécifique commune aux deux ateliers d'Auvergne sera organisée avant le séminaire de restitution.



Axe solidarité et métamorphose de Craponne : ses projets et projets leviers

L'axe **solidarité et métamorphose de Craponne** s'incarne à travers deux priorités données :

- la mise en place d'une offre de services nécessaires à la vie quotidienne de la population locale
 - une mise en valeur du patrimoine bâti du centre-bourg
- L'atteinte de ces deux objectifs permettra une ré-energisation de Craponne au bénéfice du territoire tout entier.

Pour atteindre ces objectifs, il a été évoqué tour à tour :

1- le projet de réaménagement de la place du Marchédial

et l'opportunité qu'il représente de requalifier le bâti autour de la place, de questionner le devenir du parking SNCF, de réinterroger plus largement la continuité urbaine et commerciale et servicielle entre cet espace et le faubourg Constant et d'amorcer la reconquête du centre bourg par ses franges en y installant par exemple une pépinière commerciale dans les rez-de-chaussée des rues pénétrantes.

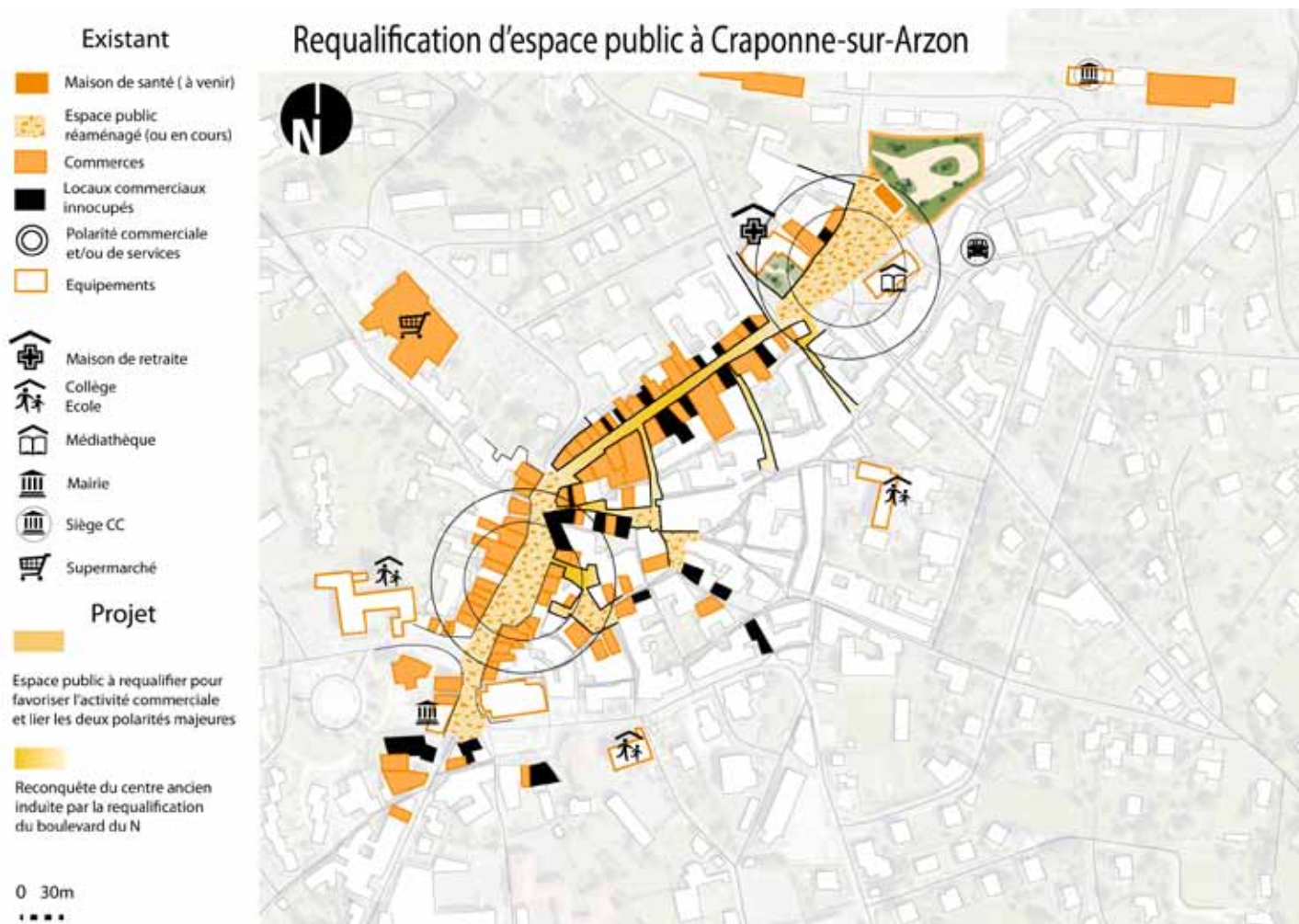
Les interrogations des participants portent sur les mécanismes possibles pour obliger les propriétaires sur ce linéaire à ouvrir leur pas de porte. La bail commercial (9 ans) n'est pas assez souple. La recherche de souplesse dans les mécanismes et d'adaptabilité des normes au milieu rural est à nouveau souligné. Le dispositif FISAC concerne le commerce mais la mise en oeuvre d'une pépinière commerciale ne rend pas dans le cadre de ce dispositif.



Pour aller plus loin

Le village des créateurs / Pépinière de jeunes entreprises de mode à Lyon avec boutiques au RDC

<http://www.villagedescreateurs.com/le-passage-thiaffait/>



La problématique de l'espace entre la place du Marchédial et le faubourg Constant porte à la fois sur le commerce et le logement. Une plus grande souplesse normative est évoquée comme levier de redynamisation de cet espace, lequel pourrait devenir espace-test pour l'adaptabilité des procédures (FISAC, bail commercial...).



Installer des usages, rénover le bâti bordant la place, conforter une polarité d'équipements complémentaire à la polarité commerciale du centre sont aux delà de l'aspect physique de l'espace les principaux enjeux que porte sa requalification.

I2- consolidation du projet

D'autres projets ont été débattus en séance pour à la fois développer une offre de services nouveaux aux habitants de Craponne ainsi qu'exercer une action conjointe de requalification du bâti. Parmi eux :

2- la conciergerie de bourg

Il s'agit d'offrir des services aux habitants du bourg qui donne un avantage concurrentiel à venir y habiter. Ces services peuvent être variés : aller chercher un colis à la poste, travaux, entretien, gardiennage, aide aux démarches administratives, achats groupés, covoiturage, babysitting.

La conciergerie peut être le lieu de relais avec d'autres services participatifs (blablacar, la ruche qui dit oui, drivy,...).

La collectivité peut recruter un concierge ou alors cette conciergerie peut être dématérialisée, c'est à dire qu'elle met en relation via une plateforme interactive des habitants qui peuvent se rendre ce type de services. Une permanence physique, un lieu de rassemblement semble toutefois incontournable.

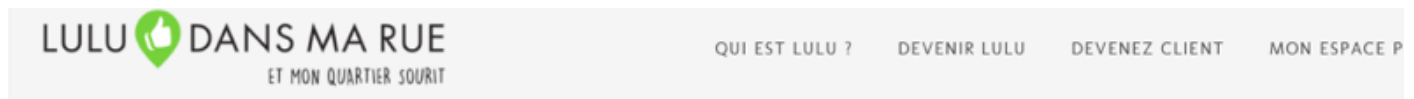
La collectivité pourrait mettre à disposition un local dans le centre de Craponne ou dans la future maison des services publics. La communication autour de ce nouveau service est primordiale.

Les interrogations des participants portent sur la capacité des habitants du territoire à manier ces outils (particulièrement les personnes âgées), à être intéressés par ce type de démarche. La conciergerie est un outil évolutif. S'il existe aujourd'hui un SEL (système d'échange local) à Craponne, il ne constitue pas une conciergerie mais un premier pas vers la mise en place d'un concierge de bourg.

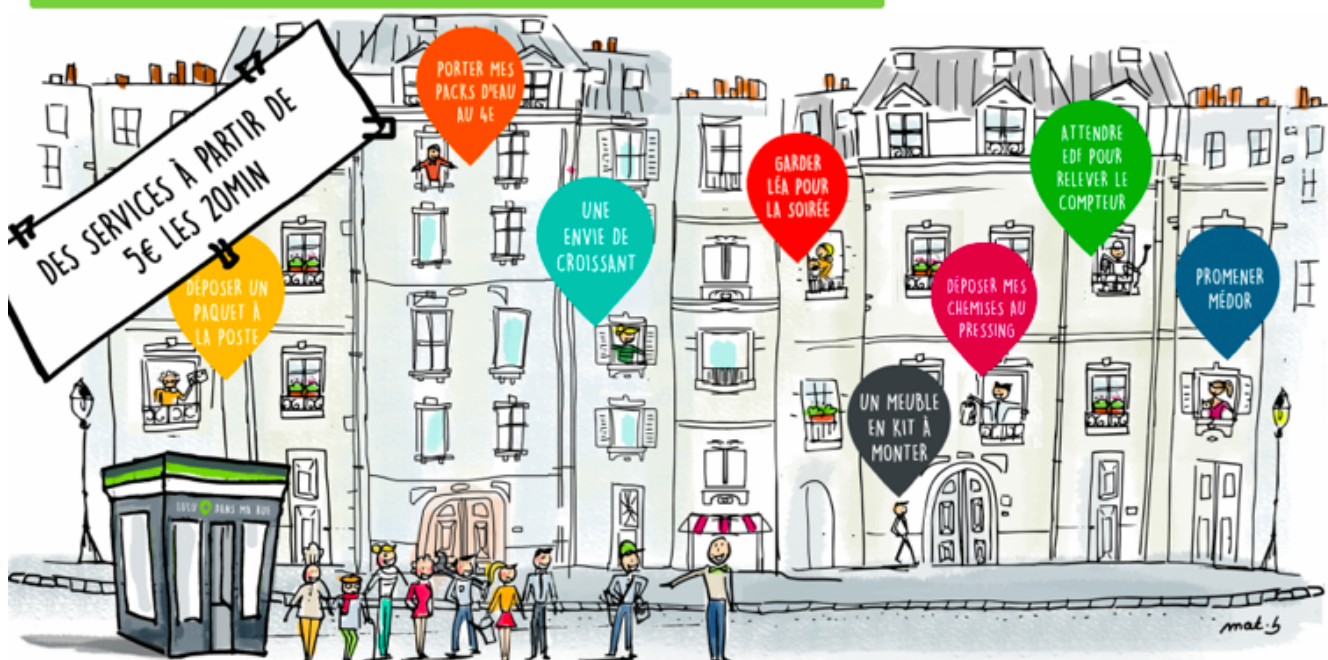
Le PNR du Livradois Forez a déjà travaillé avec la commune d'Ambert à développer des tiers lieux qui proposent ce type de services et peuvent être intégrés à des équipements existants dans un premier temps type médiathèque, bistrot ...

Le PNR du Pilat a travaillé à la mise en place d'une centrale de mobilité.

Radio Craponne a été citée comme un canal potentiel de mise en relation des habitants désireux de se rendre des services sur le territoire (par exemple pour covoiturer). La web TV du Livradois Forez également.



VOUS AVEZ UNE DEMANDE ? CLIQUEZ ICI POUR ÉCRIRE À VOTRE CONCIERGE



Lulu dans ma rue est un service de mise en relation d'habitants nécessitant des services avec ceux pouvant leur rendre. Une permanence physique permet de mettre en relation les habitants pour échanger les clefs par exemple...

Pour aller plus loin

Mon pti voisinage

<https://www.monptivoisinage.com/>

3- le marché des échoppes

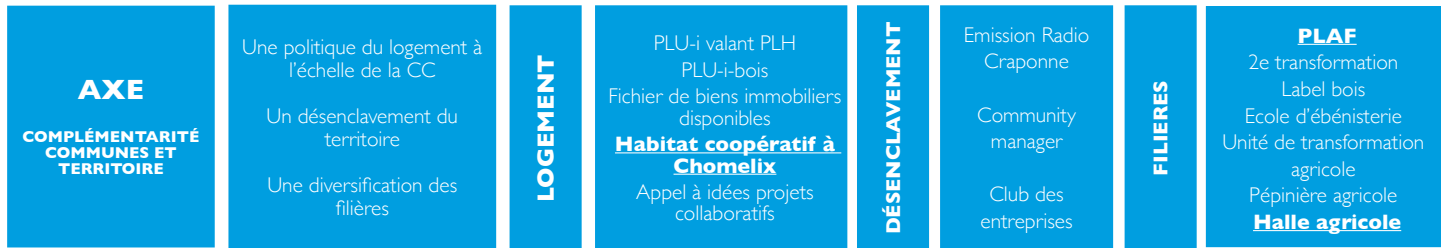
L'idée du marché des échoppes est d'utiliser les rez-de-chaussée du centre bourg pour installer le marché une ou deux fois par semaine. Les forains s'installeraient soit à l'intérieur des cellules commerciales vides (ce qui questionne à nouveau la souplesse des règles d'occupation pour pouvoir le mettre en oeuvre) ou en façade devant les commerces inoccupés.

Le marché des échoppes nécessite des aménagements légers pour pouvoir récréer des étals (sous la forme de modules de bois reposant sur des fenêtres ouvertes par exemple)

L'école de design de St Etienne pourrait être associée à la démarche et le bois local mis à contribution pour la réalisation.



Illustration de ce à quoi pourrait ressembler le marché de échoppes.



Axe complémentarité communes et territoires : ses projets et projets leviers



L'axe **complémentarité communes et territoire** s'incarne à travers trois priorités :

- une politique du logement à l'échelle de la CC
- un désenclavement du territoire non pas physique mais dans ses relations et coopérations avec les territoires voisins ainsi que sur le volet numérique
- une diversification des filières existantes sur le territoire.

Pour atteindre ces objectifs, il a été évoqué tour à tour :

1- le projet d'habitat coopératif à Chomelix

L'habitat coopératif permet de réunir plusieurs habitants souhaitant acquérir un logement en construction ou réhabilitation pour réaliser une opération conjointe. C'est une manière de proposer des façons d'habiter alternatives à la maison individuelle permettant de mutualiser des espaces (chambre d'amis, cuisine collective, salle à manger partagée pour l'organisation de réunions de famille, salle de jeux, buanderie...). Ce type d'opération permet également de proposer une autre forme de production de logement alternative à la promotion privée le tout à un coût maîtrisé.

L'habitat collaboratif peut être aussi générationnel et regrouper des personnes vieillissantes par exemple ne souhaitant plus vivre seules mais souhaitant conserver leur autonomie. L'habitat collaboratif peut concerner des opérations de construction comme de réhabilitation.

L'association la Brèche à la Chaise Dieu est en contact avec des personnes souhaitant se lancer dans ce type de projet. Il a été convenu par les participants de prendre contact ainsi qu'avec Habicoop qui est une association de promotion et d'accompagnement des coopératives d'habitants.



Dans le centre de Chomelix, Bâtisse de 10 pièces pressentie pour développer un projet d'habitat coopératif.

Pour aller plus loin

- Le village vertical de Villeurbanne
- Projet Chamarel à Villeurbanne (personnes âgées)
- *Projet d'habitat coopératif en réhabilitation à la Guillotière (association la Gargouse)*

- le club des entreprises

Le développement économique d'un territoire repose en premier lieu sur le dynamisme des entreprises locales déjà implantées. Les créations d'emplois dans le secteur privé sont la traduction des investissements des acteurs économiques; on parle de **croissance endogène**, par distinction à une croissance exogène qui proviendrait d'une délocalisation d'un site extérieur au territoire ou par la création d'une nouvelle activité sur le territoire par une entreprise extérieure.

Selon cette logique, le club des entreprises regrouperait 10 à 20 entreprises - volontaires - tous secteurs confondus, à l'échelle du plateau de Craponne (démarche à articuler avec VASUP). L'objectif de ce Club est de participer à la mise en réseau des entreprises du territoire, pour faciliter les prises de contact, les partenariats éventuels, l'établissement de relations commerciales et de coopérations. Pour travailler ensemble, encore faut-il se connaître: ce serait la première fonction de ce Club. En effet, en zone rurale comme ailleurs, les entrepreneurs souffrent tous, dans une certaine mesure, d'un syndrome d'isolement, lié à la fois à leur fonction de direction, très souvent d'une PME et aussi la réalité d'un tissu d'entreprises relativement diffus, où les possibilités d'interactions « spontanées » sont moins fréquentes que dans une grande ville. C'est l'objet de ce Club des entreprises, que de proposer, un lieu où les entrepreneurs peuvent se rencontrer, échanger, travailler ensemble, dans un cadre différent de leur quotidien. Pour démarrer, ce Club pourrait se réunir une première fois au 1er semestre 2016, pour un dialogue entre la collectivité et les entrepreneurs. Ce serait l'occasion de présenter le projet de territoire de la Communauté de Communes de Craponne-sur-Arzon, en particulier les actions et projets en soutien au développement économique d'une part, de nouer un contact direct avec les entrepreneurs (ou leurs représentants) afin de mieux cerner leurs attentes par rapport aux politiques publiques; que ce soit dans le domaine économique ou dans une approche plus globale d'aménagement du territoire. Une deuxième réunion du Club pourrait se tenir également en 2016, pour identifier et initier des projets collaboratifs et coopératifs, comme des actions de communication et de promotion du territoire, des actions sur l'adéquation entre offre et demande sur le marché de l'emploi, etc.

L'animation de ce Club serait assurée par les services techniques de la Comcom* (à voir avec la nouvelle répartition des compétences dans le cadre de la fusion des intercommunalités), éventuellement élargie dans un second temps à l'échelle du plateau (VASUP). Le contenu des travaux de ce Club sera à définir conjointement avec les entreprises membres, avec une périodicité d'environ 1 à 2 réunions par an, avec selon les secteurs, l'organisation possible d'événements ad hoc, par exemple pour la filière équine autour de l'Hippodrome, pour la filière bois (lien avec le PLAF), pour la filière agricole (marchés, foires). Ce Club des Entreprises, c'est avant tout une plateforme, un outil, pour construire une relation de confiance entre la collectivité et son tissu d'entreprises, une relation tournée vers les projets communs pour le développement économique du territoire.

Les élus, au premier rang desquels Laurent Mirmand, ont confirmé en séance, leur volonté de poursuivre cette idée du Club des Entreprises, pour une mise en oeuvre dès le 1er semestre 2016.

3- le club des ambassadeurs

Le Plateau de Craponne est un territoire qui regorge d'atouts méconnus ou non connus. L'objectif de ce Club des Ambassadeurs est de s'appuyer sur un vivier de forces locales, pour la promotion du territoire au travers des réseaux professionnels, associatifs et personnels de ces Ambassadeurs. L'intérêt est double. D'une part, pour la collectivité qui n'a pas les moyens financiers d'investir dans une campagne de communication lourde pluri-medias pour faire connaître le Plateau de Craponne. D'autre part, les ambassadeurs incarnent une communication à l'image des valeurs de la ruralité : territoire à vivre, territoire à taille humaine. Ces ambassadeurs sont des personnes déjà installées sur Plateau, qui ont choisi d'y vivre et qui par leurs activités professionnelles ou extra-professionnelles, sont en relation avec des personnes extérieures au territoire, que ce soit dans un voisinage proche comme au Puy-en-Velay ou plus lointain à St Etienne, Lyon ou Paris.

Cette démarche de marketing territorial se traduit concrètement par des actions simples à mettre en oeuvre. Par exemple, la création d'un « Who's who » des ambassadeurs, avec une fiche portrait qui raconte le parcours de chaque ambassadeur, ses réalisations, sa vision du territoire, constitue une démarche pour à la fois, identifier les personnes à « recruter » comme Ambassadeur, tout comme, une communication à destination tant de la population locale que des publics externes au territoire. Dans cette dynamique, Radio Craponne pourrait interviewer ces Ambassadeurs. Un kit de communication (plaquette, argumentaire), faisant la promotion du territoire devra être élaboré et remis aux Ambassadeurs, pour qu'ils puissent le diffuser auprès de leurs relations et s'appuyer dessus pour « parler » du territoire de manière personnelle et en même temps cohérente avec une image du territoire à véhiculer.

Ce Club des Ambassadeurs pourrait se réunir 1 à 2 fois par an, pour créer du lien entre les membres et actualiser la stratégie de communication externe et interne, en fonction de leurs retours et suggestions. Le Club des Ambassadeurs est une voie originale pour donner encore plus de fierté à la population, en valorisant celles et ceux, qui se sont investis dans le territoire et qui sont la preuve vivante, que le territoire du plateau de Craponne est un territoire où l'on peut s'épanouir, porter des projets et s'installer dans la durée.

4- le PLAF

Il s'agit de soutenir la filière bois en améliorant sa structuration et en accompagnant son développement. Le PLAF est un dispositif d'animation forestière. Sur Craponne, il y aura un diagnostic (y compris socio-économique) sur une moitié du territoire suivi d'une animation pour motiver les propriétaires. Puis la deuxième année l'autre moitié du territoire sera concernée. Le but est de faire connaître aux propriétaires les biens qu'ils ont, de faire se rencontrer les acteurs de la filière bois. L'objectif est d'améliorer la gestion et la mobilisation des forêts.

C'est le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) qui réalise l'animation et le diagnostic. Un dossier de demande de crédits a été déposé fin 2014 pour Craponne, mais n'a pas été validé par le comité de programmation. Il faut donc attendre le prochain appel à projet, avec un lancement de la démarche en 2017.

Il est proposé de faire du PLAF un projet plus coopératif en intégrant l'aval de la filière. Un participant signale que le Ministre de l'Agriculture a annoncé le lancement d'un plan de développement de l'innovation dans le secteur de la forêt et du bois à l'horizon 2025-2030. Il questionne la création de richesses sur le territoire national en lien avec le bois : volonté de mobilisation de la recherche et développement en lien avec la deuxième transformation.

Pour aller plus loin

- **Communautés de Communes du Pays d'Arlanc et de la Vallée de l'Ance.**

<http://www.arlanc.com/UNE-AIDE-POUR-LES-PROPRIETAIRES.html>

- **Communautés de communes du Pays d'Ambert et de Livradois Porte d'Auvergne.**

http://www.cc-ambert.com/spip.php?article3158&id_rubrique=318

5- le projet agricole

La mise en œuvre d'un projet agricole commence par une phase d'animation, qui peut être réalisée avec la chambre d'agriculture, afin de faire ressortir les enjeux du territoire et les besoins des agriculteurs (l'échelle de travail se situerait entre celle de la communauté de communes et celle du Pays). En fonction des résultats, il faudra construire le « cahier des charges » de la démarche, du projet. Dans tous les cas il faut arriver à réunir un groupe d'agriculteurs motivés, accompagnés par les élus et la chambre d'agriculture. Plusieurs pistes sont envisagées :

- Créer un drive en s'appuyant sur la plateforme « Terroirs de Haute-Loire », avec le problème des débouchés locaux qui ne sont pas forcément importants (peu de population...).
- Commercialiser les produits locaux lors d'événements sur le territoire : soit par des paniers garnis ou des box, soit en créant un point de vente collectif éphémère (lors des festivals country, Trifolia, Chaise Dieu,...)
- Se rapprocher des points de vente collectifs de Rhône-Alpes pour y proposer des produits de Haute-Loire.
- Développer une AOP sur la pomme de terre de Craponne.

Le lien entre les festivals qui ont lieu sur le territoire et le terroir agricole paraît une bonne opportunité. Les participants signalent qu'il y a eu une forte participation au festival Trifolia cette année.

Le projet agricole est vu comme un moyen de créer un lien entre les agriculteurs et les élus. Il est convenu de mettre en place un groupe agricole pour identifier les besoins des agriculteurs.

Les agriculteurs ne semblent pas motivés pour le label AOP sur la pomme de terre de Craponne. Un participant souligne que pour la démarche Fin Gras du Mézenc, les agriculteurs n'étaient pas non plus motivés au début. Il est évoqué la possibilité de développer un produit qualitatif à base de pomme de terre (travailler avec R. Marcon par exemple).

Pour aller plus loin

- **Association « Made in Gévaudan » (site internet en cours de construction).**

http://www.lamontagne.fr/auvergne/actualite/departement/haute-loire/haute-loire-local/2015/07/20/la-vente-en-ligne-made-in-gevaudan_11526071.html

- **Association Fin Gras du Mézenc**

<http://www.aoc-fin-gras-du-mezenc.com/accueil/>

I2- consolidation du projet

<p>AXE CULTURE ET CADRE DE VIE</p>	<p>Une programmation culturelle et événementielle d'envergure internationale</p> <p>Des bâtiments signature et des réhabilitations exemplaires</p> <p>La valorisation du capital paysager</p>	<p>CULTURE</p>	<p>Partenariat école du design de St Etienne / école d'architecture</p> <p>Festival de landart autour du bois</p> <p>Cinéma en plein air à l'hippodrome de Jullianges</p>	<p>CONSTRUCTION BOIS</p>	<p>Maison du design et du bois</p> <p>Etude patrimoine bâti de la CC</p> <p>Réhabilitation de logements</p>	<p>PAYSAGE</p>	<p>Sentier de découverte</p> <p>Filière équine</p> <p>Réaménagement des espaces publics de St Victor et St Jean d'Aubrigoux</p>
--	---	-----------------------	---	---------------------------------	---	-----------------------	---

Axe culture et cadre de vie : ses projets et projets leviers



L'axe **complémentarité communes et territoire** s'incarne à travers trois priorités données :

- une programmation culturelle et événementielle d'envergure internationale
- des bâtiments signature et des réhabilitations exemplaires
- la valorisation du capital paysager.

Pour atteindre ces objectifs, il a été évoqué tour à tour :

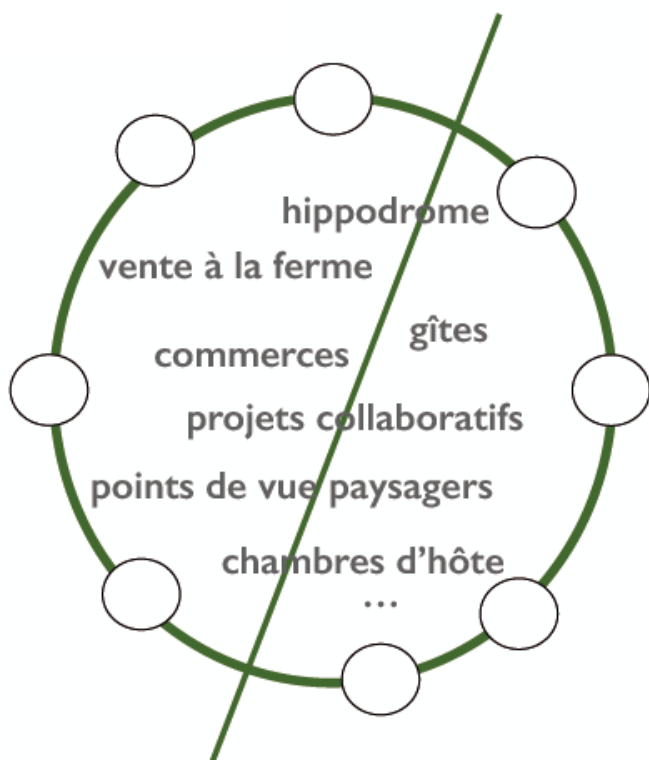
1- le projet de sentier de découverte

Le projet de sentier de découverte a pour but de relier les points d'intérêt patrimoniaux et paysagers du territoire par un itinéraire de randonnée pédestre. Il doit permettre de redonner confiance aux habitants dans leur territoire. C'est pourquoi son tracé doit être dessiné par les habitants eux-mêmes afin de les obliger à se poser la question de ce qui est beau à voir dans leur territoire, ce territoire qu'ils côtoient tous les jours et dont il ont du mal à percevoir les qualités.

Le sentier doit être l'occasion de passer dans toutes les communes, de faire vivre les commerces et services de proximité, de donner à voir les qualités de chaque bourg, par exemple l'aménagement de St Victor sur Arlanc réalisé par les habitants eux-mêmes. A noter que la société d'histoire de Craponne travaille actuellement au recensement des points d'intérêt patrimoniaux. Il pourrait être opportun qu'elle se saisisse de ce projet de sentier de découverte avec les habitants.

Le projet de sentier de découverte permettra de faire le lien avec d'autres projet, par exemple un festival de land art dont il pourrait être le support ou le développement de la filière équine (ballade à cheval...).

Les échanges ont porté à nouveau sur l'assouplissement des normes en milieu rural. Réceptionner du mobilier urbain en bois en qualité d'oeuvre d'art permet par exemple de contourner les normes de sécurité trop contraignantes... et de faire participer les habitants à l'aménagement de leur cadre de vie. A St Victor, la moitié de la population a participé aux réunions d'information et de co-construction du projet de réaménagement de l'espace public du centre-bourg. L'intérêt du collaboratif et du participatif est réaffirmé.



Le projet de sentier de découverte doit pouvoir mettre en lien et en valeur tous ces éléments.

- la filière équine - Jullianges

L'hippodrome de Jullianges présente un fort potentiel d'usages, qui sont aujourd'hui sous-exploités ou sous-valorisés. L'objectif serait de pouvoir diversifier les activités équines et de mutualiser cet équipement avec d'autres projets de développement du territoire. Dans cette volonté de soutenir la filière équine, deux axes sont envisagés.

Le premier axe consiste à **poursuivre les initiatives en direction d'un positionnement sur la course d'endurance**. Plusieurs éléments motivent cette direction. Tout d'abord, le caractère familial et de proximité de l'hippodrome de Jullianges, reconnu dans toute la région et apprécié pour son ambiance et sa convivialité. Ensuite, un niveau d'équipement plus en adéquation avec les besoins et demandes des compétiteurs en endurance; d'autres types de courses requerraient des investissements colossaux (entraînement en intérieur, 2e manège). Ce positionnement sur la course d'endurance est susceptible de permettre à l'hippodrome d'organiser 1 à 2 événements supplémentaires, aux compétitions qu'il organise déjà aujourd'hui. La concrétisation de cette piste conforterait son développement et pérenniserait sa vocation.

Le deuxième vise à **améliorer les conditions d'accueil de l'Hippodrome pour les activités équines et événementielles**. Deux actions sont dorénavant et déjà identifiées. Il s'agit de la création d'un espace d'accueil pour les compétiteurs (vestiaire/douche) et de l'aménagement d'une zone de camping-car. Les projets d'accueil de personnes, comme le camping car, peuvent être croisés avec les réflexions autour de l'espace de bien-être à Chomelix. Dans le domaine des loisirs, le parc de l'Hippodrome pourrait également accueillir une activité de loisirs, comme un parc Accro-Branches ou autre projet.

Aussi, de manière plus globale, le bâtiment principal de l'Hippodrome compte deux salles, pouvant accueillir des séminaires et réunions. Le site dans son ensemble offre un lieu pour l'organisation d'événements. La société hippique est ouverte à un partenariat avec la collectivité

pour mettre à disposition ces différents lieux, avec des conditions qui restent à définir (modalités de mise à disposition, gestion du lieu, etc.).

L'hippodrome de Jullianges se positionne à travers cette fiche-action comme un vecteur de développement pour le territoire, sur au moins trois fonctions :

- une fonction économique, à travers les activités équestres et l'événementiel de manière plus large
- une fonction récréative et génératrice de lien social
- une fonction emblématique, pour nourrir la communication externe et interne du territoire (hippodrome le plus haut d'Europe).

I2- consolidation du projet

La conclusion de la matinée a porté sur une cartographie des projets à l'échelle du territoire.

Elle porte 2 messages principaux :

- toutes les communes sont concernées par des projets différents **mais coordonnés**
- les projets ne peuvent pas être tous lancés en même temps, il faut impérativement respecter un ordre pour que **l'effet d'entraînement** opère.

Cet aspect de phasage des projets dans le temps a été l'objet du travail en groupe resserré avec les élus l'après-midi.

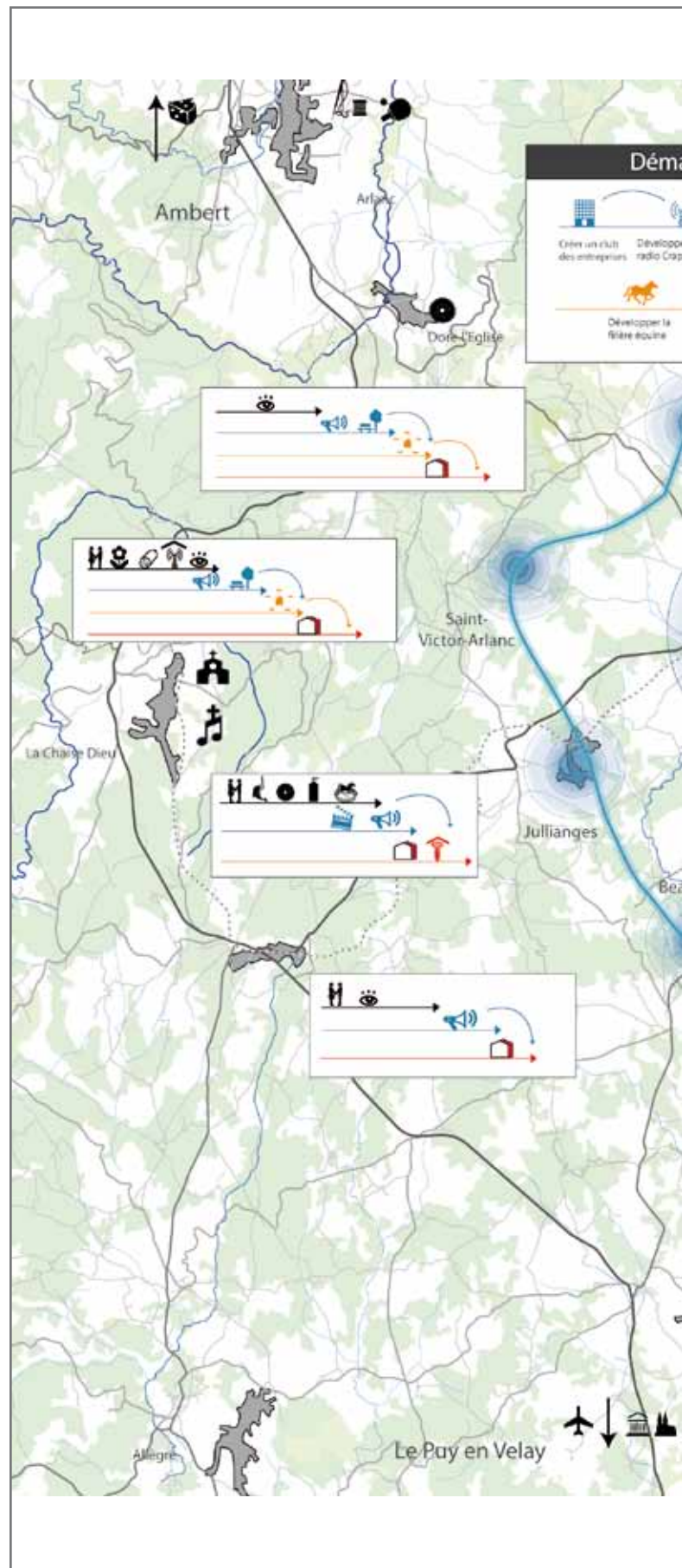
En synthèse :

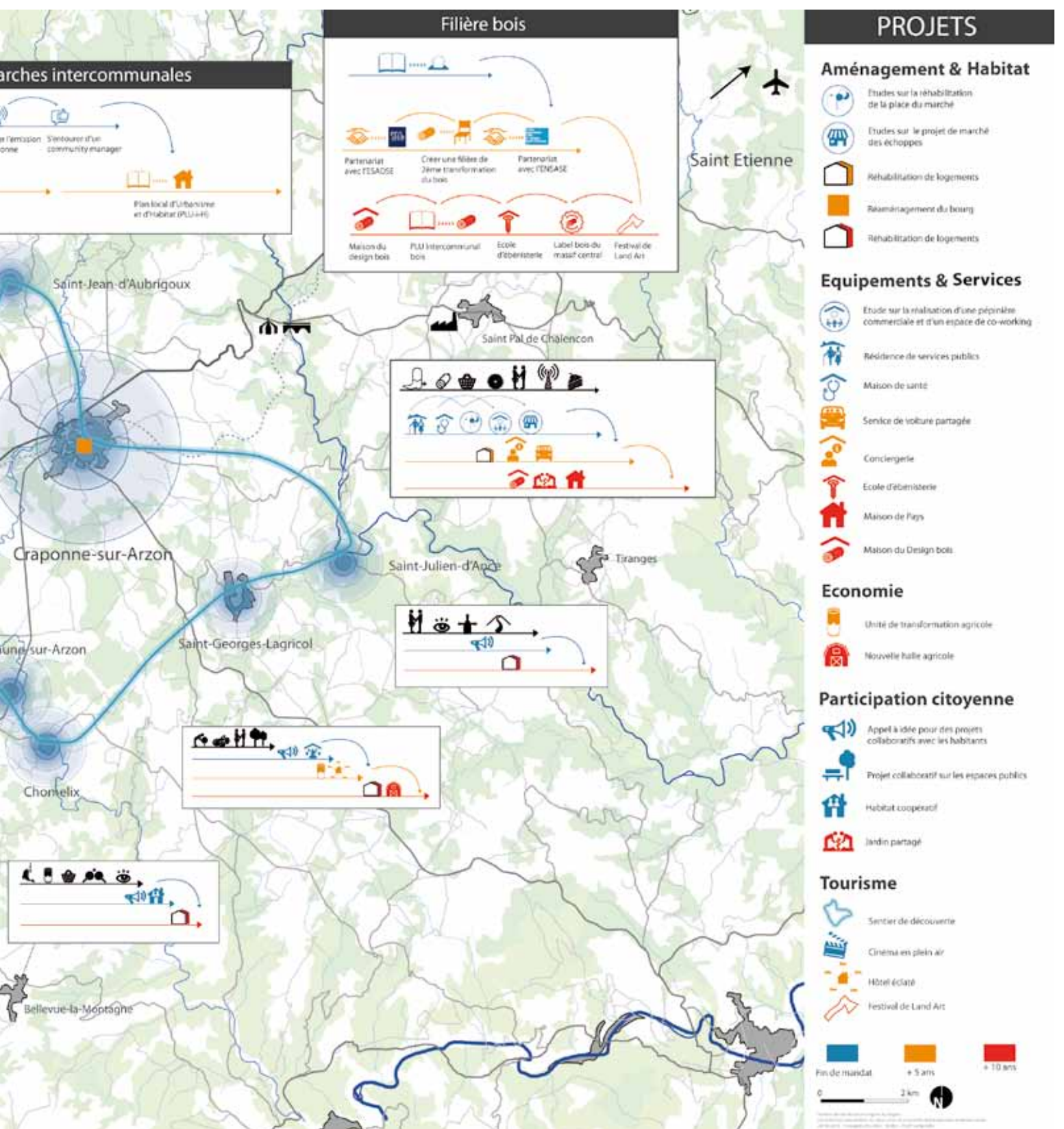
- la société d'histoire de Craponne a été désignée pour porter le projet de balisage du sentier de découverte avec les habitants.
- la coopérative du Velay qui étudie en ce moment la faisabilité d'une boutique a été identifiée comme partenaire et acteur majeur dans la définition et la mise en oeuvre du projet agricole du territoire.
- le PNR a confirmé sa disponibilité pour un accompagnement auprès des élus sur la question du logement.

Parmi les projets forts évoqués dans la matinée ressortent clairement en priorité :

- le projet agricole
- la filière bois
- le sentier de découverte
- les aménagements de bourgs.

Pour tous ces projets, **le processus de portage est au moins aussi important que le produit final.** Faire financer des projets atypiques est le défi du territoire. Les appels à projet sont des outils potentiellement mobilisables mais il y en a d'autres à inventer à l'issue de l'atelier des territoires.





Carte de synthèse et de phasage des projets du territoire

L'après midi, les élus se sont réunis pour un troisième temps de travail relatif à la préfiguration de la feuille de route.

Concrètement, il s'est agit de phaser les projets et démarches dans le temps :
 - par quels projets commencer ?
 - lesquels sont liés les uns aux autres ? (flèches)

Un ou des élus volontaires ont été identifiés pour porter les projets les plus urgents.

Le schéma ci-dessous propose un phasage dans le temps des projets (temps 1-2-3) et met en évidence leurs interconnexions.

Il a été expliqué aux élus en préalable au travail de l'après midi. Progressivement, l'équipe de conception s'est attaché à le déconstruire pour mieux le faire comprendre.

En partant d'un objectif lointain (temps 3), l'équipe a composé un rétro-planning des projets à lancer en amont (temps 2 et 1) pour atteindre cet objectif (voir ci-contre).

L'objectif : **faire comprendre l'enchaînement et l'articulation des projets en même temps que les effets déclencheurs (actions préalables).**

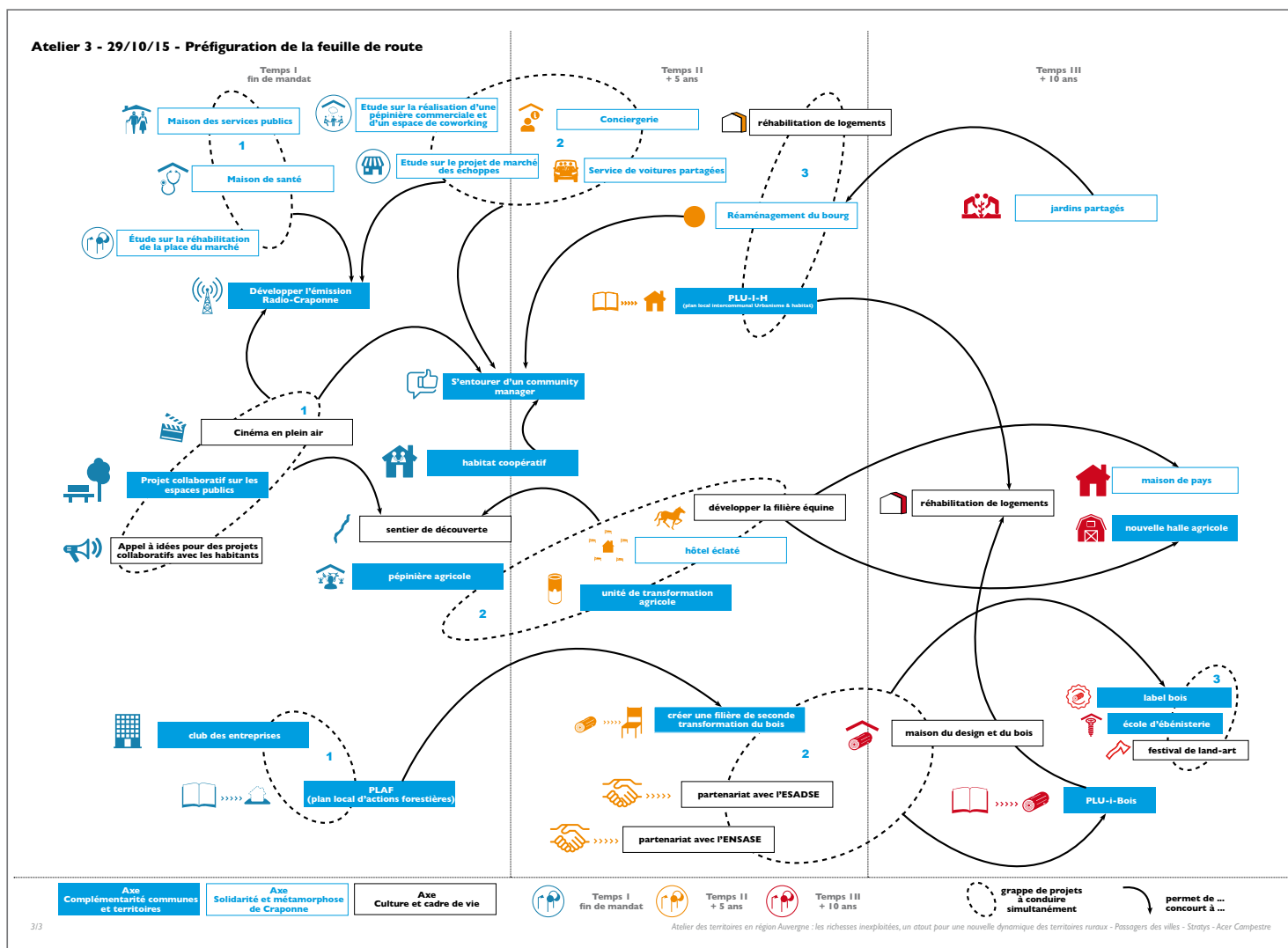


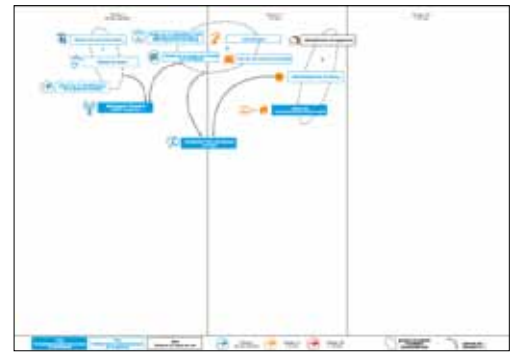
Schéma de préfiguration de la feuille de route



Temps 3



Temps 2



Temps 1

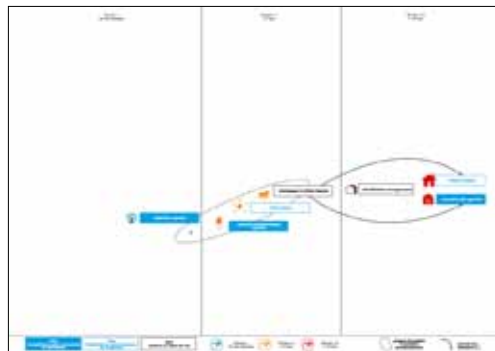
Axe solidarité et métamorphose de Craponne

Pour atteindre l'objectif de réaménagement du bourg de Craponne dans plus de 10 ans (temps 3), il faudra avoir préalablement travaillé un PLU-i-H à l'échelle de la CC priorisant la réhabilitation de logements du bourg. Au préalable, cela sous-entend (temps 2) de développer des services innovants dans le centre bourg (temps1) qui donnent envie de venir

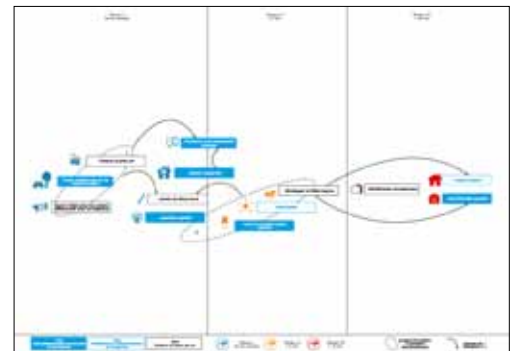
habiter celui-ci et en parallèle de communiquer autour de ces nouveaux services innovants afin de faire savoir qu'ils existent.



Temps 3



Temps 2

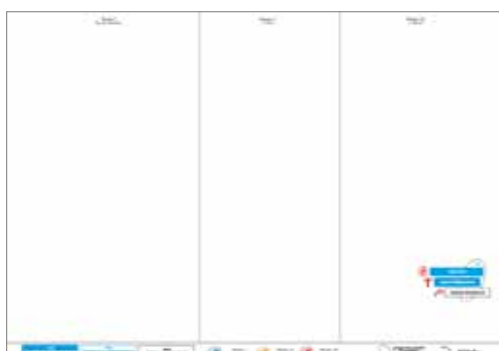


Temps 1

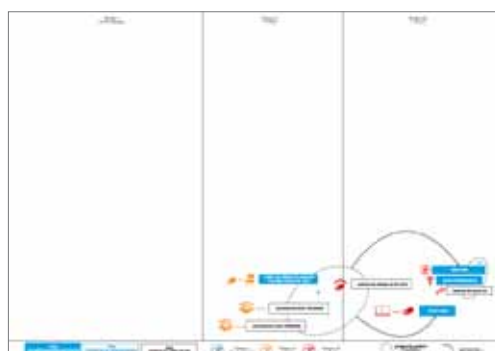
Axe complémentarités communes et territoire

Pour atteindre l'objectif de développement d'une maison de pays à horizon 10 ans (temps 3) et/ou d'une nouvelle halle agricole, il faudra au préalable (temps 2) avoir mené les réflexions sur une unité de transformation agricole et/ou une pépinière agricole ; plus globalement sur un projet agricole de territoire afin que cette maison de pays puisse par exemple

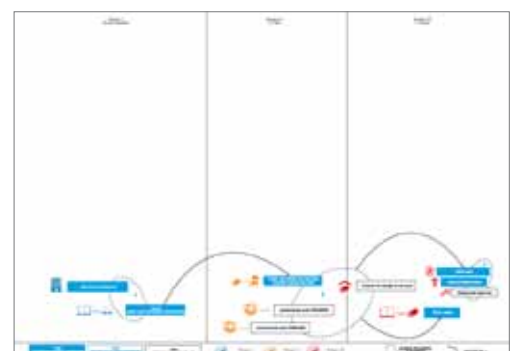
vendre les produits du terroir. Toujours en temps 2, les réflexions sur le développement de la filière équine et le projet d'hôtel éclaté constitueront eux l'aboutissement de chantiers conduits en temps 1 relatifs au sentier de découverte et aux projets collaboratifs de diverses natures (habitat, aménagement...)



Temps 3



Temps 2



Temps 1

Axe culture et cadre de vie

Pour atteindre l'objectif dans 10 ans (temps 3) de création d'un label bois et d'un festival de land art, il faudra au préalable (temps 2) avoir noué des partenariats avec l'école de design de St Etienne et l'école d'architecture et dans le même temps avoir créée une filière de seconde transformation du bois. Ces actions conjointes permettraient de réaliser la maison du design

et du bois en bois local et en même temps favoriser le bois dans les constructions locales à travers un PLU prescriptif en la matière. Ces projets nécessitent en temps 1 de réunir les acteurs économiques du territoire au sein d'un club des entreprises et dans le même temps de poursuivre le travail engagé sur le PLAF (plan local d'aménagement forestier).

I3- préfiguration de la feuille de route

Des échanges avec les élus, il ressort :

- Globalement que **beaucoup de projets «existent» déjà, sont déjà lancés.** A l'instar de la conciergerie par exemple qui pourrait être gérée par l'association Léo Lagrange. Il existe un SEL (système d'échange local) à Craponne qui peut constituer une première étape à la conciergerie mais n'est pas le projet de conciergerie abouti. **Il faut capitaliser mais aller plus loin.**

Il en est de même du recrutement d'un community manager. Le poste en volontariat service civique aujourd'hui ouvert par la Communauté de communes du Pays de Craponne sur le champ de la communication est une pierre à l'édifice, mais c'est une première étape. Il faut aller plus loin et être encore plus volontaire dans la déclinaison opérationnelle du projet.

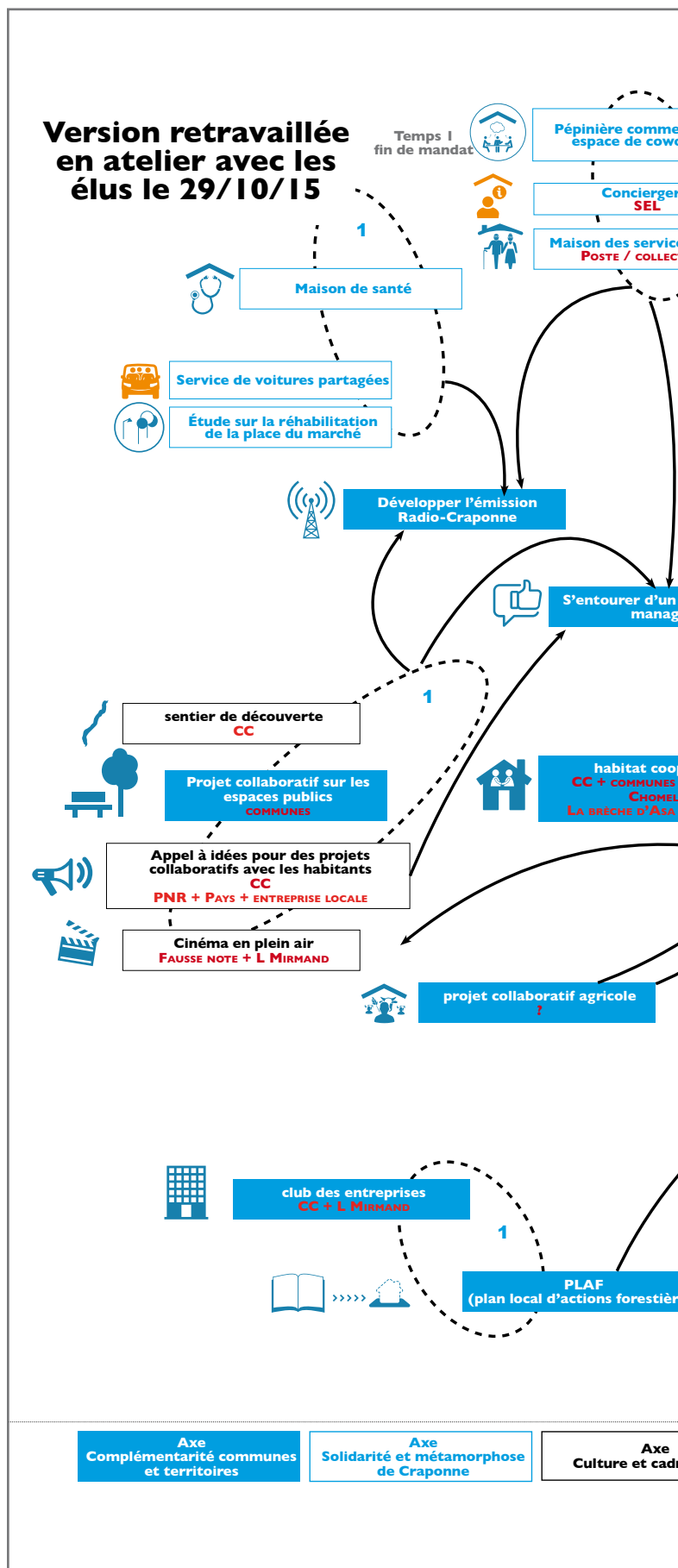
- **Beaucoup de projets placés en temps 2, ont en fait été décalés au temps 1.** C'est le cas par exemple du service de voitures partagées, du sentier de découverte, du développement de l'habitat coopératif, du recrutement d'un community manager, de la pépinière commerciale, de l'espace de coworking, du cinéma en plein air. **Il faut être vigilant à ne pas voir trop grand et à sérier les chantiers pour un effet d'entraînement optimal.**

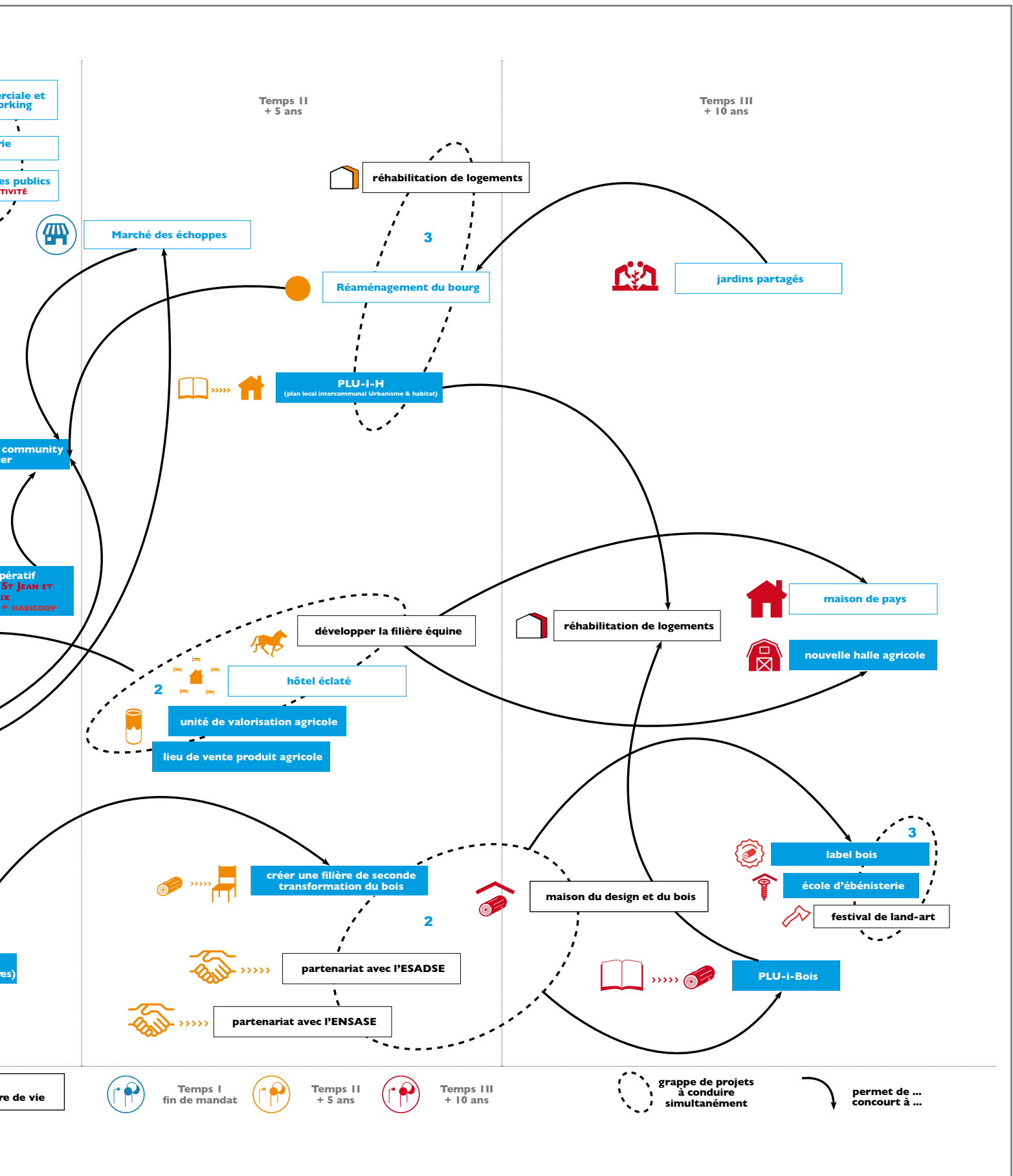
- A contrario, des projets ont été repoussés dans le temps, c'est le cas de la maison des services publics que les élus confessent avoir du mal à lancer faute d'identification claire du porteur (collectivité, la poste ?)

- **Certains projets ont été précisés,** c'est le cas de la pépinière agricole, rebaptisée plus largement projet collaboratif agricole. En effet la pépinière constitue davantage un outil au service du projet agricole du territoire. L'unité de transformation agricole a été renommée unité de valorisation. En temps 2, il serait souhaitable préalablement au développement d'une maison de Pays d'ouvrir un lieu de vente des produits agricoles du territoire. Le projet collaboratif agricole doit y concourir.

- Enfin, en rouge sur le schéma retravaillé en séance, des pilotes et des partenaires ont été identifiés avec les élus pour la suite des réflexions opérationnelles :

- * la conciergerie en partenariat avec le SEL
- * la maison des services publics avec la Poste et la collectivité
- * le sentier de découverte piloté par la Communauté de Communes (CC) en partenariat avec la société d'histoire de Craponne
- * les communes pilotent chacune leur projet d'aménagement participatif
- * le cinéma en plein air piloté par le maire de Craponne avec l'association «fausse note»
- * le lancement d'appel à idées citoyennes pilotées par la CC en partenariat avec le Parc Naturel Régional, le Pays et les entreprises locales
- * le chantier d'habitat participatif porté par la CC et les communes volontaires de St Jean d'Aubrigoux et Chomelix en partenariat avec l'association la Brèche. Les communes pourraient identifier des bâtiments et les proposer à cette association.
- * le club des entreprises porté par la CC et le Président de la CC





Éléments conclusifs

Les mots conclusifs de la journée portent des messages d'excellence, de singularité, de qualité, de différenciation pour que les projets mis en oeuvre puissent réellement porter une dynamique de regain d'attractivité pour le territoire.

En conclusion, la réflexion sur le projet de maison des services publics doit impérativement se poursuivre prioritairement. Parallèlement, il faut lancer avant 2017 le maximum de projets (parmi ceux identifiés en temps 1).

Le challenge pour la collectivité va maintenant porter outre le lancement des projets sur le **partage de la stratégie à un cercle d'élus, d'acteurs et de partenaires plus important** ; notamment la philosophie collaborative et coopérative totalement nouvelle qui va nécessiter un temps d'assimilation plus important car en rupture avec les pratiques actuelles. Le fait de «tester» a valeur d'exemple sera un moyen de rassurer les sceptiques et de donner à voir par l'action.

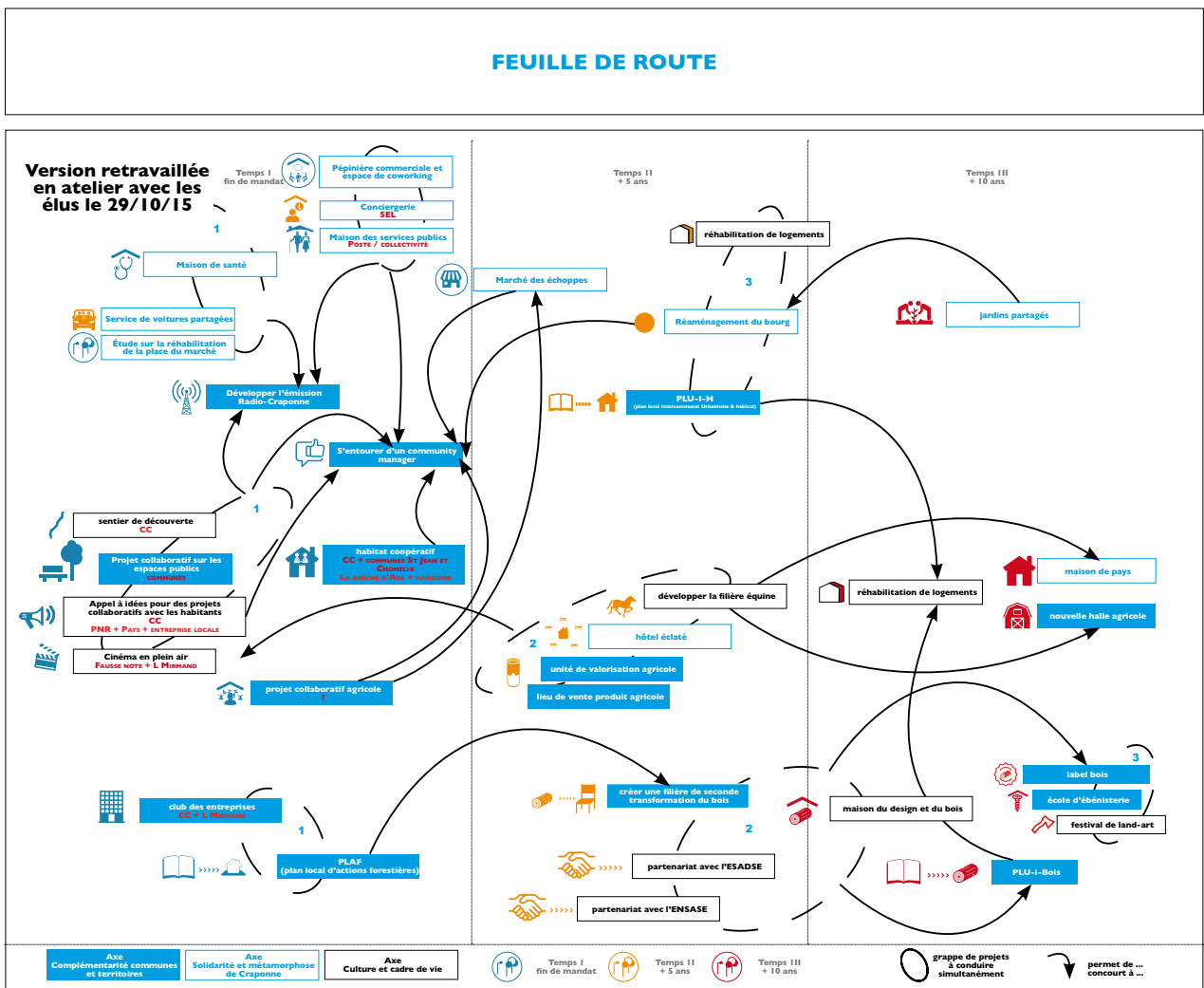
ÉLÉMENTS DE LECTURE DU TERRITOIRE	TROIS AXES POUR UN PROJET COMMUN		PROJETS LEVIERS & PROJETS				
DES SERVICES A ADAPTER AU VIEILLISSEMENT	AXE SOLIDARITÉ ET MÉTAMORPHOSE DE CRAPONNE	Une offre de services nécessaires à la vie quotidienne de la population locale Une mise en valeur du patrimoine bâti	SERVICES	Conciergerie de quartier Voiture partagée Maison de pays Marché des échoppes Hôtel éclaté Pépinière commerciale Espace de coworking Maison de santé et des services publics	PATRIMOINE BÂTI	Ré	
CRAPONNE POLARITÉ CENTRALE VITALITÉ FRAGILE DES CENTRES ÉQUILIBRE TERRITORIAL DE L'HABITAT A ASSURER	AXE COMPLÉMENTARITÉ COMMUNES ET TERRITOIRE	Une politique du logement à l'échelle de la CC Un désenclavement du territoire Une diversification des filières	LOGEMENT	PLU-i valant PLH PLU-i-bois Fichier de biens immobiliers disponibles Habitat coopératif à Chomélix Appel à idées projets collaboratifs	DÉSENCLAVEMENT	Emission Radio Craponne Community manager Club des entreprises	FILIERES
BOIS ET AGRICULTURE FORCES ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE TRADITION DE CRÉATION & D'INNOVATION TERRITORIALE	AXE CULTURE ET CADRE DE VIE	Une programmation culturelle et événementielle d'envergure internationale Des bâtiments signature et des réhabilitations exemplaires La valorisation du capital paysager	CULTURE	Partenariat école du design de St Etienne / école d'architecture Festival de landart autour du bois Cinéma en plein air à l'hippodrome de Jullianges	CONSTRUCTION BOIS	Maison du design et du bois Etude patrimoine bâti de la CC Réhabilitation de logements	PAYSAGE
ATELIER 1			ATELIER 2				

aménagement de la place du Marchédial

Étude globale centre bourg

PLAF
2e transformation
Label bois
Ecole d'ébénisterie
Unité de transformation agricole
Pépinière agricole
Halle agricole

Sentier de découverte
Filière équine
Réaménagement des espaces publics de St Victor et St Jean d'Aubrigoux



ATELIER 3

Synthèse de la réflexion des 3 ateliers : des axes forts du projets commun, aux projets leviers et à la feuille de route

Glossaire

Région AURA

Région Auvergne Rhône-Alpes

CCI

Chambre de commerce et d'industrie

CMA

Chambre des métiers et de l'artisanat

CREFAD

Centre de Recherche, d'Etude, de Formation à l'Animation et au Développement

Comcom

Communauté de communes

CD

Conseil départemental

ERP

Établissement recevant du public

INSEE

Institut national de la statistique et des études économiques

OPAC

Office public d'aménagement et de construction

PLAF

Plan local d'aménagement forestier

PLH

Plan local de l'habitat

PLU-i

Plan local de l'urbanisme intercommunal

PNRLF

Parc naturel régional Livradois Forez

SEL

Système d'échanges local

TEPcv

Territoire à énergie positive pour la croissance verte

VASUP

Votre avenir sur un plateau